

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 55—No 24 SAINT-BONIFACE, MANITOBA, JEUDI 21 SEPTEMBRE 1967 PRIX 10c

La Commission du Centenaire a choisi l'emblème du Centenaire de la Confédération: une feuille d'érable stylisée et composée de onze triangles équilatéraux représentant les dix provinces et le Nord canadien.

1967 Centennial of Canadian Confederation 1967 Le Centenaire de la Confédération Canadienne

Le lendemain même de son sacre, soit le 10 septembre, Son Exc. Mgr Henri Légaré, O.M.I., nouvel évêque de Labrador-Shefferville, célébrait sa première messe pontificale dans le petit Sanctuaire de Notre-Dame-du-Cap avec sept concélébrants, en présence de très nombreux parents et amis. La photo ci-dessus fut prise alors que Son Excellence prononçait l'homélie. Dans l'assistance et avec lui à l'autel, comme la veille, on remarquait beaucoup de prêtres et d'Oblats venus spécialement de l'Ouest canadien. De ce groupe mentionnons spécialement LL. EE. NN. SS. G. B. Flahiff, C.S.B., archevêque de Winnipeg, Aimé Decosse, évêque de Gravelbourg, Paul Dumouchel, O.M.I., archevêque du Keewatin, Paul Piché, O.M.I., évêque du Mackenzie, MM. les abbés Lionel Mondor (cousin), curé de Swift Current, Sask., Adrien Chabot, curé de Willow-Bunch, Sask., Fernand Ducharme, curé de Gravelbourg,et Roger Ducharme, curé de Ferland (deux cousins), RR. PP. Omer Robidoux, O.M.I., vicaire-provincial du Manitoba, Jean-Paul Aubry, rédacteur adjoint de La Liberté et le Patriote, Lomer Laplante, directeur de l'A.M.M.I., de Winnipeg, Raymond Beauregard, recteur du collège Mathieu de Gravelbourg, Arthur Carrière, directeur du Centre St-Jean-Bosco à Winnipeg, Jean-Paul Isabelle, supérieur du Juniorat de St-Boniface, Joseph Alarie, directeur de Villa Maria à St-Norbert, Lionel Dumont, Maurice Dussault, Jean Méthé, Jean Lambert, les Frères Oblats Lucien Paradis, Adélard Gervais, Gérard de Grandpré, etc.

Mgr Légaré est revenu à Winnipeg lundi matin. Il y eut grande réception en son honneur au Juniorat mercredi soir, pour lui permettre spécialement de revoir le plus grand nombre possible d'Oblats de "sa" province dont il était le supérieur provincial. Samedi prochain il conférera l'onction sacerdotale pour la première fois, au Père Léo Bosc, O.M.I., dans l'église de Notre-Dame-de-Lourdes, Man. Dès les premiers jours d'octobre il se rendra dans son diocèse où il sera installé officiellement par le nouveau délégué apostolique au Canada, Mgr Manuele Clarizio.

(Photo Jean Normandin, Cap-de-la-Madeleine)



L'événement sportif de l'année chez les Franco-manitobains est certainement l'Omnium qui a groupé quelque soixante-dix golfeurs sur le terrain de golf de St-Boniface le mercredi 13 septembre dernier. C'était le troisième tournoi annuel, organisé par M. Etienne Bohémier. Dans la photo ci-dessus l'on voit quatre des participants, de gauche à droite, MM. Roland Couture, gérant de CKSB, Etienne Bohémier, organisateur, Raymond Poitras, assistant gérant de l'hôtel Fort Garry, et Maxime Desaulniers, le champion golfeur franco-manitobain. Voici une liste des "meilleurs": MM. Maxime Desaulniers, 78; Lucien Frédette et Alphonse Girard, 86, ex aequo; Robert Bétournay, 88; Georges Poitras, Roland Marion et L. Duguay, 89, ex aequo; Dr Paul L'Heureux, 90; Dr Robert Lafrenière, 91; Patrick Halpin et Charles Bédard, 92, ex aequo; Roger Millier et M. Guyot, 93, ex aequo. Quelques averses au cours de l'après-midi n'avaient pas réussi à diminuer l'enthousiasme des sportifs, mais cet enthousiasme fut à son comble lors du souper qu'anima M. André Martin, maître de cérémonies. On dit que le nombre de "70" sera amplement dépassé l'an prochain, car des golfeurs franco-manitobains de plusieurs villages ont déjà manifesté le désir d'être présents en 1968 au quatrième tournoi.

Les échanges culturels entre la France et le Québec seront décuplés en 3 ans

QUEBEC — En trois ans, la France va multiplier par 10 l'importance de ses efforts en échanges culturels avec le Québec.

Ainsi le nombre de professeurs français passera de 70 à 700 en 1970 et le nombre de bourses à des étudiants québécois sautera de 90 à 1,000. A compter de maintenant jusqu'en 1970, des communications de toutes sortes avec la France vont donc s'établir.

Le ministre de l'Education nationale, M. Alain Peyrefitte, a lui-même fait part le 13 septembre de la "mutation" qui se produit dans les relations franco-québécoises, à l'occasion d'une conférence de presse, qui s'est déroulée dans l'immense salle du Conseil législatif, en présence du ministre d'Etat à l'Education, M. Marcel Masse.

L'ampleur que vont prendre ces échanges a incité d'ailleurs les représentants des deux gouvernements à "donner à l'ensemble de l'opération des structures appropriées". M. Peyrefitte a déclaré que la commission mixte a rendu de précieux services, mais il a ajouté que son action est limitée du fait qu'elle est composée seulement de fonctionnaires.

M. Peyrefitte a aussi révélé avoir "rencontré longuement" le premier ministre Daniel Johnson. Un premier entretien privé d'une durée de quatre heures trente a eu lieu le dimanche. Les deux hommes ont travaillé ferme pendant cinq heures d'affilée le 13 et ce en dépit de l'état de santé de M. Johnson.

Plus précisément, la visite de M. Peyrefitte aura permis de mettre au point environ 25 formules d'échanges tous reliés toutefois à l'éducation ou à la culture.

Même si "les obstacles inévitables ont été déblayés, il reste à préciser la formule exacte quant au financement de ces programmes", a déclaré le ministre, qui n'a pu cependant fournir un chiffre précis sur le coût global.

M. Peyrefitte a tout de même indiqué que la France allait consacrer une somme qui pouvait se chiffrer par 5,000,000 de nouveaux francs, soit $1,250,000 en dollars canadiens.

Les observateurs gouvernementaux estiment que les dépenses françaises auront doublé en 1970.

Dans son message d'introduction, le ministre a souligné que chaque gouvernement agissait "dans un esprit de désintéressement" et que les deux peuples vont travailler la main dans la main, sans calculer la valeur du cadeau de l'autre.

En revanche, M. Peyrefitte a tenu à préciser que "cette coopération n'est dirigée contre personne, en voulant de toute évidence rassurer le gouvernement canadien.

Aux journalistes, il a par la suite répondu que "la France a la politique d'avoir de bonnes relations avec le monde, à plus forte raison avec le Canada, ce qui est d'ailleurs le cas".

Le détail des échanges

L'accroissement considérable des échanges franco-québécois entre 1967 et 1970 implique des modifications à trois niveaux: a) Développer les programmes existants, b) Entreprendre des actions nouvelles, c) Créer des structures appropriées pour l'opération.

M. Peyrefitte a reçu de son gouvernement "une mission sur les échanges de l'esprit". Il n'a pas rejeté la possibilité qu'un collègue vienne un peu plus tard pour discuter des questions matérielles.

Voici une série d'exemples, pour indiquer dans quel esprit les relations entre le Québec et la France se rafermissent.

— Les bourses universitaires aux étudiants québécois qui voudront étudier en France passeront de 90 à 1,000. On élèvera en outre le taux de ces bourses à un niveau comparable à celui que les Etats-Unis accordent aux étudiants canadiens.

— La France ouvrira "une sorte de banque de crédit" de professeurs dans laquelle le Québec pourra puiser, en particulier pour l'enseignement dans les classes de maternelle, aux niveaux post-secondaire et universitaire.

— La création de centres franco-québécois de pédagogie; l'un à Québec, l'autre à Paris.

— La création d'un comité conjoint sur la formation technologique.

— La constitution d'équipes constituées dans les deux pays en matière de sciences de technologie.

— L'établissement d'une banque de films franco-québécois pour l'enseignement audio-visuel.

— La France entend prendre des mesures pour aider la diffusion des livres et a l'intention de promouvoir des comités de rédaction communs pour rédiger des livres scolaires en commun.

— La création de centres d'écrits au Québec pour permettre aux Québécois de passer sur place les examens d'entrée dans les grandes écoles françaises.

— La coopération s'étendra jusque dans le grand nord québécois par un programme de recherches scientifiques.

En conclusion, M. Peyrefitte a précisé: "Il ne s'agit pas de vouloir tout faire d'un seul coup. Il s'agit d'une étape de trois ans".



La grande dame de la chanson canadienne-française, Monique Leyrac, qui viendra à Winnipeg le 24 septembre prochain sous les auspices du Festival du Canada, section des spectacles populaires, n'est pas une inconnue pour les Manitobains, surtout ceux d'expression française qui lui réservèrent, à St-Boniface, un véritable triomphe.

Sa tournée 1967 l'amènera dans une trentaine de villes à travers tout le Canada. Elle se rendra jusqu'au Yukon. C'est à se demander comment un petit bout de femme, soir après soir, dans des endroits différents, devant des auditoires des plus variés, peut fournir l'effort physique et émotionnel qu'exige un tour de chant. De plus, le public exige d'elle une grande variété de chansons et elle chante tantôt en français, tantôt en anglais, ce qui nécessite un double effort. C'est de gaieté de coeur que Monique Leyrac chantera d'un bout du pays à l'autre en cette année du Centenaire, qu'elle interprétera comme elle seule peut le faire les chansons de son répertoire qu'elle a choisies spécialement pour cette occasion.

Elle rêve toujours de retourner au théâtre (elle fit partie de la troupe du TNM), son premier amour, mais elle le voudrait combiné à la chanson et donc faire de la comédie musicale. Cela voudrait sans doute dire qu'elle devrait aller se présenter à New York, où on l'avait d'ailleurs invitée pour "Happy Time", oeuvre basée sur la vie au Canada français, mais à cause de son engagement à l'Expo-Théâtre, elle n'a pas pu accepter. On parle cependant d'autres engagements du genre pour plus tard.

Il y a déjà trois ans qu'elle a paru au théâtre dans "Le Fils d'Achille" de Maria Mauban, avec son mari, Jean Dalmain, qui était aussi le metteur en scène. C'est au théâtre qu'elle fit ses débuts et pourtant c'est la chanson qui lui a donné la plus grande gloire.

Il faut entendre cette artiste de chez nous en personne, même si on l'a vue et entendue à maintes reprises à la télévision.

Monique Leyrac a jusqu'ici enregistré cinq disques, dont quatre en français et un en anglais. Ces microsillons proviennent de Columbia, de RCA, et dernièrement elle en a enregistré un en Angleterre. Elle fera dorénavant ses enregistrements surtout en France ou en Angleterre, parce qu'elle trouve que la technique là-bas est supérieure à ce qui ce fait ici. Elle passera avant longtemps au programme télévisé d'Ed Sullivan.

Ne manquons pas d'aller entendre Monique Leyrac, une des plus grandes artistes que le Canada ait donné au monde. Rendez-vous au théâtre Playhouse de Winnipeg dimanche prochain 24 septembre, à 8 h. 30 p.m.

Réduction des prix des médicaments

OTTAWA -- Les 59 membres de l'Association des manufacturiers de produits pharmaceutiques du Canada ont réduit le prix de leurs médicaments, à la suite de l'abolition de la taxe de vente sur les médicaments, effective au 1er septembre. C'est ce que l'Association a annoncé récemment.

Cette annonce a servi de commentaire aux accusations lancées contre les manufacturiers, selon lesquels les prix, loin de baisser, avaient déjà remonté au moment de l'abolition.

L'Association, qui fabrique 85 pour cent des médicaments d'ordonnance vendus au Canada, affirme qu' "aucune de ces compagnies n'a négligé de transmettre les réductions de prix aux grossistes et aux détaillants".

La Commission Scolaire des Ecoles Séparées de Fort William annonce la nomination du R. P. Léo Lafrenière, O.M.I., au poste de directeur de l'Education familiale dans les écoles qui relèvent de sa juridiction. Le district de Fort William est le premier du Canada à lancer une telle initiative.

Le Père Lafrenière a fait un séjour de 18 mois à l'Institut des Sciences Sexologiques et Familiales à l'Université de Louvain, Belgique, dont il est diplômé. Après avoir continué ses recherches au Canada de janvier 1967 à juin dernier, il a participé durant 6 semaines, au cours de l'été, au "Family Life Institute with an emphasis on Sex Education" de l'Université du Connecticut, où il compte retourner pendant deux autres étés.

De résidence à Fort William, Ont., le Père Lafrenière prononcera également une série de conférences au Canada et aux Etats-Unis.



Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface, reçoit ci-dessus des mains du président de l'Université de Manitoba, M. Hugh H. Saunderson, en présence de l'hon. juge Samuel Freedman, chancelier de l'Université, les insignes du doctorat en droit "honoris causa" que lui confère cette vénérable institution en l'année du Centenaire de la Confédération. La brillante cérémonie eut lieu lundi soir en présence d'une foule d'invités, d'étudiants, et des professeurs des diverses facultés et des collèges affiliés. Six autres personnalités reçurent aussi un doctorat en droit "honoris causa" le même soir: l'hon. Duff Roblin, premier ministre du Manitoba, MM. Wilfred Cornett Lockhart et John Everett Robbins, présidents, respectivement, des deux nouvelles Universités manitobaines de Winnipeg et de Brandon, Norman John MacMillan et Ian David Sinclair, présidents, respectivement, des compagnies ferroviaires Canadien National et Canadien Pacifique, et William Culver Riley, président de la Société des Jeux Panaméricains. (Photo Winnipeg Tribune)

La France équipera le métro de Mexico

PARIS — Un important contrat pour la fourniture de matériel au futur métro de Mexico vient d'être conclu entre le gouvernement mexicain et l'industrie ferroviaire française, apprend-on de source sûre. Il a trait à la livraison de matériel roulant d'un montant approximatif de $36,000,000. Les sociétés françaises fourniront à ce titre 200 motrices et 100 voitures. L'ensemble des travaux pour la construction du métro de Mexico dépasse $200,000,000. C'est également une société française la "Sofretu" (Société française d'études et de réalisation de transports urbains) émanation de la Régie autonome des transports parisiens, qui a été chargée des études et de l'engineering de ce métro.

Le Centenaire crée un climat d'oecuménisme à Transcona

Transcona a multiplié les initiatives communautaires en cette année du Centenaire de la Confédération, mais son "projet" du 13 septembre dernier prend facilement la première place en tête de la liste tant par son esprit d'oecuménisme chrétien que par la ténacité des centaines de participants qui, réunis au stade municipal pendant plus de deux heures, ne se laissèrent vaincre ni par le vent, ni par la pluie, ni par le froid.

Onze églises ont participé à cette cérémonie de chants d'hymnes: les paroisses catholiques romaines L'Assomption, St. Joseph the Worker et Blessed Sacrament, ainsi que les églises Christian Reformed, Memorial United, St. George's Anlican, Tabor Baptist, Greek Orthodox, St. Michael's Ukrainian, Lutheran Church of the Good Shepherd, Pentecostal (branch of Calavary Temple) et Central Alliance. Le clergé de ces églises était fortement représenté dans la foule.

Chacun des participants avait en mains un livret d'hymnes tirés des oeuvres suivantes: The Hymnary, The Hymn Book, The Psalter Hymnal, The Missalette, Hymns of the Christian Life, The Gospel Hymnal, Triumphant Service Song et Songs of the Gospel. La compilation des hymnes fut faite par Mmes G. Isbelle, G. Hewitt et H. Cowan et Mlle Hélène Blais. Le comité d'organisation générale de la cérémonie se composait de Mmes G. Isbell et H. Cowan, co-présidentes, Mlle H. Blais, secrétaire, MM. F. Vandermolen et E. Irving, Mme G. Hewitt et M. l'abbé Albert Fréchette, curé de St. Joseph the Worker.

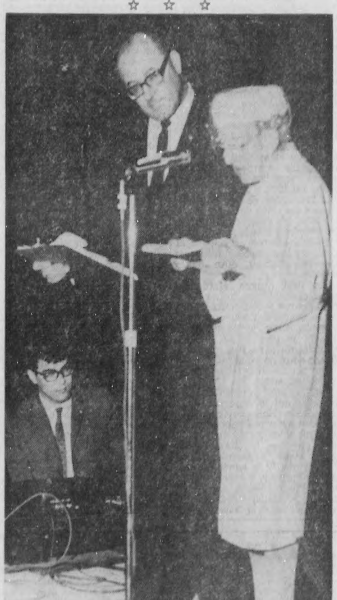
M. Bernie R. Wolfe, maître de cérémonies, s'acquitta à la perfection de sa délicate tâche qui consistait à nuancer ce double aspect de la réunion: l'aspect "chant-prière" dans une véritable atmosphère d'oecuménisme; et l'aspect "socio-patriotique" qui comporta surtout l'intervention de MM. Maitland Steinkoff, président de la Corporation Manitobaine du Centenaire, et Harry Fuller, maire de Transcona.

En plus du chant des hymnes par la communauté entière, sous la direction de M. C. Semchyscyn et accompagné par deux fanfares de l'Armée du Salut (Elmwood Corps et Winnipeg Citadel Young People's Band), on entendit en français la chorale de la paroisse de L'Assomption (dirigée par M. Guy de Margerie), en ukrainien le choeur des Ukrainiens catholiques de St. Michael's, en hollandais le choeur de l'Eglise Chrétienne Réformée et, aussi en ukrainien, le choeur des Grecs Orthodoxes Ukrainiens de l'église All Saints. M. Gordon Gooding chanta en solo le Notre Père. La fanfare de Transcona apporta sa contribution en jouant "Safe in the Arms of Jesus" et "Glory to God".

Mme Annie Gunn, vénérable octogénaire, lut les prières communes pour le Canada, pour la communauté, pour la paix et la liberté, pour la fraternité entre tous les hommes.

Le succès de cette assemblée de prière a fait naître chez tous ce voeu: se réunir ainsi dans un climat d'oecuménisme chaque année à Transcona.

☆ ☆ ☆



Mme Annie Gunn, octogénaire, lit les prières communautaires; près d'elle, M. Bernie Wolfe, maître de cérémonies.

La théorie des deux nations et le sort des minorités

Le dynamisme étonnant du Québec force tous les Canadiens, en cette année du Centenaire de la Confédération, à repenser sérieusement la structure même du pays. Ce fait est évident dans toutes les sphères de la société, d'un bout à l'autre de notre vaste territoire. Et les grandes formations politiques semblent bien décidées de ne pas se laisser dépasser par les remous de la pensée populaire, mais plutôt de la diriger, de l'orienter, de la mouler solidement.

C'est ainsi que, sous les yeux du pays tout entier, les penseurs et les technocrates du parti conservateur se lançaient récemment dans l'arène en essayant de définir avec précision leur pensée politique sur le statu quo, les états associés, le statut particulier, la théorie des deux nations. Les tenants du parti libéral qui, avouons-le, avaient déjà parcouru un bout de chemin en ce domaine constitutionnel, ne semblent pas vouloir se laisser dépasser en route. Et les porte-parole de tous les séparatismes, que ce soit au Québec ou ailleurs, ne cessent de harceler ceux qui s'acharnent encore à croire à l'unité du pays et croient pouvoir le sauver par des solutions nouvelles.

C'est dire qu'on n'a pas fini d'entendre parler de cette fameuse théorie des deux nations. Linguistes et philologues vont essayer de mieux nous expliquer encore que "deux nations" ça veut dire "two founding people", des politiciens vont promettre plus d'égalité culturelle et linguistique aux "minorités", en ce sens que les minorités françaises hors du Québec auraient à jouir des mêmes droits et privilèges dont profitent les Anglo-québécois, tout cela sous les yeux ébahis des Canadiens du "tiers groupe" qui n'étaient pas autour de la table de la Confédération en 1867.

Mais, pendant que philologues, sociologues, constitutionnalistes, politiciens cherchent des solutions et promettent des actions bienfaisantes, les deux groupes minoritaires du Manitoba et de la Saskatchewan restent condamnées à lutter pour conserver leur identité propre. Le climat actuel ne leur facilite pas trop la tâche, avouons-le. N'est-il pas vrai que même aux Etats Généraux, l'automne dernier, ils entendirent très souvent parler de "nation québécoise" par de fortes têtes qui sacrifieraient volontiers le million et demi de compatriotes qui ont le malheur de survivre en pays étranger? Et il faut avouer qu'ici même, dans nos deux provinces de l'Ouest, beaucoup de tenants du "one nation" n'acceptent pas plus notre attachement au Québec que l'affection des Québécois pour la France.

Donc, puisque nous voulons rester nous-mêmes, c'est-à-dire Canadiens de langue et de culture françaises hors du Québec, nous nous devons plus que jamais de solidifer les positions acquises et d'élargir notre champ d'influence et d'action. Concrètement cela veut dire, d'abord et avant tout, qu'il nous faut épuiser les miettes, petites ou grosses, que nous offrent certaines améliorations récentes des lois scolaires, tel ce bill 59 qui permet légalement de créer un meilleur climat francophone à 50 pour cent dans les écoles manitobaines, tel ce bill 16 qui, dans nos régions manitobaines, nous offre l'occasion d'une meilleure organisation et administration scolaires.

Ensuite, puisque l'été est bel et bien fini, il faut que les responsables de nos associations et institutions se remettent sérieusement au travail, dans un esprit d'unité et de dynamisme jamais égalé auparavant. Après tout, même dans notre pauvreté, nous possédons des collèges, des moyens de communication modernes (télévision, radio, journal), des associations culturelles (Cercle Molière par exemple), des institutions financières (Caisses Populaires), des mouvements de jeunesse (Jeunes Travailleurs), et une multitude d'associations qui englobent l'élite de nos instituteurs, de nos commissaires d'école, de nos parents. Et, donnant la direction générale, nos Associations d'Education qui n'ont plus à vivre l'heure de 1910 ou 1916, mais qui doivent quand même se nourrir de l'esprit qui poussait alors à l'héroïsme.

Le synode n'est pas un "parlement de l'Eglise"

CITE DU VATICAN — "Il est indubitable que, par le synode, le principe de la représentativité a été introduit dans l'Eglise aussi, mais cela n'a aucun rapport avec ce qui se fait dans la vie politique ou administrative", écrit l'Osservatore Romano en relevant que certains ont défini le synode épiscopal, qui va tenir ses assises à partir de la fin du mois, comme un "parlement de l'Eglise".

Après avoir fait valoir que les membres du synode ne sont pas élus par la base, mais par les conférences épiscopales et désignés en partie par le pape, le journal poursuit:

"Il faut en outre noter que le parlement est un organisme souverain qui a une capacité législative autonome. Le synode épiscopal est par contre soumis à l'autorité du pape, à qui il appartient de le convoquer, d'établir les thèmes à traiter, de le présider directement ou par le moyen de délégués et d'en approuver les décisions. Sa fonction est normalement consultative; elle ne jouit pas moins d'une grande autorité et d'un grand prestige et le synode sera toujours un organisme utile aussi bien au pape qu'à la Curie romaine."

Un "fonds national" de secours pour les pays sous-développés

Le quatrième dimanche du Carême, les catholiques du Canada seront appelés à souscrire au "fonds national" de secours, pour venir en aide aux pays sous-développés.

Ils seront invités à le faire par leurs évêques et les sommes versées constitueront l'apport de l'Eglise canadienne "à la paix et au développement du monde".

La première souscription aura lieu en 1968 et les administrateurs du fonds n'y ont intentionnellement prévu aucun objectif précis, si ce n'est "le plus possible".

Les représentants de l'Episcopat canadien ont précisé que le fonds sera administré par 19 gouverneurs, dont 17 laïcs et deux évêques seulement. Le directeur général choisi est M. Roméo Mayonne, de Toronto.

Les évêques ont ajouté que l'Eglise canadienne ne touchera pas un cent de ce fonds qui sera administré indépendamment. Les sommes recueillies seront versées à des organismes ou des mouvements visant à promouvoir le développement des pays. "Il ne s'agit pas de donner cet argent sans discernement, a précisé le nouveau président de la CCC, Mgr Alexander Carter, de Sault-Ste-Marie, mais plutôt d'aider les gens à s'aider".

M. Donald Fleming n'a pas été élu chef du parti progressiste-conservateur, mais il a été promu le 13 septembre à Winnipeg lieutenant-grand-commandeur du Conseil suprême de l'Ordre ancien et établi des Ecossais du Canada. Il n'y a pas à dire, c'est assez ronflant comme titre.

Un Ordre aussi digne se doit d'avoir un but sérieux: favoriser les recherches sur la débilité mentale, au moyen de bourses d'études.



Ci-dessus, de gauche à droite, MM. Joseph-P. Guay, maire de St-Boniface, Man., Paul Dozois, ministre des Finances et des Affaires municipales du Québec, et Reginald Dawson, maire de Mont-Royal, Qué., se félicitent mutuellement lors des cérémonies "québécoises" du jumelage de Mont-Royal et de St-Boniface le samedi 9 septembre. Les fêtes "manitobaines" du jumelage avaient eu lieu à St-Boniface le dimanche 4 juin dernier. La délégation de la ville cathédrale à ces fêtes comprenait, outre le maire Guay et son épouse, MM. et Mmes A. McKenzie, M. S. Ludwick, George McOuat, M. J. King et Laurent Desjardins, ainsi que M. Richard Wangling, représentant Fort Garry.

(Photo La Presse, Montréal)

"La caisse populaire et l'évolution économique"

MONTREAL — Les caisses populaires du Québec doivent-elles se lancer dans les investissements industriels et commerciaux?

Cette question, 3,500 délégués représentant 1,325 caisses populaires devront y répondre au cours d'un congrès qui aura lieu à Montréal du 5 au 8 octobre sous le thème: "La caisse populaire et l'évolution économique".

Ce congrès, le plus imposant jamais organisé par la Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins, réunira pour la première fois des délégués de l'Ontario et de l'Acadie, de même qu'une centaine d'observateurs européens de caisses coopératives de prêt et de crédit.

Les caisses populaires, appelées d'abord à répondre aux besoins de ses membres, pourront-elles, sans s'éloigner de leurs buts, se lancer dans le financement des sociétés industrielles et commerciales, et participer à des projets de rénovation urbaine?

Les caisses populaires pourront-elles faire davantage dans le domaine du financement des petites entreprises?

Devraient-elles investir dans le domaine industriel afin de se préparer à recevoir une main-d'oeuvre de plus en plus abondante et qualifiée?

M. Marcel Hogue, président du congrès, a donné un commencement de réponse à toutes ces questions, alors qu'il s'adressait aux journalistes le 13 septembre pour expliciter le thème du congrès:

1) "Nous avons déjà $5 millions d'investis dans la Société Générale de Financement. Il est possible que la Société Générale de Financement, à cause de l'expansion qu'on lui connait, sente la nécessité de recourir davantage aux Caisses populaires. Nous posons une question: Quelle devrait être notre attitude?"

2) "Il existe à l'heure actuelle la caisse de dépôt. Celle-ci aura d'ici huit à neuf ans, un capital de $2 milliards qui sera placé en bonne partie dans des obligations gouvernementales, de commissions scolaires ou de municipalités. Malgré le fait que ces institutions auront dans huit ou neuf ans, des besoins plus grands qu'aujourd'hui, il est à prévoir que le marché obligatoire dans ces domaines, offrira moins de possibilités qu'à l'heure actuelle. Par ailleurs, les Caisses populaires auront à ce moment un actif qui dépassera certainement les 2 milliards. Nous aurons donc des possibilités de placement plus grandes."

3) "Le rapport Deusch du Conseil Economique du Canada, qui a été publié en 1965, indiquait qu'en 1970, il y aura au Canada environ un million et demi de plus de travailleurs; ils requerront des emplois sur le marché du travail. En vue de procurer du travail à ces personnes, il faudrait que le produit national brut augmente d'au moins 5.5 pour cent par année, si on veut maintenir un taux de chômage autour de 3 pour cent. Ceci ne sera possible, nous dit la Commission Deusch, que si nos investissements en 1970 sont de 85.3 pour cent supérieurs à ceux de 1963."

4) "Le pourcentage de chômeurs au Québec par rapport au Canada, s'établit à environ 35 pour cent; il a déjà été de 39 pour cent et 37 pour cent. Il a donc une tendance à diminuer. Il faut cependant se rendre compte que le Québec ne possède pas le quart de la main-d'oeuvre active au Canada. C'est donc dire que nous possédons dans la province de Québec, plus que notre proportion normale de chômeurs."

5) "Le dernier rapport annuel du Conseil Economique du Canada semble prouver qu'il existe une relation entre le taux des investissements qui sont faits dans une province, le taux de chômage, ainsi que le revenu personnel per capita. Il semble d'après ces tableaux que plus les investissements sont élevés, moins il y a de chômage et plus le revenu personnel per capita augmente."

6) "Non seulement doit-il y avoir des investissements, mais ces investissements ne devraient pas servir seulement à financer des services publics. Ils doivent collaborer à l'édification de structures industrielles. Or, dans la province de Québec au cours de l'année dernière, il s'est investi beaucoup plus dans le secteur public que dans celui des entreprises. C'est même dans le Québec, au Canada, où l'Etat a fait le plus et où l'entreprise privée a fait le moins. Il faudrait sans doute réfléchir à ce phénomène et trouver les moyens nécessaires en vue d'améliorer la situation."

7) "Devant la loi adoptée par le gouvernement du Québec en regard de la rénovation urbaine ,les Caisses populaires, toujours sensibles aux questions qui touchent l'amélioration de l'individu, devraient-elles étudier jusqu'à quel point elles sauraient être présentes dans un tel projet?"

La France et le Québec

(Cet article a paru en août dans "La Prospérité", le mensuel montréalais de la solidarité économique canadienne-française.)

Les capitaux étrangers sont nécessaires au développement du Québec et du Canada. Peu de pays, toutefois, voient leur économie dépendre autant de l'étranger. Plus de 7,000 usines et plus de $26 milliards sont contrôlés par les filiales d'entreprises étrangères. Ces sommes représentent au-delà de 40% des actifs de l'industrie canadienne.

Le capital étranger

Le capital étranger était presque entièrement britannique jusqu'à la Grande Guerre de 1914. Depuis, progressivement, les Etats-Unis ont conquis pacifiquement le marché canadien.

En 1930, les capitaux étrangers au Canada s'élevaient à $7.6 millards dont $4.6 provenaient des Etats-Unis, $2.7 millards de Grande-Bretagne et $0.1 milliard d'autre pays. Après la Seconde Grande Guerre, l'accroissement du capital étranger s'itensifia. En 1951, les Américains possédaient au Canada $7.2 milliards; les Britanniques, $1.7 millard, et les autres pays $0.4 milliard.

Au 31 décembre 1963, les Américains possèdent $20.4 milliards investis au Canada, soit 78.1% des capitaux étrangers. La Grande-Bretagne possède au Canada $3.3 milliards, soit 12.7% des capitaux étrangers. 9.2% des capitaux étrangers originent principalement des Pays-Bas, de la Belgique, de l'Allemagne, de la Suisse et de la France.

L'influence de ces capitaux déséquilibre l'économie canadienne. En 1962, l'étranger contrôlait 54% des capitaux et 60% de l'administration de la fabrication canadienne. Dans le domaine du pétrole et du gaz naturel, la dépendance financière et la dépendance administrative s'établissaient à 63% et à 74% au 31 décembre 1962. Les capitaux des mines et de l'affinage provenaient de l'étranger dans une proportion de 63% et l'administration de ces secteurs était étrangère à 58%.

L'ensemble des entreprises commerciales et industrielles canadiennes était contrôlé à 35% par les capitaux étrangers et à 34% par l'administration étrangère.

Le monopole américain

Pour sa part, le capital américain exerce son influence dans les secteurs vitaux de l'économie canadienne. Il finance nos gouvernements pour $4.2 milliards; ce fait explique la résignation de notre personnel politique. Il contribue $1.8 milliard aux services d'utilité publique, $5.7 milliards aux industries de fabrication, $3.9 milliards dans le pétrole et le gaz naturel, $2 milliards dans d'autres industries d'extraction, $0.7 dans le commerce, $2 millards dans les finances et $1.2 milliards dans des industries diverses.

Ainsi, les Etats-Unis contrôlent 48% des industries de fabrication du Canada, 58% de la production minière et 60% du pétrole exploité au Canada.

Cette dépendance de notre économie à l'égard de Washington permet à monsieur Pearson de déclarer notre pays libre et nos provinces libres. Ce monopole étranger n'inquiète pas notre Premier Ministre, qui craint davantage l'ombre du grand Général qui ose parler de l'affranchissement des Canadiens français.

La diversification des capitaux étrangers

Nombreux sont ceux qui estiment essentiel de diversifier au Québec et au Canada les placements étrangers. Il ne serait pas mauvais non plus que quelques bailleurs de fonds parlent français.

Mais quelle est la politique québécoise en matière de financement extérieur? Combien de milliards étrangers sont nécessaires au progrès et au développement du Québec? Quelle est la diversification prévue? Quelles industries entend-on établir dans les régions éloignées et sous-développées du Québec? Quels efforts accomplit-on au Parlement pour faire venir les spécialistes nécessaires et les capitaux essentiels? Quel est le plan d'ensemble du Québec? Quels sont les contrôles envisagés sur les profits et sur la composition des conseils d'administration?

Notre manque de vision nous limite hélas au pain quotidien et à l'accueil des miettes qu'Ottawa nous verse.

Une priorité immédiate

La répartition du capital étranger nécessaire entre plusieurs pays bailleurs diminuerait notre dépendance envers chacun d'eux. Dans cette optique, il est souhaitable que quelque $3 milliards proviennent de France, pour équilibrer les capitaux britanniques et diminuer d'autant la venue de nouveaux capitaux américains. Il serait profitable au Québec d'aller aussi recruter quelques milliards en Italie, en Belgique wallonne et en d'autres pays.

Que faire de ces capitaux? Si notre Ministre de l'Industrie et ses économistes sont dépourvus de projets lucratifs et rentables, nous leur suggérons d'associer ces capitaux à l'action de l'Etat pour l'exploitation des ressources naturelles, mines et forêts. Il est temps aussi de réaliser le complexe sidérurgique dont on a tant parlé et d'établir un complexe pétrochimique où l'Etat du Québec pourrait conserver une participation majoritaire. Il devient urgent de songer aux programmes de développement des régions défavorisées. Enfin, que d'initiatives s'imposent qui correspondent aux besoins de notre population et aux exigences de notre économie!

La présence industrielle française

En attendant que MM. Johnson et Lesage décident de concevoir le plan de développement du Québec, portons notre attention sur les compagnies françaises venues s'établir ici au cours des récentes années.

Les Français, depuis surtout 1962, ont commencé à venir s'implanter au Québec. Ils comprennent maintenant que notre province est une base pour les échanges commerciaux et que les échanges techniques peuvent même les favoriser. La proximité du marché américain les intéresse et l'accès au marché canadien ne leur dxplait pas non plus.

Une centaine d'entreprises françaises sont aujourd'hui implantées en notre pays. Selon le Centre national du Commerce extérieur, les valeurs investies s'élèvent à $450 millions.

Les industries françaises sont diversifiées. Elles se sont établies principalement au Québec. Les Canadiens français doivent les considérer comme des entreprises nationales, dès qu'elles adhèrent au Canada français. D'autre part, les compagnies françaises doivent s'intégrer aux combats quotidiens de notre petit peuple. Cette homogénéité humaine et culturelle qui nous caractérise doit se transposer en entraide économique et en vie politique.

Des entreprises françaises au Canada

Nos lecteurs doivent connaitre les plus importants placements français au Canada. Dans tous les secteurs de l'économie, nous retrouvons des entreprises françaises.

Les "Ciments Lafarge" ont établi en Colombie-Britannique une usine de $27 millions. Ils ont aussi bâti, à Saint-Constant, près de Montréal, une usine de $35 millions dont la production double la première.

Dans le secteur industriel, l' "Air Liquide" compte une vingtaine d'usines réparties sur tout le territoire canadien.

Dans les recherches pétrolières, nous remarquons la présence de plusieurs sociétés françaises installées récemment. La "SNPA" a produit 25,000 barils de pétrole par jour en 1966 et son capital atteint $30 millions. L' "ERAP", la "Compagnie française des pétroles" et d'autres sociétés conduisent dans l'Ouest des recherches fructueuses.

Dans le domaine de l'électricité, la "CGE" a créé, avec une société canadienne, une usine située au Québec, qui fabrique des disjoncteurs et des isolateurs. Au Québec, "Alsthom" produit des alternateurs.

Dans l'automobile, "Peugeot et Renault" ont établi à Saint-Bruno une usine de montagne pour 10,000 voitures.

Dans la chimie, "Kuhlman" et les "Huperphosphates Reno" produisent de l'acide phosphorique pour engrais composés. Ils y ont investi $7 millions.

Dans l'industrie agricole, la société "Louis Dreyfus" construit à Port Cartier un élévateur à grain d'une valeur de $14 millions. 125 Québécois y travailleront. La compagnie "Sanders" a établi une petite usine d'aliments de bétail.

Dans la mécanique, "Poclain Canada" réussit à s'imposer sur le marché.

Dans le tabac, "Bastos, Seita et Job", en 1966, ont établi à Louiseville, une usine de production de tabac et de cigarettes. Ils y ont investi $3 millions.

Dans les mines, les "Potasses d'Alsace" exploitent, en Saskatchewan, des gisements de potasse qui se sont révélés d'une grande richesse.

Dans le domaine bancaire, le "Crédit Foncier Franco-Canadien" possède un actif de plus de $200 millions. Cette filiale de la "Banque de Paris" est intégrée au Québec et elle contribue au progrès de la Province. La "Société financière pour le Commerce et l'Industrie", filiale de la "BNP", participe activement à la venue de capitaux français et ses $35 millions travaillent au développement du Québec.

Dans l'assurance, la "Mutuelle Générale Française-Vie" a commencé ses opérations en 1964 et 4 autres compagnies françaises souscrivent chez nous des primes d'assurances générales.

Conclusions concluantes

Depuis quelques années, des capitalistes français ont commencé à s'intéresser au Québec. Sachons vivre avec eux. Ils augmenteront notre nombre et ce renouvellement démographique améliorera nos conditions de vie.

Mais l'espoir réside en l'avenir. Il consiste à concevoir en dimension de grandeur. Il doit surtout se traduire en la réalisation fidèle du rêve entrevu. Cessons de parler. Etablissons notre programme! Bâtissons vite nos plans de développement! Allons recruter les $3 milliards nécessaires au progrès du Québec.

De grâce, MM. Johnson et Lesage, n'attendez pas que M. Pearson recrute des capitaux en France. Il s'entend très mal avec M. Charles de Gaulle. Et comme il désire que la Grande-Bretagne entre dans le Marché Commun, il acceptera que la France investisse au Québec, pourvu, sans doute, pensera-t-il, que le Général n'y revienne pas . . .

Rosaire Morin

Ce qu'est M. Stanfield

La carrière politique de M. Robert Stanfield a commencé dans un petit chalet de Chester, en Nouvelle-Ecosse, en 1946, au moment même où le parti conservateur se retrouvait évincé de l'Assemblée législative de cette province. C'est au cours de cette réunion qu'un groupe de Tories décida d'identifier le parti à une figure nouvelle, en l'occurence, M. Stanfield. L'année suivante, M. Stanfield, que l'on venait de pousser littéralement à la politique, fut élu à la présidence du parti conservateur de la Nouvelle-Ecosse. En 1948, il en devenait le leader.

Puis, il amorce le miracle conservateur et se bâtit du même coup, dans sa province, une popularité pour le moins extraordinaire. En 1949, il fait son entrée à l'Assemblée de la Nouvelle-Ecosse avec cinq autres députés. En 1953, les conservateurs avec M. Stanfield à la barre poursuivent leur marche ascendante et doublent leur représentation en Chambre faisant élire douze députés.

En 1956, Angus Macdonald est décédé. Robert Lorne Stanfield devient le Premier ministre de la Nouvelle-Ecosse avec 23 députés. Alors âgé de 42 ans, il devient le plus jeune Premier ministre du pays. Il a mis fin à 23 ans de régime libéral.

Par la suite, il ne cesse d'accumuler les succès. En 1960, 1963 et 1967, ce sont de retentissantes victoires qui le reportent à la tête de la Nouvelle-Ecosse, la dernière avec pas moins de 40 victoires dans les 46 comtés de cette province. M. Stanfield détenait aussi le portefeuille de l'Education. Et le samedi 9 septembre dernier, au congrès de son parti au Maple Leaf Gardens, il poursuivait cette carrière ascendante en devenant leader des conservateurs du Canada. Seulement deux autres Premiers ministres provinciaux ont réussi cet exploit au cours du dernier quart de siècle et quatre dans toute l'histoire du parti. Un seul de ces Premiers ministres provinciaux, Sir John Thompson, a réussi à mener le parti conservateur au pouvoir à Ottawa. Fait intéressant, M. Thompson avait été lui aussi Premier ministre de la Nouvelle-Ecosse.

L'homme

M. Stanfield, on l'a souvent répété, n'a rien du tribun qu'était M. Diefenbaker, comme les Canadiens ont su s'en rendre compte par son discours le samedi 9 septembre dernier, au congrès de son parti au Maple Leaf Gardens.

Il est sans couleur. Il parle facilement, s'exprime clairement, sans aucun artifice. Il est souvent sec. On le dit timide et d'une très grande simplicité. Dans ses conversations, toutefois, il devient sympathique et très humain. Ses collègues de la Nouvelle-Ecosse affirment qu'il est effacé.

Robert Lorne Stanfield est né à Truro en Nouvelle-Ecosse, le 11 avril 1914. Il est âgé de 53 ans.

Son père, Frank Stanfield, élu à quatre reprises au Parlement de sa province, devint plus tard lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Ecosse.

En 1940, il épousa Joyce Frazee, de Vancouver. Les époux Stanfield eurent quatre enfants: Sarah Jamesie Eleonore, Robert Maxwell Holmes, Judith Joyce et Miriam Julia.

En 1954, Mme Joyce Stanfield perdit la vie dans un accident de la route près de Halifax alors que son époux accompagnait M. George Hees, président des conservateurs du Canada, à Sydney.

En 1957, M. Stanfield épousait en secondes noces Margaret Hall, la fille du juge W. L. Hall, de la Cour suprême de la Nouvelle-Ecosse. La province devait prendre connaissance de l'événement après la cérémonie.

M. Stanfield détient des intérêts importants dans Stanfield Ltd., une entreprise familiale spécialisée dans la confection de sous-vêtements.

Le Premier ministre de la Nouvelle-Ecosse répond personnellement à son téléphone par un simple "Hello". Son numéro, que l'on retrouve dans l'annuaire de Halifax, est 422-3130. Il habite l'avenue Gorsebrook, dans la capitale de la Nouvelle-Ecosse.

M. Stanfield a cessé de fumer depuis plusieurs années.

Il marche pour se rendre à son bureau tous les matins, lorsque les conditions atmosphériques le permettent. Les citoyens de Halifax sont habitués aux marches dominicales de M. et Mme Stanfield.

M. Stanfield est enclin à voir la vie en rose, ce qui lui vient, dit-on, de son hobby, le jardinage.

Il accepte très difficilement la critique.

Etudiant, il décrocha tous les honneurs, dont la médaille du gouverneur général, à l'université Dalhousie. Par la suite, il étudia le Droit à Harvard.

Pas plus que son prédécesseur, M. Diefenbaker, le nouveau leader conservateur ne maitrise la langue française.

M. Stanfield a prédit qu'il deviendra Premier ministre du Canada d'ici un an.

Lorsque les nouveaux châtelains de Stornoway prendront possession de la résidence officielle du chef de l'Opposition, à Rockcliffe, M. Stanfield retrouvera un coin de la région de la capitale nationale qu'il a bien connu. M. Stanfield est en effet un diplômé du collège Ashbury, de Rockcliffe.

La Liberté et le Patriote
Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A.
Journal hebdomadaire imprimé le mercredi, à Winnipeg, Manitoba, au numéro 619 de l'avenue McDermot, par la Canadian Publishers Limited.
Tirage ABC Certifié
Administration et publicité: Brunelle Léveillé
Rédaction: Roméo Bédard, O.M.I.
Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à **La Rédaction,** 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. **(Tél.: 775-8443)**
Toute correspondance relative aux abonnements et à la publicité doit être adressée à **L'Administration,** 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. **(Tél.: 774-3415)**
Canada: $4.00 par année
Autres pays: $5.00 par année
Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire.

Trop de guerres

A chacune des guerres, il est certain qu'on a fait croire à chacune des populations concernées que la prise des armes est nécessaire pour apporter un remède permanent à un problème posé par "L'ennemi". Or, la guerre ne règle rien et il faut la recommencer. Durant la période de 1480 à 1941 la Grande-Bretagne est allée en guerre 78 fois; la France, 71; l'Espagne, 64; la Russie, 61; l'Autriche, 52; la Turquie, 43; la Suède, 26; l'Italie, 25; la Hollande, 23; l'Allemagne, 23; le Danemark, 20; la Chine, 11; et le Japon, 9.

L'ordre du jour du synode des évêques

CITE DU VATICAN—L'athéisme, ce mal de notre époque, sera l'un des thèmes dominants du synode épiscopal qui s'ouvrira le 29 septembre et dont les travaux dureront, en principe, jusqu'au 29 octobre. La régulation des naissances ne figurera pas à l'ordre du jour de l'assemblée. C'est ce qui ressort des déclarations que Mgr Ladislas Rubin, secrétaire général du synode, a faites à la presse.

Au synode participeront 197 membres, dont 135 élus par les 95 conférences épiscopales du monde entier, auxquels le pape a ajouté les évêques de Gibraltar, Izmir, Luxembourg et Monaco, les cardinaux chefs des dicastères romaines. Les membres désignés par le pape sont au nombre de 25, dont les cardinaux Maurice Roy, archevêque de Québec, Angelo Dell'Acqua, Antonio Samore, Gabriel Garrone, Alexandre Renard, archevêque de Lyon, Gabriel Garrone, pro-préfet des Séminaires, Mgr Alfredo Scherer, archevêque de Porto Alegre Brésil et Mgr François Charrière, évêque de Genève, Fribourg et Lausanne.

A l'ordre du jour figurent les questions suivantes qui seront abordées dans l'ordre: Révision du code de droit canon, Séminaires, Liturgie, Doctrine: opinions les plus dangereuses et Mariages mixtes.

Sur la révision du code de droit canon, à laquelle travaille une commission nommée par Jean XXIII, le synode sera appelé à donner des conseils. Mgr Rubin a indiqué à ce sujet que la commission, dans l'esprit du concile, entend maintenir au code son caractère juridique et son esprit. Mais le nouveau code ne sera pas basé sur des normes disciplinaires trop rigides et laissera aux évêques une plus grande liberté, étant donné que les normes du code "s'inspireront, a dit Mgr Rubin, de l'esprit de charité, de modération et d'équité du message évangélique".

Sur la question des séminaires, les évêques auront à se prononcer sur plusieurs questions touchant à la fois la formation des séminaristes et celle de leurs éducateurs. Il s'agira notamment de savoir, pour les premiers, s'il est opportun de constituer au sein de chaque conférence épiscopale une commission technique de supérieurs et de professeurs et de tenir tous les ans, auprès de la congrégation des Séminaires, une réunion des évêques chargés des séminaires.

Pour ceux qui devront former les séminaristes, il s'agira d'établir s'ils doivent nécessairement suivre un cours annuel dans un institut créé à cet effet, si une commission d'experts doit être nommée pour la création de tels instituts au sein de chaque conférence épiscopale et s'il est opportun de se prévaloir, pour la formation des éducateurs, d'instituts tels que ceux des sulpiciens, des lazaristes et autres.

Pour la liturgie, un projet de messe normative, visant à assurer une large participation des fidèles tant aux prières qu'aux chants sera soumis aux pères qui seront appelés à assister à la célébration d'une messe paroissiale ayant toutes les particularités de la messe normative. Une réforme des autres offices est prévue, qui établit notamment que les matines pourront être dites à toute heure de la journée et non plus la nuit seulement.

Sur le chapitre des errements et des excès doctrinaux qui se manifestent au sein de l'Eglise et qui, de loin, constituera le sujet plus important du synode, Mgr Rubin a déclaré que l'Eglise ne devra pas arrêter le ferment créé par le concile, mais plutôt l'endiguer dans la bonne voie.

La synode se penchera en particulier, en matière d'athéisme, sur le problème de la théologie dite de sécularisation, prônée surtout par un groupe de théologiens protestants de l'Amérique du Nord et qui a des affinités avec l'intérêt exclusif manifesté par la cité terrestre, c'est-à-dire le monde dont s'inspire l'athéisme moderne.

Dans le domaine de la doctrine, le synode abordera la crise d'autorité au sein de l'Eglise pour réaffirmer la nécessité de l'autorité des pasteurs. Cette autorité devra s'exercer cependant dans l'esprit de Vatican II à tous les degrés de la hiérarchie ecclésiastique, par un dialogue ouvert et une franche collaboration dans l'obéissance.

Le synode envisagera l'opportunité d'organiser, avec le concours des autres confessions chrétiennes, une manifestation internationale qui devra être, contre l'athéisme, un témoignage de la charité du Christ.

Les films de l'Expo

NEW YORK — Le magazine newyorkais McCalls a fait parvenir à la direction de l'Expo une note suggérant que tous les films montrés dans les divers pavillons de l'Expo soient projetés à New York, après l'Expo. McCalls insiste surtout sur le spectacle du Labyrinthe, dont la réputation s'est rapidement répandue outre-frontière. "Vous serait-il possible de le présenter à New York", demande le magazine. "Certainement, a répondu l'Expo. Vous n'avez qu'à construire un édifice de $4,000,000 pour en faire la projection".

Le prix du blé

REGINA — Les producteurs canadiens de blé font actuellement face à la situation commerciale la plus critique qu'ils aient connue depuis plus de vingt ans, a déclaré le 12 septembre M. Charles W. Gibbings, président de l'Office du blé de la Saskatchewan.

M. Gibbings a précisé que le prix du blé canadien a baissé de 22 cents le boisseau quand il a fallu faire concurrence aux politiques de prix des autres pays exportateurs.

Les producteurs mondiaux de blé ne sont plus protégés par un accord international sur le blé parce que le cinquième de ces accords est venu à expiration le 31 juillet et que pour des raisons d'ordre technique le sixième qui a été signé ne peut pas entrer en vigueur avant le 1er juillet 1968, a-t-il dit.

Il a souligné que le prix actuel à l'exportation pour le blé d'hiver contenant 13 pour cent de protéine est de $1.75 rendu au Golfe du Mexique, ce qui se trouve être 3½ cents plus bas que le prix plancher du sixième accord sur le blé négocié à Genève durant le Kennedy Round.

La politique de prix adopté par les Etats-Unis fait beaucoup de tort, a dit M. Gibbings. Il me semble que toutes les nations participant à l'accord de Genève ont l'obligation morale de respecter les prix plancher auxquels ils ont donné leur approbation: les difficultés techniques pour mettre la dernière main au document final ne devraient pas servir d'excuse pour couper les prix plancher.

Un télégramme

Il a mentionné qu'il avait envoyé un télégramme au ministre du Commerce, M. Winters, invitant le gouvernement fédéral à discuter la question avec les Etats-Unis.

Il est bon de souligner que le prix américain baissa en dessous du prix plancher le 13 juillet, lendemain du jour où 52 nations se réunirent à Rome pour commencer les discussions afin de mettre en vigueur le sixième accord international sur le blé, a déclaré M. Gibbings.

Les implications de cette concurrence coupe-gorge qui dure depuis quelque temps sont sérieuses, mentionne-t-il.

Les pays importateurs, a-t-il poursuivi, vont mettre en question toute ratification officielle du sixième accord international si les prix restent plus bas que ceux qu'ils auraient à payer aux termes de l'accord.

Il n'y a aucune indication actuellement à l'effet que les Etats-Unis ont l'intention de modifier leur politique présente, a-t-il mentionné.

Plus tôt cette année, M. Freeman, secrétaire d'Etat à l'Agriculture, avait fixé l'objectif d'exportation de blé à 750 millions de boisseaux pour les Etats-Unis. Sa politique indiquait également qu'une plus petite partie de cette quantité serait destinée au programme des dons. Il apparait donc que les Etats-Unis se lancent dans une politique visant à vendre plus de blé pour moins d'argent afin d'atteindre leur objectif.

M. Gibbings a qualifié telle politique de "folie".

Il a été mainte.. fois prouvé que des prix plus bas n'augmentent pas la consommation humaine de blé; tout ce qui arrive est que les autres exportateurs coupent aussi leurs prix et le volume importé reste le même.

Hausse des prix

WASHINGTON — Le Canada et les Etats-Unis maintiendront des politiques visant à augmenter le prix du blé.

C'est sur ce point que se sont entendus le 12 septembre à Washington le ministre fédéral du Commerce, M. Robert Winters, et le secrétaire américain de l'Agriculture, M. Orville Freeman.

M. Winters s'était rendu dans la capitale américaine afin de discuter avec M. Freeman, ainsi qu'avec le représentant spécial du président Johnson en matière de relations commerciales, M. Roth, sur les implications des accords du Kennedy Round, notamment au sujet des accords sur le blé.

M. Winters, dans un communiqué émis par l'ambassade du Canada à Washington et distribué le 12 à Montréal alors que le ministre du Commerce était dans la métropole, a remarqué que le prix du blé sur le marché mondial se vend légèrement en-dessous du prix minimum conclu à Genève.

Préoccupé comme son collègue, M. Freeman, par la baisse du prix du blé, M. Winters dit être tombé d'accord avec le ministre américain pour maintenir des politiques pour augmenter ces prix.

Seminar de trois jours pour les prêtres du diocèse de St-Boniface

A Wendigo, à quelques milles de Lac du Bonnet, une trentaine de prêtres du diocèse de St-Boniface se réunissaient récemment pour approfondir et préciser leur collaboration à l'apostolat des laïcs.

Pendant trois jours, l'usage intensif des méthodes actives fut mis au profit du groupe pour le conduire progressivement vers des réponses personnelles aux nombreux problèmes suscités dès la première séance. M. Roland Marcoux, dont l'activité est bien connue en milieu "jeunes travailleurs", anima le groupe dans ses discussions. Le choix de l'animateur et sa compétence dans le maniement des méthodes actives de travail furent remarqués et grandement appréciés des participants. On souligna ainsi avec satisfaction combien l'expérience tenait compte de l'aspect humain relié à chacune des questions discutées et la plus grande possibilité pour chaque participant de s'identifier à la "vraie vie".

Les messes concélébrées, une soirée sociale, les jeux mis au service du groupe et l'usage de la piscine intérieure furent autant de moyens qui donnèrent au programme un climat favorable au dialogue.

Méthodes actives

Les méthodes actives ont ceci de merveilleux qu'elles accordent aux participants la chance d'exprimer leurs préoccupations personnelles. La première séance fut employée à cela. Les questions soumises pouvaient alors se grouper sous les titres suivants: Action Catholique — priorités dans les tâches pastorales — adaptation et renouveau — relations humaines — rôle de "leadership" et éducateur — coordination et pastorale d'ensemble.

L'analyse de ces situations et l'évaluation des problèmes soulevés prirent facilement la bonne moitié du stage. En langage technique cette phase est étiquettée "défrustration" parce qu'elle accorde au participant la chance de communiquer son point de vue personnel sur les choses.

C'est aussi au cours de cette phase de travail que se dégagea la "complexité" des situations mises en jeu. Il apparut plus clair en effet que la situation soulevée au départ par l'un est très souvent reliée à celle soulevée par un autre. Cette démarche a donc permis au groupe de se sentir "solidaire" dans les situations soulevées et cette attitude devait être mise à grand profit dans l'étape suivante où il était question des "décisions et tâches" à accomplir.

Décisions et tâches

Les prêtres dans les zones pastorales travaillent déjà en équipe, mais les zones ne se connaissent pas entre elles. C'est un problème jugé important. Il sera discuté dans chacune des zones. On tentera de le résoudre en analysant divers moyens aptes à susciter un meilleur inter-échange.

L'aumônier diocésain en apostolat des laïcs devra se familiariser avec les problèmes particuliers aux zones, et là où le besoin se fait sentir il présentera dans les zones les programmes diocésains en apostolat des laïcs. Il le ferait de concert avec les dirigeants laïcs des divers mouvements.

Enfin, à l'intérieur des zones pastorales il fut jugé utile que les prêtres, de plus en plus, dépassent les limites géographiques des paroisses pour assumer une responsabilité pastorale précise au niveau des zones, soit en catéchèse, soit au niveau des divers mouvements laïcs.

Décès

M. Louis-Philippe Gagnon est décédé à Ottawa le jeudi 7 septembre, à l'âge de 70 ans. Le service fut chanté en la basilique d'Ottawa et l'inhumation eut lieu au cimetière Côte-des-Neiges à Montréal.

Né à Trois-Pistoles, Qué., M. Gagnon vint au Manitoba en 1912. Il habita St-Boniface pendant de nombreuses années et était un ancien du collège où il obtint son baccalauréat ès arts. Il fut propriétaire de la Librairie Kérouac de Winnipeg. Depuis 1937, il était traducteur au gouvernement fédéral à Ottawa.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, née Marguerite Tassé, et un fils.

* * *

M. Georges Guénette est décédé subitement le jeudi 14 septembre à Ottawa, Ont., à l'âge de 27 ans. Il laisse dans le deuil son père et sa mère, M. et Mme Jules Guénette, de 458, rue Aulneau; cinq soeurs, Mme L. Séguin (Lucille), Florence, Mme Paul Auger (Alice), et Mme Graham Stinson (Simone), toutes de St-Boniface, et la Rév. Sr Marie-Gérard, de la Congrégation de Notre-Dame des Missions, de Montréal; trois frères, Aimé, de St-Norbert, Maurice, de St-Vital, et Jean-Paul, de St-Boniface.

La dépouille mortelle a été exposée à la chapelle funéraire P. Coutu le mardi soir 19 septembre et le service fut chanté en la basilique de St-Boniface mercredi matin à 11 h. L'inhumation eut lieu au cimetière de St-Boniface, rue Archibald.

Les porteurs étaient MM. Ronald Séguin, Gilbert Guénette, Roger, Maurice et Gérard Auger, tous neveux du défunt, et son ami, Georges Rajotte.

M. Georges Guénette avait été employé au poste CKSB pendant quelques années et au moment de sa mort il était au service de Radio-Canada à Ottawa.

Remerciements

M. et Mme Jules Guénette remercie sincèrement tous ceux et celles qui leur ont témoigné leur sympathie à l'occasion de la mort de leur fils, Georges.

* * *

M. Albert Lambert, âgé de 58 ans, de 212, avenue Champlain, Noranda, Qué., autrefois de St-Boniface, est décédé subitement à Montréal le dimanche 17 septembre. Les funérailles eurent lieu à Noranda le jeudi 21 septembre.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, née Elisabeth Dubé; trois filles, un fils et cinq petits-enfants; quatre soeurs, Mme R. Dubreuil (Antoinette), Mlle Cécile Lambert, Mme Edgar Bouchard (Luce) et Mme Len. Morris (Joséphine), et deux frères, Edouard, de St-Boniface, et Arthur, de Minneapolis.

Né au Manitoba, M. Lambert était voyageur pour la compagnie Canada Packers depuis plus de 30 ans. Il était diplômé du collège de St-Boniface.

Le R. P. Raphaël Lechasseur, O.M.I. directeur de l'Ami du Foyer depuis cinq ans, quittait le Manitoba lundi dernier 18 septembre en route vers Rome. Le T. R. P. Léo Deschâtelets, supérieur général des Oblats de Marie Immaculée, vient en effet de le nommer secrétaire du bureau international de presse des Oblats, qui comporte un double service: un service "interne" qui fait connaitre aux Oblats du monde entier le fruit des travaux des quatre grandes commissions de la Congrégation, soit celles de la vie religieuse, des études, de pastorale et des missions, et de l'administration; et un service "de relations extérieures" qui envoie aux moyens de communication des divers pays des nouvelles des travaux apostoliques des Oblats à travers le monde.

Depuis plus de 25 ans, le Père Lechasseur a pratiquement fait tout son ministère dans l'Ouest canadien. Il fut tour à tour curé missionnaire dans le diocèse de Grouard, prédicateur de retraites, directeur de la revue familiale et missionnaire "L'Ami du Foyer". Comme prédicateur, il a multiplié les retraites paroissiales, religieuses, scolaires, fermées, se spécialisant parfois dans le domaine des retraites de fiancés et de jeunes ménages, et donnant des cours de préparation au mariage.

Il demeurera désormais à la Maison Générale des Oblats, 290, Via Aurelia, Rome 6, Italie.

Ligue de 10 quilles du Cercle Ouvrier

Résultats du 15 septembre

Club Belge no 1 1 — Seals 2; CKSB 0 — Club Belge no 2 3; The Blues 1 — Twin Cities Painting 2; Western Paint 1 — Can. de Naissance 2; Cercle Ouvrier 1 — Marion 2; Huot 2 — Medo-Land 1.

Hautes 3 parties

B. Lévêque	561
C. Debuck	541
R. Lévêque	535
M. Marion	532
G. Marion	522
D. Bayer	513
J. Lavoie	512
J. Robert	512
J. Gosselin	509
A. Rajotte	501 (200)
R. Marion	500 (201)

Haute Partie d'équipe: Marion 884; hautes 3 parties d'équipe: Marion 2502.

Position des 1ères équipes

Twin Cities Painting	5—1
The Blues	4—2
Medo-Land	4—2
Club Belge no 2	4—2

Le Comité de Crédit de la Caisse Populaire de St-Boniface à l'oeuvre



Le Comité de Crédit de la Caisse Populaire de Saint-Boniface fait un travail énorme. Depuis le début de l'année le Comité de Crédit et l'officier des prêts se sont réunis 38 fois pour approuver 555 prêts au montant total de $1,152,000; à noter que le Comité travaille sans aucune rémunération. Par son grand dévouement ce Comité contribue d'une façon tangible au succès de la Caisse Populaire de Saint-Boniface. Membres du Comité: de gauche à droite: Joseph St-Hilaire, père, Philippe Ayotte, Paul Bergeron, Joseph-H. Désautels, Guy Carrière et l'officier des prêts, Maurice Therrien. (Le Comité de Publicité)

Les cloches de St. Nicholas

A l'occasion du centenaire de la Confédération canadienne, la paroisse ukrainienne catholique de St. Nicholas (rues Bannerman et Arlington) de Winnipeg a décidé de munir sa nouvelle église d'un superbe clocher où on logera les trois cloches de l'ancienne église qui se trouvait à l'avenue Flora.

Les architectes Green, Blankstein et Russell voient aux plans et devis du clocher, tandis que les Etablissements Cogné Enreg. de Montréal s'occuperont d'installer la sonnerie motorisée des cloches. La Maison Cogné est très bien connue pour ses travaux accomplis un peu partout au Québec et, en particulier, à l'église Notre-Dame de Montréal.

Le clocher de St. Nicholas sera le premier dans l'Ouest où les cloches sonneront "en pleine volée" moyennant un système électrique. Il suffira de presser un bouton et les moteurs Bodet, de fabrication française, mettront en branle trois cloches pesant respectivement 2,100, 1,000 et 650 livres. La sonnerie en volée aura l'avantage de permettre au son de chacune des cloches de se répandre librement et de s'entremêler dans l'espace.

Cette réalisation des Etablissements Cogné à l'église St. Nicholas est due à l'initiative de leur représentant à Winnipeg, M. Michel-Lucien Rowan. Diplômé de l'Université de Montréal, M. Rowan poursuit actuellement sa maîtrise en économie à l'Université de Manitoba. Il prépare également une thèse sur "les Carillons de la Province de Québec" à remettre au Conseil Canadien des Recherches. Il y a déjà plusieurs années que M. Rowan s'intéresse de façon particulière aux carillons et cloches d'église. Depuis quatre ans il a enregistré sur bande magnétique les carillons de quelque 143 églises, surtout de Montréal et de Québec.



M. Michel-Lucien Rowan

On nous apprend que M. Cogné compte venir lui-même assister à l'inauguration du clocher de St. Nicholas. Qui sait s'il ne serait pas opportun de profiter de l'occasion pour l'entendre à un dîner de la Pensée Française, à St-Boniface? Une maison du Québec qui fait affaire à Winnipeg, c'est tout de même un événement à souligner, et les Franco-manitobains aimeront certainement causer avec MM. Cogné et Rowan.

Legs de $10,000

Feu Léo Hervo, qui toute sa vie avait donné le meilleur de lui-même à l'Eglise et à la Société, particulièrement dans le domaine de l'éducation, a fait un legs de $10,000 dans son testament à la Fondation Catholique du Manitoba (The Catholic Foundation of Manitoba).

La Fondation fut incorporée en 1964. Elle est la création du conseil d'état des Chevaliers de Colomb qui, comme Souvenir du Centenaire, lui accorda un don initial de $10,000, plus un octroi d'organisation au montant de $1,000. Le legs de charité de feu Léo Hervo est le premier accordé à la Fondation.

M. Hervo fut l'instigateur du mouvement qui créa éventuellement cette organisation sans profit, qui permettrait aux Manitobains d'apporter leur participation aux oeuvres philanthropiques de l'avenir. Dons et legs de charité peuvent être confiés à la Fondation avec l'assurance que ses administrateurs respecteront les voeux des donateurs, qu'il s'agisse de favoriser des buts charitables de religion, d'éducation ou de culture.

Les directeurs de la Fondation, par la voix de M. Léo Soenen, notent que M. Hervo, par son testament, assure la permanence de cet esprit oecuménique qui marqua sans cesse ses activités au sein de l'Eglise et des affaires publiques.

A noter qu'au lendemain de la mort de M. Hervo, ses amis et collègues du monde de l'éducation et des affaires ont contribué à un "Fonds" pour une bourse d'études Léo Hervo. Le fonds, qui dispose déjà de $680, est administré par la Fondation Catholique du Manitoba qui espère recevoir d'autres dons en argent. Les contributions doivent être adressées ainsi: La Fondation Catholique du Manitoba, Boîte postale 1364, Winnipeg 1, Man., avec cette précision "pour Bourse Léo Hervo".





Les treize provinciaux Oblats du Canada, responsables de l'apostolat de plus de 2,000 Pères et Frères, ont tenu une réunion importante les 8 et 9 septembre au Cap-de-la-Madeleine pour étudier plusieurs de "leurs" problèmes communs: missions, personnel, spécialisation, vocations, formation et recyclage, coopération interprovinciale et intercommunautaire, et avec la hiérarchie canadienne. Au terme de la réunion ils ont nommé les "officiers" de la Conférence Oblate du Canada: RR. PP. Léopold Engel, provincial de la province St. Mary's (Regina), président, Aurélien Giguère (Montréal), vice-président, et Georges-Marie Latour (Alberta-Saskatchewan), secrétaire-trésorier. Dans la photo ci-dessus l'on voit, de gauche à droite, trois des provinciaux: RR. PP. Jean-Paul Tanguay, Whitehorse, Yukon, Yvon Isabelle, Québec, et Gérald Kelly, vice-provincial, Ottawa.

(Photo Jean Normandin, Cap-de-la-Madeleine)

FILMS au poste CBWFT

Explications

La valeur humaine et chrétienne du film est indiquée après le dernier tiret. A la fin du texte s'ajoute, quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes: (e) enfants; (a) adolescents.

Les chiffres placés immédiatement à côté du titre réfèrent à la valeur artistique: (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

Vendredi 22 septembre

11 h. — **Quand la chair succombe** (5) It. 1962. Mélodrame de M. Bolognini avec Anthony Franciosa et Claudia Cardinale. — Un célibataire endurci s'éprend d'une jeune fille volage. — Sent la recherche. Long et ennuyeux. Interprétation satisfaisante. — Sujet à réflexion. Atmosphère pessimiste. Comportements répréhensibles.

Samedi 23 septembre

11 h. — **Les bonnes femmes** (5) Fr. 1960. Etude de moeurs de C. Chabrol avec Bernadette Lafont et Lucille Saint-Simon. — Les aventures de quatre jeunes vendeuses parisiennes. — Mise en scène habile. Recherche de l'effet. Interprétation inégale. — Film négatif et déprimant. Vulgarités. Scènes d'exhibitionnisme.

Mercredi 27 septembre

8 h. — **Marguerite de la nuit** (3) Fr. 1955. Drame fantastique de C. Autant-Lara avec Michèle Morgan et Yves Montand. — Un homme signe un pacte avec le diable pour connaître amour et bonheur. — Décors insolites. Beaucoup d'atmosphère. Interprètes remarquables. — Situations ambiguës. Liaison.

Sts-Martyrs-Canadiens

Le Club Béliveau n'a pas cessé ses activités durant les mois de vacances. L'exécutif a cherché à intéresser ses membres par une variété d'amusements: pique-nique, "corn roast", tournoi de golf, et douze équipes mixtes ont commencé à jouer aux quilles le jeudi soir au Niakwa Bowling Lanes.

Le dimanche 10 septembre avait lieu un dîner-communion. Une conférence très intéressante sur les sacrements fut donnée par le nouveau curé, M. l'abbé Pierre Raymond.

Les paroissiens sympathisent avec les personnes de la paroisse qui ont perdu un des leurs au cours de l'été, entre autres, Mmes Louis Marius, Laurent Himbault et Louis Brisebois.

PETITE NOTE

Dernièrement, M. et Mme Armand Lévêque arrivaient dans leur ville natale, St-Boniface, après un séjour inoubliable à Montréal. Demeurant chez des amis, ils se rendirent avec eux dans les endroits historiques de Montréal, sans oublier l'Expo, cette fantastique Terre des Hommes, qui était le but du voyage. Ils visitèrent aussi des parents à Drummondville. Leur fils, Réal, qui les accompagnait, demeura à Montréal une semaine de plus afin de goûter davantage aux beautés de l'Expo.

Avis aux abonnés

Pour toute demande de changement d'adresse, il faut mentionner l'ANCIENNE et la NOUVELLE adresse.

Chaque demande de changement d'adresse doit aussi être accompagnée d'une des dernières bandes jaunes collées sur le journal et devrait nous parvenir au moins un mois à l'avance.

Au poste CBWFT

JEUDI 21 SEPTEMBRE
3.15—La Souris verte
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Ulysse et Oscar
5.00—La Boite à Surprise
5.30—Bidule de Tarmacadam
6.00—Le Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Jeunesse oblige
7.22—Sept au trois
7.30—Chevaliers du ciel (C)
8.00—A la seconde
8.30—Chez Oncle Bill (C)
9.00—Espions et brigands
10.00—La douceur du village
11.00—Cinéma: "Mastro don Gesualdo" (1ère partie). Dona Bianca et le baron Rubiera ont une liaison que personne ne voit d'un bon oeil. Avec Enrico Maria Salermo et Lydia Alfonsi.

VENDREDI 22 SEPTEMBRE
3.15—La Souris verte
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Ulysse et Oscar
5.00—La Boite à Surprise
5.30—Skippy le Kangourou (C)
6.00—Le Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Jeunesse oblige rencontre
7.22—Sept au trois
7.30—A communiquer
8.30—Premier choix: "Duel dans la Sierra" (C). Western de Georges Sherman, avec Jack Mahoney, Gilbert Roland et Linda Cristal. Un homme engage un aventurier pour retrouver son frère disparu.
10.15—Le Chevalier de Johnstone (C)
10.45—Histoire des civilisations
11.00—Cinéma: "Quand la chair succombe"

SAMEDI 23 SEPTEMBRE
2.15—Cours universitaires
4.30—Tour de terre
5.00—Pepinot
5.30—A communiquer
6.00—Le Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Perdus dans l'espace
8.00—Commando du désert (C)
8.30—Visite à l'Expo (C)
9.30—Le Chevalier Tempête (C)
10.00—Les Couche-tard (C)
10.30—Leçon d'amour conjugal
11.00—Cinéma: "Les Bonnes Femmes"

DIMANCHE 24 SEPTEMBRE
2.15—Cours universitaires
4.30—Actualités religieuses
5.00—Les Travaux et les jours
5.30—L'Heure des quilles
6.30—Terre des autres hommes (C)
7.00—Walt Disney présente (C)
8.00—Les Beaux Dimanches (C)
10.00—Vivre en ce pays (C)
10.30—L'Envers des hommes
11.00—D'hier à demain

LUNDI 25 SEPTEMBRE
3.15—La Souris verte
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Ulysse et Oscar
5.00—La Boite à Surprise
5.30—Linus (C)
6.00—Le Téléjournal
6.15—Langue vivante
6.40—Les Quatre Saisons
6.55—Jeunesse oblige
7.15—Sept au trois
7.30—Jinny (C)
8.00—Les Belles Histoires des Pays d'en-haut (C)
9.00—Le Prisonnier (C)
10.00—Le Sel de la semaine
11.00—Cinéma: "La Famille Pont-Biquet". Vaudeville de Christian Jaque, avec Pauley, Armand Bernard, Alice Tissot et Gina Manès. Les intrigues et les tromperies des différents membres d'une famille.

MARDI 26 SEPTEMBRE
3.15—La Souris verte
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Ulysse et Oscar
5.00—La Boite à Surprise
5.30—La Vie qui bat (C)
6.00—Le Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Jeunesse oblige
7.22—Sept au trois
7.30—Les Globe-trotters (C)
8.00—Mission impossible (C)
9.00—Rue des pignons (C)
9.30—Moi et l'autre (C)
10.00—Malican père et fils
10.30—Les Couche-tard (C)
11.00—Ciné-club: "Aline". Film de Wyergans, avec Louis-René des Forêts et Chantal Lambert. Aline quitte à regret l'école, sa mère trouvant suffisantes les études qu'elle poursuivait. Elle aime Julien et devient enceinte de lui.

MERCREDI 27 SEPTEMBRE
3.15—La Souris verte
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Ulysse et Oscar
5.00—La Boite à Surprise
5.30—Charlie Chaplin
6.00—Le Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Jeunesse oublige
7.22—Sept au trois
7.30—A guichet fermé
8.00—Cinéma du mercredi: "Marguerite de la nuit"
10.00—Caméra 67
10.30—Les Cailloux
11.00—Contes et nouvelles de Guy de Maupassant
11.30—Sauve qui peut (C)

ST-BONIFACE — CKSB — ST-BONIFACE

Nombreux changements à CKSB

Du lundi au vendredi
6.25—Ouv., O Canada
6.30—Réveille-matin
6.45—Nouvelles locales
6.50—Carnets de l'Expo
7.00—Radio Journal du Réseau
7.09—Chronique sportive du Réseau
7.15—Petit train du bonheur
7.20—Réveille-matin
7.30—Nouvelles et chronique sportive locales
7.35—Réveille-matin
7.55—Nouvelles locales
8.00—Réveille-matin
8.16—Chez Miville
9.00—Nouvelles locales
9.06—De tout et de rien: Nouvelles locales
10.30—Joyeux Troubadours
11.00—Nouvelles locales
11.05—Divertissement
11.30—Présent (Réseau)
12.00—Radio Journal (réseau)
12.15—Chronique sportive (réseau)
12.19—Rendez-vous
1.00—Nouvelles, prévisions du temps et condition des routes
1.15—Render-vous: Marché aux bestiaux
1.25—Nouvelles agricoles et Marché du grain
1.30—Assiette à musique
2.30—Fémina
2.45—Un homme vous écoute
3.00—Nouvelles locales
3.05—Ranch 1050
4.00—Pause café
4.31—Présent
4.54—Carnets de l'Expo
5.00—Radio Journal du Réseau
5.20—Commentaires et chronique sportive (réseau)
5.30—Tous les garçons les filles: Nouvelles locales; Chronique sportive locale
7.00—Nouvelles et prévisions du temps (locales)
7.05—Carnet Mondain et Avis de décès
7.15—Le chapelet

LUNDI
7.30—Concert populaire (local)
8.30—Orchestre de chambre (réseau)
9.00—Trente minutes d'information (réseau)
9.30—Chefs-d'oeuvre de la musique (réseau)
11.00—Concert léger
12.00—Nouvelles
12.08—Pensée du soir et fermeture

MARDI
7.30—Orchestre symphonique (réseau)
8.30—Le chant de l'alouette (réseau)
8.45—Enfances d'écrivains (réseau)
9.00—Trente minutes d'information (réseau)
9.30—Chefs-d'oeuvre de la musique (réseau)
11.00—Concert léger (local)
12.00—Nouvelles

MERCREDI
7.30—Vacance au tour du monde (local)
8.30—Jeux (réseau)
9.00—Trente minutes d'information (réseau)
9.30—Concert du mercredi (réseau)
11.00—Concert léger (local)
12.00—Nouvelles

JEUDI
7.30—Nouvelles de France
7.35—Interview ou intermède
8.00—Petit théâtre
8.30—Une demi-heure avec
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Programme allemand
10.15—Un quart d'heure avec (local)
10.30—Chansonniers à la ronde (réseau)
11.30—Concert léger
12.00—Nouvelles

VENDREDI
7.30—Musique canadienne de piano (réseau)
8.00—Une demi-heure avec
8.30—Loge à l'opéra
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Le repos du guerrier
10.00—Jazz en liberté
11.00—Concert léger
12.00—Nouvelles

SAMEDI
6.25—Ouv., O Canada
6.30—Radio-Samedi
6.45—Nouvelles locales
6.50—Radio-Samedi
7.00—Nouvelles et chronique sportive (réseau)
7.15—Petit train du bonheur
7.20—Radio-Samedi
7.30—Nouvelles locales
7.33—Chronique sportive (locale)
7.35—Radio-Samedi; Nouvelles du réseau; Nouvelles locales
8.30—Au temps du 78 (réseau)
9.00—Nouvelles locales
9.08—Radio-Samedi: Nouvelles locales;
10.00—Nouvelles locales
10.05—Radio-Samedi: Nouvelles locales
12.00—Radio Journal (réseau)
12.15—Chronique sportive (réseau)
12.19—Radio-Samedi
12.30—Causerie Vers Demain
12.45—Radio-Samedi
1.00—Nouvelles locales
1.05—Prévisions du temps et Condition des routes
1.15—Radio-Samedi: Nouvelles agricoles
3.00—Nouvelles locales
3.05—Radio-Samedi
5.00—Nouvelles du réseau
5.10—Revue de la semaine (réseau)
5.30—Radio-Samedi: Nouvelles locales; Nouvelles sportives
7.00—Nouvelles et prévisions du temps
7.05—Carnet mondain et Avis de décès
7.15—Le chapelet
7.30—La parole est d'or (réseau)
8.00—J'ai tant dansé (réseau)
9.00—Radio Journal (réseau)
9.10—Le monde en marche (réseau)
9.30—Visite aux chansonniers (réseau)
10.00—La tournée des grands ducs (réseau)
11.00—Musique de danse (locale)
12.00—Nouvelles et pensée du soir ... fermeture

DIMANCHE
7.50—Ouv., O Canada
7.55—Méditation
8.00—Radio Journal du réseau
8.05—Bonjour dimanche
8.45—Vie croissante
9.00—Nouvelles locales
9.05—Bonjour dimanche
9.30—Match intercités (réseau)
10.00—Nouvelles locales
10.05—Pour nos malades
11.00—Concert du dimanche
12.00—Radio Journal du réseau
12.10—Chronique sportive (réseau)
12.15—Musique légère
12.25—Nouvelles locales
12.30—Nos nations au micro
6.00—Sérénade
6.20—Carnet mondain Avis de décès
6.25—Nouvelles locales
6.30—Bel Canto (réseau)
7.30—Cabaret du soir qui penche (réseau)
9.30—Radio Journal et sports (réseau)
9.45—Concert (local)
10.30—L'autre rive (réseau)
11.00—L'heure exquise
12.00—Nouvelles
12.05—Pensée du soir ... et fermeture

Chronique de CBWFT

"Montserrat"

Après avoir lancé la saison avec un spectacle de variétés, l'émission **les Beaux Dimanches** va frapper un grand coup, à la télévision de Radio-Canada, le dimanche 24 septembre, à 8 h., en présentant un téléthéâtre de très grande envergure: Montserrat d'Emmanuel Roblès, mis en scène et réalisé par Jean Dumas et adapté pour la télévision par Yvon Leroux.

Tourné dans le grand studio du Centre international de radio-télévision, à l'Expo, Montserrat a bénéficié d'un magnifique désor, de costumes somptueux, d'un éclairage sans pareil dû à Yves D'Allaire, d'une musique originale de François Morel et d'une distribution de premier ordre dans laquelle on relève les noms de Gilles Pelletier, Benoît Girard, Dyne Mousso, Roland Chenail, Lionel Villeneuve, Bertrand Gagnon, Julien Bessette, Paul Hébert, Elisabeth Lesieur et d'autres encore.

Le grand succès qu'a connu Montserrat depuis sa première représentation le 23 avril 1948 au théâtre Montéarnasse, à Paris, s'explique très facilement, puisque dans la pièce, Emmanuel Roblès exploite avec un extraordinaire sens théâtral le drame de Montserrat qui doit choisir entre la liberté de millions d'hommes ou la vie de six d'entre eux. C'est en effet devant ce dilemme, le plus cruel qui soit pour un homme de coeur, que Montserrat se trouve placé.

Un Robin de l'an 3000

En Angleterre, au XIIe siècle, un valeureux bandit nommé Robin des Bois — volant les riches au profit des pauvres — est passé à la légende. Pour retrouver son digne descendant, voyagez maintenant dans l'avenir, jusqu'à l'an 3000. Vous y rencontrerez **Robin-Fusée**, héros dont vous pourrez désormais suivre les aventures, en couleur, à la chaîne française de télévision de Radio-Canada, chaque mercredi à 5 h. 30, à compter du 4 octobre.

Comme son aïeul, **Robin-Fusée** est à la tête d'une bande de hors-la-loi, joyeux hommes de l'espace. Comme son auguste ancêtre, **Robin-Fusée** a un ennemi juré, le shérif de N.O.T., qui régit les espaces intersidéraux.

Se déplaçant à bord de son astéroïde artificiel, utilisant pour se défendre ou pour attaquer des flèches propulsées, **Robin-Fusée** ira d'aventures en aventures, qui sauront tenir en haleine les jeunes comme les moins jeunes téléspectateurs.

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface no 3158

Comme c'est l'habitude tous les ans à cette époque, c'est le temps de former les comités et d'organiser le programme pour l'année Colombienne. C'est évident qu'encore une fois nous nous mettons à l'oeuvre et je me fais un devoir de lancer un appel à tous les chevaliers de notre conseil, surtout à ceux qui ne se sont pas encore dérangés. Tâchez de venir encourager votre nouveau grand chevalier et votre exécutif qui sont remplis d'enthousiasme, ce qui permet de dire que nous aurons une année fructueuse. Mais sans votre aide, cela sera impossible.

Journée Colombienne

Le samedi 23 septembre, au Lincoln Motor Motel, aura lieu un congrès d'Etat commençant à 9 h. a.m. A 1 h. 30 p.m., séminar, dirigé par un représentant du Conseil suprême; à 7 h. 30 p.m., messe et installation des officiers d'Etat à la cathédrale Ste-Marie de Winnipeg. Vous êtes invités à y assister en grand nombre.

Grande loterie

Les billets seront distribués le dimanche 24 septembre.

Plusieurs activités ont été proposées pour un avenir prochain, telles que vente de pains, Commémoration des morts, soirée d'Hallowe'en, pour n'en mentionner que quelques-unes. Les détails vous seront donnés en temps et lieu.

Etre actif et faire notre gros possible pour que les activités soient un succès, c'est très bien et Après Tout, normal, mais certains comités chargés de surveillance ne semble pas être secondés, surtout quand il s'agit de constitution. On est toujours accusé de mettre des bois dans les roues. Croyez-moi, ce n'est pas l'avocat ni les syndics du conseil qui ont écrit la constitution, surtout l'article 122. Ils ne font que l'appliquer. "Lisez-la donc".

Car **Après Tout**

L'A.E.C.F.M.

Souhaits de Joyeux anniversaires

L'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba se joint à M. Louis Lemoing, propagandiste, pour souhaiter un joyeux anniversaire aux membres du Plan de Sécurité Familiale de l'Assurance-Vie Desjardins.

Dr Léonard-F. Marcoux, Morris, 18 septembre; M. Roland Lafrenière, Somerset, 20 septembre; M. Alexandre Huberdeau, St-Lazare, 23 septembre.





Le Conseil Canadien de la Coopération tenait une importante réunion les 11 et 12 septembre, à Montréal, chez la Société des Artisans. On y discuta, entre autres sujets, de la participation du CCC aux Etats Généraux en novembre, du prochain congrès du CCC en Alberta en juillet 1968, des besoins urgents des provinces de l'Ouest et des moyens coopératifs à prendre pour y aider les minorités françaises, etc. Dans la photo ci-dessus prise à cette occasion l'on voit, de gauche à droite, première rangée, MM. Théodore Préfontaine (Saskatchewan), vice-président, Martin-J. Légère (Nouveau-Brunswick), président, Armand-L. Godin (Québec), secrétaire-trésorier; deuxième rangée, J.-François Séguin (Ontario), directeur, Hector Yelle (Ottawa), directeur général, René-F. Toupin (Manitoba), directeur, et Fernando Girard (Alberta), directeur.

AVIS - Unité sanitaire St-Boniface

Le mardi 17 octobre, à 2 h. de l'après-midi, l'Unité sanitaire de St-Boniface offrira de nouveau une série de cours prénataux en français.

Six cours seront donnés pendant la série et porteront sur des sujets tels que l'anatomie, la physiologie, la croissance prénatale de l'enfant et la nourriture pour la mère et la famille.

Un cours pour préparer la mère à la naissance même est compris et la série se termine par une conférence donnée par le directeur médical à laquelle les deux parents assistent.

Cette série offre exactement les mêmes avantages que les cours prénataux donnés en anglais qui ont toujours été si populaires.

Pour plus de renseignements au sujet de ces cours, soit français ou anglais, on doit s'adresser à l'Unité sanitaire de St-Boniface — 233-2461.

Gérald
5 ans
fils de
M. et Mme
Donald Rondeau,
de St-Boniface,
est proclamé
"l'enfant le plus
photogénique du
mois d'août"



Perrin du Manitoba
159, boul. Provencher
St-Boniface, Man.
Téléphone: 233-1310

Town & Country Photographers
71, rue Main
Carman, Man.
Téléphone: SH 5-2283



CITÉ DE ST-BONIFACE

AVIS

Des demandes en écrit seront reçues par le Greffier jusqu'à 4 h. 30 du soir, le mardi 26 septembre 1967, pour la position suivante:

Commis Grade "B"
Au Département du Trésorier

Salaire initial: $325.00 par mois — augmentations réglementaires.

Entrée en fonction: le plus tôt possible.

Temps de probation: 6 mois.

Education: au moins le Grade XI.

Connaissance de la dactylographie et de la machine à comptabilité exigée.

Les candidats devront soumettre expérience — s'il y a lieu.

Pour plus de détails, formules de demande, et interview, s'adresser à M. Jean Léo CHALE, Trésorier, à l'Hôtel de Ville.

PAR ORDRE
Maurice PRUD'HOMME
Greffier

Hôtel de Ville, St-Boniface,
le 15 septembre 1967.

Division Scolaire de la Rivière-Rouge

Administration

Les commissaires: Dr J. H. Boucher, président, MM. Edmond Guertin, Joseph Hébert, Lionel Lussier, François Palud, Lionel Péloquin, vice-président, Jacques Préfontaine, Albert St-Hilaire, Alphonse Saurette et Gérard Vermette.

Les comités — Finance: MM. Jacques Préfontaine, Alphonse Saurette et Lionel Péloquin; Personnel: MM. Albert St-Hilaire, Lionel Lussier et Joseph Hébert; Transportation: MM. Albert St-Hilaire et Gérard Vermette; Propriété: MM. Alphonse Saurette, Edmond Guertin, François Palud, Lionel Lussier, Jacques Préfontaine et Joseph Hébert.

Frère Fernand Marion, c.s.v., surintendant; M. Ted Tétreault, secrétaire-trésorier; M. Edmond Beaudry, assistant-secrétaire; Employés du bureau: Mme Lionel Péloquin, Mme Gilbert Ruest et Mlle Ghislaine Parent.

Personnel enseignant

M. Emile Péloquin, coordinateur des sciences; M. Wilfrid Gosselin, coordinateur de l'orientation.

Institut Collégial Ste-Agathe: M. Lucien St-Vincent, principal, Mme Alice Labelle, M. Gérald Dureault, M. Aimé Delaquis et Sr Hélène Rousseau.

Institut Collégial St-Jean-Baptiste: Sr Agathe Comeault, principale, Sr Jeanne Beaudoin, M. Ronald Perron, Mlle L. Roch, M. J L. Goulet, Sr Annette Larivière, F. Edgar Bigras, Sr Corinne Chartier, M. l'abbé R. Touchette, M. Ronald Valois, F. Ricard Onlle, Sr Marie Carignan, M. Roger Vermette et Mlle Raymonde Vermette.

Institut Collégial St-Pierre: M. Claude Préfontaine, principal, Mlle Irène Garand, M. Denis Grégoire, M. Raymond Bisson, M. Richard Roy, M. Edmond Lacasse, Sr Bertha Valcourt, M. Madgi Abdallah, Mme Adélina Roy, Mme Léontine Tessier, Mlle Doreen Demarcke et M. Eugène Ritchot.

Ecole Intermédiaire St-Malo: M. Paul-Emile Péloquin, principal, Mlle Rachel Hébert, Sr Cécile Vandal, M. Maurice Ruest, Sr Lorraine Savoie, Mme Alice Hébert et Mme Christine Nichols.

Ecoles Elémentaires

Albright, Ste-Elisabeth: Mme Florence Dundas, principale.

Crystal Springs, Ste-Agathe: M. John Talaga, principal, et M. Gérald Leblanc.

Frontenac, Dufrost: M. Georges Lafrance, principal, et Mme Armande Marion.

Inverness, Letellier: Sr Laetitia Chartier, principale, Sr Bellisle, Mme Florence Boutet, Mlle Yvonne Desautels, Mme Marcelle Desrosiers et Mme Marguerite Calder.

Otterburne: Sr Rose Morin, principale, Mme Renée Marion, Sr Yvette Valcourt et Mme Carmen Laroche.

Provencher, Ste-Agathe: Sr Lucille Alarie, principale, Mme Marguerite Dumesnil, Mme Isabelle Ritchot et Sr Thérèse Paulhus.

Ste-Agathe: Sr Adélina Gagné, principale, Mlle Eliane Lemoine, Mme Alice St-Onge, Mme Elaine Ouimet, Mme Gabrielle Lemoine, M. Léo Robert, Sr Pauline Saurette, Mlle Simone Rochon, Sr Jeanne Vermette, Sr Lillie Brunelle, Mme Jeannine Courcelles et Sr Simone Parent.

St-Jean-Baptiste: Sr Léonne Dumesnil, principale, Mlle Aline Girard, Mme Berthe Ayotte, Mlle Hélène Catellier, Mlle Paulette Marion, Mlle Roselyne Dacquay, Mlle Louise Marion, Mlle Yvette Levasseur, Mlle Solange Vermette, Mlle Jocelyne Bérard, M. Arthur Dupuis, Mlle Denise Dufour, Sr Adèle Mousseau, M. Norman Dupasquier, Mme Elisabeth Fillion, Mme Laurence Marcq, Sr Rose-Marie Sherwood, Mme Elise Ayotte et Mme Raymond Sabourin.

St-Joseph: Mme Olive Fortier, principale, et Mme Agnès Lafrance.

St-Malo: Sr. Alice Benoit, vice-principale, Sr Angèle-Thérèse, Mme Hélène Arpin, Mme Simone Gosselin, Mme Arthémise St-Hilaire, Mme Aline Gosselin, Mme Hélène Péloquin et Mme Gisèle Marion.

St-Pierre: M. Louis R. Gosselin, principal, Mlle Yvonne Legal, assistante-princ., M. Eugène Ritchot, Mme Mathilda Rochon, Mlle Béatrice Préfontaine, Mme Paulette Gosselin, Mlle Claudette Bérard, Mme Céline Sheuwchuk, Mlle Jeanne Massicotte, Mme Jeanne Vinet, Mme Léontine Nault, Mme Denise Perron, M. Maurice Blanchette, Sr Yolande Marion, Mme Gertrude Lafrance, M. Omer Fontaine, M. Henri Bisson, M. Michel Courcelles, Sr Hélène Larivière, Mme Thérèse Carrière, Sr Annette Fredette, Mme Colette Préfontaine et M. Regent Catellier.

Nombre d'élèves à l'élémentaire: 1,796; Nombre d'élèves au secondaire: 548; Nombre de professeurs: 125.

Cours

Institut Collégial St-Jean-Baptiste: Immatriculation, 10e à 12e années; Général, 10e année; Commercial, 11e et 12e années.

Institut Collégial Ste-Agathe: Immatriculation, 10e à 12e années.

Institut Collégial St-Pierre: Immatriculation, 10e à 12e années; Général, 10e à 12e années.

Cours Spéciaux: Pour enfants attardés à Ste-Agathe et à St-Malo; **Classes de Préparation au travail:** Ste-Agathe, St-Jean-Baptiste et St-Malo; **Classes Maternelles:** St-Pierre, Ste-Agathe, St-Jean-Baptiste, St-Malo et Letellier.

Les classes suivantes de la division se prévalent du règlement 79/67 pour offrir les Sciences Sociales en français:

	Années 1	2	7	8	9	10	Total
Aubigny	2	7	9	9			— 27
Ste-Agathe					30	30	— 60
St-Malo	26	31	26		39		—122
St-Pierre	20	25	28		36		—109
St-Jean-Baptiste	38	42					— 80
Otterburne	13	12	12	15			— 52
Totaux	99	117	75	24	105	30	450

Noces d'argent

Le 9 septembre, une soirée sociale eut lieu à la salle des Fils Natifs en l'honneur de M. et Mme Léo Loiselle, de 418, rue De la Morénie, qui célébraient leur 25e anniversaire de mariage. Plus de 150 parents et amis étaient présents. La jubilaire portait une robe fourreau de satin orange-cuivre, avec manteau de dentelle noire.

A l'entrée de M. et Mme Léo Loiselle, on épingla à la robe de l'héroïne du jour un bouquet de corsage et on offrit à M. Léo Loiselle une boutonnière. Prenaient place à la table d'honneur, dont un gâteau à trois étages ornait le centre, les frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs des jubilaires. M. Lucien Loiselle, maître de cérémonies, félicita les jubilaires et ajouta quelques paroles humoristiques. Il lut ensuite une lettre de félicitations reçue de Son Hon. le maire J. Guay et un télégramme de M. et Mme Alphonse Loiselle, en vacances à Montréal.

Durant la veillée, M. Gilbert Comeault prit des photos. M. Alvin Troop raconta d'anciens souvenirs et présenta aux jubilaires un arbre décoré de pièces de monnaie, préparé soigneusement par Mlle Laurene Lang et Mme A. Troop. Mlle Adèle Beaulieu, organisatrice de la soirée, présenta à ses oncle et tante une bourse d'argent.

Une messe lue sera célébrée le 25 septembre, à 5 h. 15 p.m., à la basilique de St-Boniface en l'honneur de M. et Mme Léo Loiselle.

La Salle

Souper paroissial

Le souper paroissial annuel aura lieu le dimanche 22 octobre, de midi à 8 h. Bienvenue à tous.

N.-D.-de-Lourdes

Bingo

Le dimanche 17 septembre, il y eut une belle assistance à la soirée de bingo. Les heureux gagnants furent: $50.00, M. F. Delf, de Rathwell; $10.00, Mme Albert Augert, M. Johnson, de Manitou, W. Earle, de Treherne, et I. Bullied, de Holland, MM. Victor Ferrand, Cliff Beaudry, de Swan Lake, Louis Thévenot, de Somerset, et Fred Delf, de Rathwell; $5.00, Mlle Marie-Ange Pantel, Mmes Jean Mao, Helen Rathwell, de Holland, D. Oliver, de Rathwell, et Annie Graham, de Treherne, MM. B. Meeches, d'Edwin, B. Bullied, de Winnipeg, et E. Knibbs, de Holland; $15.00, Mmes Roland Brouzes et D. Jackson, de Treherne. Les prix d'entrée ($5.00) furent attribués à Mlle Marie-Ange Pantel, de Notre-Dame-de-Lourdes, et Mme E. Knobbs, de Holland.

Le prochain bingo aura lieu le dimanche 1er octobre, à 8 h. p.m., avec un gros lot de $500.00.

Baptême

Le 10 septembre: Jean-Louis-Auguste, fils d'André Meyer et d'Agnès Heiget, né le 31 août. Parrain et marraine, M. et Mme Auguste Meyer.

Souper paroissial

N'oubliez pas le grand souper paroissial le dimanche 8 octobre. Tous sont bienvenus.

Remerciements

Les familles Schumacher et Vigier désirent remercier le personnel de l'hôpital de Notre-Dame-de-Lourdes, M. le docteur Hubert Delaquis, la chorale, les prêtres, les religieuses, les parents et amis qui se sont dévoués et qui, de quelque façon, leur ont témoigné leur sympathie lors du décès de Mme Emma Schumacher.

St-Norbert

Mariage Lagacé-Dowdall

Le 7 septembre, M. Michel Lagacé, fils de M. et Mme Gérard Lagacé, de St-Norbert, épousait Mlle Patricia Dowdall, fille de M. et Mme A. Dowdall, de la paroisse de St-Jean Brébeuf. La bénédiction nuptiale leur fut donnée en l'église St-Jean-Brébeuf par le R. P. D. P. Burke-Gaffney, S.J., recteur du collège St-Paul. Parmi les nombreux assistants, on remarquait Soeur A. Lagacé et Soeur Dowdall, des Saints-Noms de Jésus et de Marie, tantes des mariés.

L'élue de jour se rendit à l'autel au bras de son père, aux accords de la "Marche nuptiale" d'A. Caron. Elle portait une élégante robe blanche de taille empire, avec jaquette assortie, et tenait un joli bouquet colonial de roses jaunes. Il y eut échange d'anneaux.

Pendant l'office liturgique, M. Louis Molin interpréta "La prière nuptiale", l'"Ave Maria" de Rosewig et "On This Day, O Beautiful Mother". Mme Molin l'accompagnait à l'orgue.

Les charmantes demoiselles d'honneur, Mlles Valerie Dowdall, Gloria Rasmussen et Emilie Lagacé, étaient vêtues de robes identiques de ligne A, confectionnées en crêpe de laine orange. Une bande en forme d'anneau rehaussait leur coiffure et leurs bouquets se composaient de chrysanthèmes jaunes. Elles étaient accompagnées de MM. Bruno Lagacé, R. Dowdall et R. Wiens, garçons d'honneur.

La maman de la mariée avait choisi pour la circonstance un deux-pièces turquoise et Mme Lagacé une toilette de rayonne de soie bleue, agrémentée d'un bouquet de corsage d'oeillets rouges.

A l'issue de la célébration religieuse, les invités se réunirent à la résidence de l'oncle de la mariée pour la réception. M. Robertson proposa le toast auquel le nouveau marié répondit avec humour et savoir-faire.

M. et Mme M. Lagacé demeureront à Ottawa où Michel poursuivra sa carrière en économies.

Laurier

Mariage Gamache-Anderson

Le samedi 16 septembre, M. Francis Gamache, de la paroisse, épousait Mlle Sonia Anderson, de Winnipeg. MM. M. Anderson et Léo Délaurier, Mlles Philomène Gamache et Kathleen Sheemey servaient comme témoins. Une réception, suivie d'une soirée dansante, eut lieu en la salle du village.

Mariage Laaja-Mignon

Le mariage de M. Ronald Laaja, d'Elma, Man., à Mlle Claudette Mignon, de Laurier, fut célébré en l'église paroissiale le samedi 16 septembre. MM. Noël Mignon et Jack Ewanochko, Mlles Janet Leperre et Valerie Rocheleau servirent de témoins. La réception et la soirée dansante eurent lieu en la salle de Ste-Rose-du-Lac.

Ouverture des classes

L'ouverture des classes eut lieu le mardi 5 septembre. A l'Institut collégial de Laurier qui compte 64 élèves, Sr Cécile-de-Notre-Dame est principale et enseigne la 12e année; M. W. Savard, les 10 et 11e années, et M. Victor Goomansingh, la 9e année.

L'école élémentaire compte 143 élèves et le personnel enseignant suivant: 1ère année, Sr Marie-Dominique; 2e année, Mlle Denise Nicolas; 3e année, Sr Ste-Marie-de-Lourdes (principale); 4e année, Mme Emile Gamache; 5e et 6e années, Mme Isabelle Lamirande; 7e année, M. Donald Mousseau; 8e année, M. Roger Laberge.

Visiteurs

Sont venus en visite chez M. et Mme Aimé Gagnon: M. et Mme Raymond Trottier, de Vancouver; chez Mlle Deremiens: M. et Mme Joseph Turcotte, de Powerview; chez M. et Mme E. Clément: M. et Mme Adrien Clément, de Thompson.

Tous étaient bien heureux de revoir M. et Mme Albert Letain, qui demeurent maintenant à Brandon.

Dunrea

Funérailles

MM. et Mmes Joseph et Alfred Boulet, M. Alphonse Boulet et sa fille, Mme Paul Toutant, MM. Théodore, Napoléon et Georges Boulet, de cette localité, se sont rendus à St-Boniface, le dimanche 10 septembre, pour assister aux funérailles de M. Antoine Boulet qui eurent lieu le lundi 11 septembre à la basilique de St-Boniface.

M. et Mme Edmond Beaupré s'étaient aussi empressés de se rendre pour les prières au salon funéraire Desjardins, le dimanche soir veille des funérailles, où une foule inaccoutumée s'était rendue pour rendre un dernier hommage au cher disparu et sympathiser avec la famille en deuil.

On y remarquait surtout les anciens paroissiens de Dunrea demeurant maintenant à St-Boniface.

Pénible accident

Depuis quelque temps on dirait que l'ange de la mort s'est acharné sur les gens de cette localité. Chaque semaine, à peine une tombe vient-elle de se fermer, qu'une autre victime est appelée à paraître devant le Souverain Juge.

Ainsi au moment où, comme on se disposait à assister aux funérailles de M. Antoine Boulet, on apprenait la triste nouvelle qu'un des fils de M. et Mme Aimé Boulet, de Dunrea, Gérald, venait de se noyer accidentellement dans le lac Nemeiben, qui se trouve à 15 milles au nord du lac La Ronge. Le corps du jeune homme, âgé de 23 ans, ne fut retrouvé que le mercredi 13 septembre.

Inutile de décrire la peine que la famille ressentit en apprenant cette fatale nouvelle. Tous les citoyens de Dunrea s'unissent de coeur à ce nouveau deuil et offrent à la famille si cruellement frappée leurs plus sincères condoléances.

Excelsior

Petit à petit, les jeunes garçons et filles doivent s'éloigner du foyer familial pour aller, soit poursuivre ailleurs des études plus poussées afin de suivre leur idéal ou aller travailler.

Ainsi Mlles Dorothée et Simone Boulet sont rendus à l'Université de Brandon pour art et éducation; Johanne Souyri et Juliette Boulet débutent dans un cours de garde-malade à l'hôpital général St-Boniface; Linda Côté a trouvé un emploi à Brandon où elle poursuivra ses études en travaillant; Doris Lussier est rendue à Calgary où elle a un emploi à la banque royale du Canada; Suzanna Carney a trouvé un emploi à Winnipeg.

Parmi les jeunes garçons, Gérald Lavoie poursuit ses études universitaires à Winnipeg; Denis Lavoie, ainsi que William, Gilles, Bernard et Donald Boulet, étudient au collège de St-Boniface, puis Florent Labossière va en classe à Somerset.

A tous ces jeunes vaillants, bon courage et succès épatants dans leurs études ou entreprises!

Souper paroissial

Que ferait-on sans la jeunesse, éparpillée un peu partout de par la province, pour servir le souper annuel qui aura lieu le dimanche 1er octobre? Pour vous en rendre compte, venez-y voir! Vous serez peut-être surpris de voir ce que les moins jeunes peuvent faire quand ils sont mal pris!

Cordiale invitation à tous les amis!

Isle-de-Chênes

L.F.C.

Notre section de la Ligue des Femmes Catholiques reprend ses activités avec entrain. C'est le 14 septembre, à l'occasion de la première rencontre de la saison, que les membres discutèrent de divers projets pour les prochains mois. Le comité spirituel propose une boîte aux questions qui offrirait à chacune la chance d'exprimer ses réflexions, ses désirs, ses suggestions sur des propos se rapportant aux fonctions de la Ligue.

Le comité d'éducation, en collaboration avec le corps enseignant, prépare une rencontre entre professeurs et parents pour le début de novembre. Le comité de presse et publicité recommande fortement que tous les membres soient abonnés à "La Liberté et le Patriote", le journal français par excellence qui devrait pénétrer dans tous les foyers. Aussi, on commente sur la valeur éducative du livret "L'Expo racontée aux enfants" et on fait des éloges à la section de St-Norbert pour la réalisation de son livre de recettes.

Les activités sociales reprennent avec une soirée de variétés à laquelle on pourra entendre les talents de chez nous. C'est donc un rendez-vous pour le 24 septembre, à 8 h. p.m., à la salle paroissiale d'Isle-de-Chênes pour une soirée divertissante.

La prochaine réunion générale est fixée au 12 octobre.

Félicitations

Félicitations aux Chevaliers de Colomb de la paroisse qui ont formé un nouveau conseil et qui se proposent de remplir un rôle important dans le développement culturel et communautaire du milieu.

Ste-Agathe

Souper du centenaire

Un souper paroissial, comme projet du centenaire, sous la présidence générale de Mme Thérèse Dorge, hôtesse en chef, assistée de plusieurs sous-présidentes et avec la coopération de toute la paroisse, aura lieu le dimanche 1er octobre, de 4 h. à 8 h. Tous sont cordialement invités à y assister.

Baptême

Le 17 septembre: Guy-Marc, fils de M. et Mme Marcel Baudry, né le 2 septembre à l'hôpital général St-Boniface. Parrain et marraine, Michel Brémault et Alice Baudry, oncle et tante de l'enfant.

Remerciements

Mme Marcel Baudry désire remercier le docteur R. Fresen et les infirmières pour les bons soins qu'ils lui ont prodigués.

La Municipalité rurale de Taché
Débentures à vendre

La Municipalité rurale de Taché offre une émission d'obligations de $45,000.00 portant intérêt au taux de 7% par année, aux résidents et aux contribuables de la Municipalité.

Les obligations seront émises en coupures de $500.00 dont les termes varient d'un an à vingt ans.

Cette offre est faite à condition qu'aucune vente directe ne sera faite, s'il n'est pas possible de vendre le plein montant de l'émission localement.

Veuillez communiquer avec le soussigné pour plus d'information.

E. J. Laurin,
Secrétaire-trésorier,
La Municipalité rurale de Taché.

La Municipalité rurale de Taché
Avis de la Cour de revision

Avis public est donné par la présente que:

a) Les listes, générale, d'affaires et de propriété immobilière personnelle devant être revisées pour l'année 1968 ont été déposées aux bureaux municipaux et seront ouvertes à l'inspection à toutes personnes pendant une période de quinze jours à partir de la date de cet avis.

b) Les personnes désirant protester contre l'évaluation doivent soumettre leurs protestations par écrit, au bureau du Secrétaire-trésorier, au moins dix jours avant les assises de la Cour de revision. La propriété en question devra être clairement identifiée et les causes de plainte spécifiées.

c) Le Conseil siègera comme Cour de revision pour la revision des évaluations à 10 h. a.m. le mardi 17 octobre 1967 dans la salle municipale de la Municipalité, à Lorette.

Daté à Lorette, Manitoba,
le 15 septembre 1967.

E. J. Laurin,
Secrétaire-trésorier,
La Municipalité rurale de Taché.

Grand Souper Paroissial

à l'église St-Michel, Dufresne

le dimanche 24 septembre

entre 5 heures et 8 heures

Anciens, parents et amis:

A tous la plus cordiale bienvenue!

Ste-Rose fait ses adieux au R. P. Florido Turgeon

STE-ROSE-DU-LAC — A la fin d'août, les paroissiens de Ste-Rose apprenaient le départ de leur vicaire, le R. P. Florido Turgeon, O.M.I., pour le collège de Gravelbourg. Ils ont alors voulu manifester leur appréciation pour le travail qu'il avait accompli au milieu d'eux depuis quatre ans.

Près de 90 employés de l'hôpital de Ste-Rose assistèrent à un souper-buffet en son honneur. La Rév. Sr Prieur, supérieure de l'institution, présenta M. Charles Beasse qui offrit au Révérend Père un magnifique cadeau de la part des employés de l'hôpital. Mme Kay Archambault se fit l'interprète de tous pour remercier le Père Turgeon pour son zèle sans égal, comme aumônier de la maison, et aussi pour son magnifique travail auprès des jeunes de la région.

Quelques jours plus tard, ce fut le tour des citoyens de Ste-Rose. Une réception eut lieu à l'auditorium de l'école publique. M. Chris Hopfner agissait comme maître de cérémonies. Des discours de remerciement furent rendus par les représentants des différentes organisations auxquelles le Père Turgeon avait si généreusement donné de son temps et de son savoir-faire. Mme Arnold Luke le remercia au nom de la Ligue des Femmes Catholiques; M. Albert Normandeau se fit l'interprète des organisations de jeunesse, et M. Emile Gamache le fit pour les Chevaliers de Colomb. MM. les abbés Roland Lavoie, de Laurier, et André Gervais, de Ste-Amélie, ainsi que le R. P. Louis Aubin, O.M.I., de Ste-Rose, offrirent leurs souhaits à leur confrère partant.

Les syndics de la paroisse, MM. Joseph Desroches et Jean Brunel, au nom des paroissiens, présentèrent une bourse substantielle au Père Turgeon.

La population du district de Ste-Rose a tenu à remercier le Père Turgeon pour son dévouement infatigable pour la paroisse et la jeunesse de la région. Il a contribué à réorganiser les clubs de balle et de hockey, en plus d'être l'entraîneur du club senior.

Les souhaits sincères de tous les citoyens accompagnent le R. P. F. Turgeon.

Décès de Mme Napoléon Allarie, nonagénaire de Saint-Eustache

ST-EUSTACHE — Le dimanche 16 juillet, en la fête de Notre-Dame du Mont-Carmel, s'éteignait doucement une pionnière très estimée en la personne de Mme Napoléon Allarie (Marie-Rose Piché), âgée de 97 ans.

Née à St-François-Xavier le 18 février 1870, elle vint s'établir à St-Eustache lors de son mariage, à l'âge de 16 ans. Elle eut douze enfants dont cinq lui survivent: quatre fils, Joseph-Gabriel, Jean, Napoléon et Raphaël, et une fille, Mme Jean Millaire (Maria), tous de St-Eustache. Elle laisse également 10 petits-enfants et 26 arrière-petits-enfants. Son mari la précéda dans la tombe il y a 25 ans.

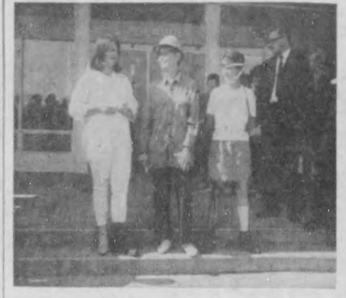
Depuis une dizaine d'années, Mme Allarie ne sortait plus, mais vivait une vie de prière, récitant son chapelet plusieurs fois par jour. Notre-Dame du Mont-Carmel dut bien l'accueillir là-haut.

Les funérailles eurent lieu le mercredi 19 juillet en l'église paroissiale. M. l'abbé U. Paquette, curé, officiait. Au choeur était présent Mgr G. Gervais, curé de St-François-Xavier.

Les porteurs furent MM. Amable et Maurice Allarie, Victor et Clarence Beaudin, Maurice Girard et Henri Grégoire.

Remerciements

La famille Allarie tient à remercier tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie en cette circonstance.





Comme au temps des Romains, un ordre était indiscutable lors de l'initiation des "nouveaux" du cours secondaire à St-Claude. Dans les deux photos l'on voit quelques participants: ci-dessus, devant l'école, Barbara Dubois présente à tous les écoliers ses deux esclaves, Rose Viallet et Claude Dubourg; à droite, dans la cour de récréation, un esclave, Gilles Laurent, a reçu l'ordre de son maître de cirer et de polir les souliers du professeur, M. Ken Roopchansingh, devant Paulette Delaquis, Suzanne Burgoyne, Yvette Marchand et Noëlle de Rocquigny.

☆ ☆ ☆

Institut collégial St-Claude

Réunion des professeurs de la division

Tous les professeurs de la Montagne tenaient leur première réunion de l'année à Notre-Dame-de-Lourdes le 12 septembre sous la présidence de M. Guy Boulianne qui enseigne la culture physique dans les trois écoles secondaires.

A cette réunion où assistait M. D. R. Thom, inspecteur dans la division, les principaux ont présenté leur personnel avec un mot de bienvenue pour les nouveaux professeurs, nouveaux dans la place ou nouveaux dans la profession.

Des groupes se sont ensuite formés pour établir bien clairement les besoins d'aide professionnelle au cours de l'année qui commence dans le but de donner aux élèves une plus grande garantie de succès, ce qui n'exclut pas et ne pourra jamais exclure leur part de travail.

Le deuxième point au programme était les examens divisionnaires. Devant les problèmes qu'ils occasionneraient et le danger dans plusieurs matières de ne pas rendre justice aux élèves, les premiers concernés, la plupart de ces examens divisionnaires n'ont pas été acceptés. Les examens de Noël et de Pâques à l'Institut Collégial St-Claude seront donc préparés et corrigés par les professeurs mêmes de St-Claude. Exception faite toutefois pour quelques matières où l'on a vu de réels avantages à poser le même questionnaire à tous les élèves de la division.

Et tout en dégustant un bon café, plusieurs professeurs ont pris la décision de se réunir assez souvent pour profiter de l'expérience des autres et ainsi donner à leurs élèves le maximum. La conscience professionnelle existe encore dans la Montagne.

Initiation

Il semble que ce soit de plus en plus fréquent qu'il faille passer par une initiation pour faire partie d'un groupe reconnu. Dans ce domaine, les adultes font preuve d'imagination et quelquefois dépassent les limites respectables.

Les jeunes du cours secondaire n'échappent pas à cette tentation de réserver quelques surprises et de jouer quelques tours amusants aux nouveaux qui viennent de l'école élémentaire. Leur but est tout simplement de dégêner une fois pour toutes un groupe qui s'intégrerait trop lentement à la communauté étudiante s'il n'était pas un peu brusqué au tout début de l'année scolaire.

Pour l'après-midi du 15 septembre, chaque étudiant de 12e année était maître d'un ou deux esclaves de la 9e année. Les esclaves avaient promis obéissance en tout à leur maître et seigneur, et il a dû leur en coûter parfois. Ces pauvres hères ont été obligés de se présenter devant tous leurs compagnons et compagnes dans l'accoutrement choisi par le maître, et l'on s'est rendu compte qu'aucun n'avait suivi d'études en haute couture. La description seule de tous ces costumes originaux pourrait couvrir plusieurs pages.

La crème à barbe a été en vogue ce jour-là et a servi à tout sauf à se raser. De nombreux frais minois toujours souriants devenaient de vrais gâteaux ambulants sous leur glaçage nouveau genre.

Les élèves de 10e et 11e années, pris entre les initiateurs et les initiés, se sont bien vite lassés d'assister passivement à toutes ces démonstrations et ont été tentés d'entrer dans le jeu, ce que plusieurs ont fait d'ailleurs. Mais dans tout ce remue-ménage, on a respecté les professeurs et les finissants qui ont terminé la journée aussi propres qu'ils l'avaient commencée. C'est donc dire que l'on s'est bien amusé sans dépasser les bornes. La journée d'initiation des nouveaux a sûrement son bon côté et cultive l'humour et l'imagination de chacun tout en rapprochant les liens qui doivent unir tous les effectifs d'un même institut.

Sympathie

Le F. Richard Boulet, originaire de Dunrea, et qui enseigne à l'Institut Collégial depuis le début de septembre, vient de perdre son oncle et son frère dans la même semaine.

Le personnel et les élèves tiennent à présenter au F. Boulet leurs plus sincères condoléances dans cette double épreuve.

Emploi du temps

Un tableau d'emploi du temps dans une école secondaire est très utile pour les élèves et les professeurs et il est difficile de le dresser pour plaire à tout le monde.

Nous avions commencé l'année avec un tableau bien détaillé qui a dû être remanié une semaine plus tard lorsque les notes des examens de reprise nous sont parvenues. A peine les feuilles étaient-elles distribuées à chacun que nous entrevoyions la possibilité de présenter le fameux cours de "Chem Study" en 11e année. Des professeurs seront surchargés à coup sûr, mais pour une option supplémentaire désirée par une dizaine d'étudiants, on accepte le défi le sourire aux lèvres. Merci à M. Ken Roopchansingh d'avoir répondu à l'affirmative à la proposition.

Un nouvel emploi du temps sera distribué et nous espérons qu'il sera définitif, enfin!

Aimé-Onil Dépôt, c.s.v.

Ste-Amélie

Çà et là

M. et Mme Georges Burelle et leur famille, de St-Boniface, étaient en vacances chez M. et Mme G. Verhaeghe, dernièrement, et visitèrent d'autres parents des environs.

M. et Mme Adélard Verhaeghe et leur fille, de St-Boniface, passèrent une fin de semaine chez leurs parents où ils rencontrèrent M. et Mme Jérôme Verhaeghe et leurs enfants, de Williams Lake, C.-B.

Le dimanche 3 septembre avait lieu une soirée-surprise en l'honneur de Mlle Marlene Zastre et M. Freddie Debeucklaere, dont le mariage eut lieu le 9 septembre. M. Jerry Debeucklaere leur présenta une jolie somme d'argent. Marlene et Freddie remercièrent les organisateurs et toutes les personnes présentes. Un goûter fut servi à la fin de la soirée.

Camille et Denis Pinette sont allés continuer leurs études au Juniorat de St-Boniface, et Ernest Gagnon fréquente l'université.

Bon succès aux écoliers, aux Rév. Srs Ida-de-Jésus, supérieure, M.-de-Lourdes et M.-St-Jude, ainsi qu'aux institutrices laïques de l'école St-Vincent de Paul et du couvent.

MM. Rosaire et Azor Gagnon, de Ste-Amélie, et Léo Gagnon, de Ste-Rose-du-Lac, sont allés à Davidson, Sask., pour y visiter leurs soeurs, Mme Yvonne Pinette, hospitalisée.

Félicitations à M. et Mme Albert Verhaeghe (Eliette Leclerc), de Ste-Rose, à l'occasion de la naissance d'une fille le 17 octobre, à l'hôpital de Ste-Rose-du-Lac.

Mme B. Labelle a passé une fin de semaine avec son mari à Hudson, Ont.

Remerciements

La famille Roche désire remercier les parents et amis qui lui ont témoigné de la sympathie, soit par assistance aux prières, offrandes de messes et de fleurs, etc., à l'occasion du deuil qui vient de la frapper. Un merci spécial au personnel de la Maison Ste-Thérèse d'Otterburne et à la chorale.

Assemblée de la L.F.C.

L'assemblée de la Ligue des Femmes Catholiques de Ste-Amélie eut lieu le mercredi 6 septembre, à 8 h. 30 p.m., à la salle de récréation du presbytère. Le directeur, une visiteuse et 12 membres étaient présents.

Après les prières d'usage et la lecture d'un passage de la Bible, M. l'abbé A. Gervais, curé, donna un message spirituel et fit un résumé de son voyage à l'Expo. Il y eut ensuite lecture des minutes de la dernière assemblée et de la correspondance qui comprenait des cartes de remerciement de Mme Gertrude Desjardins et de Carmelle Pinette. Les rapports des différents comités furent aussi donnés.

Il fut proposé par Mme Georgette Verhaeghe et secondé par Mme A. Soucy que le souper paroissial ait lieu le 15 octobre; proposé par Mme Yvonne Grandbois et secondé par Mme Marie Pinette que la vente d'articles usagés ait lieu le vendredi 27 octobre, à 8 h. p.m. On décida que la présidente du comité d'action sociale et de liturgie s'occuperait de l'organisation d'une réception pour les membres de la chorale et les jeunes de l'école supérieure. Il fut aussi proposé par Mme A. Soucy et secondé par Mme Imelda Roussi qu'on commande 4 douzaines d'assiettes à tarte. Mme Agnès Vandenbosch verra à l'envoi de cartes de sympathie et Mme L. Gagnon accepta de s'occuper de la préparation de l'assemblée du mois d'octobre. Mme A. Soucy clôtura l'assemblée.

Le prix d'hôtesse, offert par Mme Alice Pinette, fut gagné par Mme Y. Grandbois. Un goûter fut ensuite servi.

St-Laurent

Mariage Kueckle-Perrault

Le samedi 12 août, à 1 h. 30 p.m., en l'église de St-Laurent, M. Robert Kueckle, de Leross, Sask., unissait sa destinée à celle de Mlle Rosa Perrault, fille de M. et Mme Romuald Perrault, de St-Laurent. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par le R. P. Paul Lebel, O.M.I., vicaire.

La mariée, au bras de son père, était élégante dans sa robe blanche en poult-de-soie avec traîne garnie d'appliques de dentelle. Son voile court et bouffant était retenu par une couronne. Un pendatif en forme de coeur, cadeau du marié, complétait sa toilette. Son bouquet se composait d'une cascade de roses rouges.

La demoiselle d'honneur, Mlle Dina Perrault, soeur de la mariée, portait une longue robe en poult-de-soie jaune et un bouquet de fleurs blanches. La petite bouquetière, Louise Abgrall, nièce de la mariée, portait une longue robe jaune et un petit bouquet de fleurs blanches.

Le garçon d'honneur était M. Bernard Kueckle, frère du marié, et les huissiers, MM. Claude Perrault et Laurent Kerbrat, frère et cousin de la mariée. MM. Yvon Perrault et Marcel Kerbrat, frère et cousin de la mariée, servaient au choeur.

Mmes Raymond Bernard, Henri Combot et Joseph Fontaine exécutèrent un Ave Maria, accompagnées à l'orgue par M. François Gratton.

Pour l'occasion, la mère de la mariée portait une robe vert foncé et des accessoires blancs. La mère du marié avait choisi une robe deux pièces vert pâle et des accessoires blancs.

A l'issue de la cérémonie religieuse, plusieurs parents et amis se rendirent chez les parents de la mariée pour une petite réception. Un banquet, suivi d'une soirée dansante, fut servi à la salle de banquet d'Oak Point à environ 150 invités. Parmi les invités de l'extérieur on remarquait des parents du marié venus de la Saskachewan, de l'Ontario et du Manitoba. Le maître de cérémonies, M. Omer Chartier, de St-Lazare, ainsi que M. Guénette, de St-Lazare, adressèrent la parole. Le Père Lebel récita le bénédicité.

Pour le voyage de noces, la mariée avait choisi un deux-pièces de lainage bleu pâle avec accessoires blancs. Les nouveaux époux établiront domicile à Regina, Sask., où M. Robert Kueckle est employé.

Va-et-vient

Etaient en visite chez MM. et et Mmes Yves Kerbrat et Romuald Perrault à l'occasion du mariage Kueckle-Perrault: M. et Mme Jean Kerbrat et leurs enfants, de St-Brieux, Sask., Mme Alfred Delrizo et ses enfants, de Sioux Lookout, Ont., M. et Mme Yves Guillou et leurs enfants, d'Aubigny, le R. F. Ouellette, de Québec, ainsi que le R. P. Dominique Kerbrat, O.M.I., du Juniorat de la Ste-Famille à St-Boniface.

M. Henri Kerbrat, d'Agassiz, C.-B., est venu pour les funérailles de sa cousine, Mme Camille Boucher, et profita de l'occasion pour rendre visite à ses enfants.

Le 5 septembre, M. François Gratton est allé conduire au collège de Gravelbourg, Sask., son fils, Roland, ainsi que Robert Perrault, fils de M. et Mme R. Perrault, et Laurent Prairie, fils de M. et Mme Joseph Prairie.

Sont venus visiter leurs parents, récemment: M. et Mme Howard Winter et leurs enfants, de Vancouver, C.-B., M. et Mme J. Bell, de St-Boniface, M. et Mme Joe Bell et leurs deux filles, Joanne et Lida, de Winnipeg, chez M. et Mme Adrian Mongin et Mme Marguerite Allard; M. et Mme Ron Devlin et leurs enfants, de Flin Flon, chez MM. et Mmes Alex. DeLaronde et Dan Devlin; M. et Mme Cyrille Lavallée, de South Gilles, Ont., chez M. et Mme Pat. Lavallée; M. Brucy Bruce, d'Edmonton, Alta, chez son père, M. Andrew Bruce.

Mme Raymond Abgrall et ses enfants, de Tahsis, C.-B., sont venus visiter leur père et grand-père, M. Pierre Combot. A cette occasion, une veillée familiale eut lieu chez M. et Mme Albert Combot où tous les parents se rencontrèrent. Mme Abgrall alla ensuite passer un mois chez ses soeur et beau-frère, M. et Mme R. Lussier, de Montréal.

Mme Atkinson, de White Rock, C.-B., est venu rendre visite à ses parents, M. et Mme Edmond Verrier, et à des amis.

M. et Mme Alexis Coulliou recevaient la visite de M. et Mme Edmond Coulliou et leur famille, de Vancouver, C.-B., de Mme Louis Coulliou, de Montréal, de M. et Mme Joseph Mercier, de Toronto, et de M. et Mme Pete Futunik, de Val Marie, Sask. Avant le départ de ces visiteurs, un succulent repas fut servi chez Mme Coulliou où plusieurs invités de St-Boniface dont MM. et Mmes Omer Rainville, Aimé et Jean Coulliou, Niel Gaudry et Joseph Coulliou et Mlle Rose Coulliou étaient présents. Les amis se réunirent ensuite pour une agréable soirée.

Parmi les personnes qui se sont rendues dans l'Est pour y visiter l'Expo et des parents et amis, mentionnons les RR. PP. Paul Lebel et L. Brossard, O.-M.I., les religieues Franciscaines Missionnaires de Marie, M. et Mme W. Dumont, Mmes Emma-G. Buors, E. Bellehumeur, A. Dumont, A. Fontaine et H. Combot, MM. N. Dumont, Jean et Pierre Combot (ont aussi visité M. E. Combot à North Bay, Ont., et M. et Mme Roger Lussier à Montréal), Darius DeLaronde et Jean Guiboche, MM. et Mmes Yves Kerbrat et Ernest Gaudry.

Baptême

Le 25 juin: Darrin-Carl-Joseph, fils de M. et Mme Clifford Leost, né le 16 juin. Parrain et marraine, M. et Mme Jean Leost, grands-parents de l'enfant.

Çà et là

Bonheur et prospérité aux nouveaux mariés de l'été: Mlle Agnès Connelly, fille de M. et Mme P. Connelly, à M. Murray K. Johnson, d'Oak Point; Mlle Carol Bruce, fille de M. et Mme Arthur Bruce, à M. Jean Pilon, fils de M. et Mme W. Pilon, de St-Vital; Mlle Donna-R. Chartrand, fille de M. et Mme Roy Chartrand, à M. Albert McKay, fils de M. et Mme A. McKay.

Cordiale bienvenue aux nouveaux professeurs de St-Laurent et grand succès à tous les étudiants.

Bon succès à Mlles Rita Gratton et Hélène Bruce, qui sont allées suivre un cours de garde-malade à l'hôpital Miséricorde de Winnipeg et à l'hôpital général St-Boniface respectivement.

M. et Mme E. Rocan célèbrent, à La Broquerie, leurs noces d'or

LA BROQUERIE — Le 25 août restera une journée mémorable dans les annales de la paroisse, car M. et Mme Engelbert Rocan célébraient leur jubilé d'or en présence de leurs enfants, petits-enfants et de nombreux parents et amis.

M. l'abbé Jean-Louis Rocan, fils des jubilaires, célébra la messe d'action de grâces, à 4 h. p.m., en l'église St-Joachim de La Broquerie, assisté des servants Claude et Guy Nadeau, Raymond et Gilbert Balcaen, petits-fils des jubilaires. Le cortège s'avança au son d'une marche appropriée; M. et Mme E. Rocan étaient escortés de M. et Mme Ulysse Deschênes, garçon et demoiselle d'honneur en 1917, de M. et Mme Damase Kirouac, ainsi que de M. et Mme Sauveur Desrosiers. Le célébrant procéda aux promesses conjugales et adressa des félicitations à ses parents, les exhortant à remercier Dieu pour les nombreuses bénédictions accordées durant leurs 50 ans de mariage, puis invita les membres de sa famille à s'unir à lui pour demander à Dieu de bénir les jubilaires. M. l'abbé Robert Campeau, du Petit Séminaire, agissait comme commentateur.

M. et Mme Victor Morin, de St-Boniface, amis de la famille, exécutèrent avec brio des cantiques choisis, accompagnés à l'orgue par M. l'abbé Jean-Louis Caron, curé d'Aubigny. Etaient présents dans le sanctuaire: MM. les abbés Félicien Juneau, curé, Robert Nadeau, curé de St-Malo, et Pierre Fisette. L'autel avait revêtue une parure spéciale: magnifique fleurs jaunes naturelles gracieuseté des enfants.

M. E. Rocan naquit à La Broquerie le 15 août 1893 et Mme Rocan (née Augustine Legal) à Ste-Geneviève le 12 février 1897. M. l'abbé Bouvait, vicaire à Ste-Anne, bénit leur union le 10 juillet 1917. Ils s'établirent à La Broquerie pour y demeurer jusqu'à ce jour. M. Rocan fut d'abord fermier, puis travailla plusieurs années sur le chemin de fer pour ensuite se retirer au village. M. et Mme E. Rocan sont les heureux parents de 13 enfants dont sept filles, la Rév. Sr Geneviève, supérieure à Chesterfield, Mmes Jacques Mireault (Yvonne), Aimé Vielfaure (Florence), Fernand Balcaen (Georgette) et Léo Nadeau (Marie-Thérèse), de La Broquerie, Mmes Norbert Toupin (Irène) et Henri Audette (Denise), de St-Boniface, et six fils, M. l'abbé Jean-Louis, du Collège de St-Boniface, Edmond, de La Broquerie, Maurice, de Ste-Agathe, Paul et Michel, de Hull, Qué., et Guy, d'Ottawa, Ont. Ils comptent maintenant exactement 50 petits-enfants.

A l'issue de la cérémonie religieuse, un délicieux repas fut servi à l'école élémentaire. Les fleurs qui ornaient les tables avaient été gracieusement envoyées par Mlle Berthe Lafortune et Mme Frank Appelmans, de St-Vital, amies de la famille. Un magnifique gâteau d'occasion rappelait le joyeux anniversaire. M. l'abbé F. Juneau fut invité à bénir le repas. M. Jacques Mireault, plus âgé des gendres, proposa le toast aux héros du jour et M. Fernand Balcaen, gendre, agissait comme maître de cérémonies. Immédiatement après le banquet, on procéda au programme anniversaire. Une adresse fut lue, au nom de la famille des jubilaires, par M. Guy Rocan, plus jeune fils, et fut présentée par le petit Guy Nadeau. Il y eut aussi présentation d'un bouquet de fleurs naturelles par Eveline Vielfaure (13 roses rouges représentant les enfants des jubilaires) et un mot choisi fut rendu par Raymond Balcaen avec présentation d'un beau bouquet spirituel peint à la main par la Rév. Sr Madeleine-du-Bon-Pasteur, de Lorette. Le maître de cérémonies fit la lecture des télégrammes et messages reçus de l'hon. L. B. Pearson, de l'hon. D. Roblin, du lieutenant-gouverneur R. Bowles, de M. Gildas Molgat, de Mgr Maurice Baudoux, de M. l'abbé Ubald Lafond et de M. Roy, ancien supérieur au Petit Séminaire et présentement aux études en Europe.

Mlle Lorraine Audette égaya les convives avec un joli morceau d'accordéon-piano. Une deuxième adresse, au mon des petits-enfants, fut lue par Mlle Juliette Rocan et présentée par Lise Toupin. Il y eut ensuite présentation d'un album-souvenir par Paulette Rocan. Puis la Rév. Sr Thérèse Legal, soeur de Mme Rocan, lut et présenta une troisième adresse au nom des frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs. Un chant de circonstance, composé et exécuté par les enfants des jubilaires, rappela de doux souvenirs aux héros de la fête. Leur fils, Jean-Louis, prêtre, adressa la parole, suivi de M. Albert Vielfaure qui fit l'éloge de ce vénéré couple et qui exprima les voeux de tous les amis présents. M. l'abbé Juneau vint à son tour féliciter les jubilaires. Puis il y eut la présentation touchante d'un cadre renfermant la bénédiction du Pape par les petits Noël Rocan et Michel Mireault.

M. E. Rocan profita du privilège qui lui revenait pour exprimer en son nom et celui de son épouse leur très profonde reconnaissance. M. l'abbé Rocan récita les grâces et la soirée se continua aux accords joyeux d'un orchestre. Lorraine Audette était en charge du registre-souvenir.

Outre les nombreux parents et amis venus de toutes les paroisses environnantes, on remarquait les enfants des jubilaires, Paul et Michel, de Hull, Guy, d'Ottawa, et Soeur Geneviève Rocan, de Chesterfield; un petit-fils, M. Adrien Rocan, de l'Aviation canadienne, stationné au Camp Borden en Ontario; une nièce, la Rév. Sr Hermance Desrosiers; une soeur, la Rév. Sr Thérèse Legal, ainsi que la Rév. Sr Eveline Gagnon, de Fort McMurray, Alta.

Remerciements

M. et Mme Engelbert Rocan désirent exprimer leur gratitude envers leurs enfants pour cette belle fête vivement appréciée et remercient très sincèrement tous les parents et amis pour leurs bons voeux et leur présence à l'occasion de cet heureux anniversaire.

Profession religieuse

Au lendemain de ces fêtes inoubliables, c'est-à-dire le dimanche 27 août, toute la famille Rocan se réunissait à nouveau à la Maison provinciale des Soeurs Grises à St-Boniface pour fêter le 25e anniversaire de profession religieuse de la Rév. Sr Geneviève Rocan. Son frère, Jean-Louis, célébra une messe d'action de grâces et prononça l'homélie de circonstance. Le tout se termina par un dîner champêtre, suivi d'un après-midi où toute la famille entoura la religieuse. Soeur G. Rocan retourna comme supérieure à Chesterfield, très heureuse après ces nombreuses heures d'intimité familiale.



Mme V. Lamoureux, nonagénaire, fêtée au Manoir de St-Pierre

ST-PIERRE — Le jeudi 7 septembre, parents et amis se réunissaient au Manoir de St-Pierre pour célébrer le 93e anniversaire de naissance de Mme V. Lamoureux, doyenne du Manoir et première personne à y être admise.

Mme Lamoureux reçut un grand nombre de cartes de félicitations et de cadeaux, ainsi que des fleurs de toutes les couleurs, disposées avec goût dans la salle du Manoir.

Une adresse redisait la joie des personnes réunis en ce jour pour souhaiter bonne fête à Mme Lamoureux, et exprimait leur désir de la garder encore longtemps parmi elles.

On fit ensuite entendre de la musique du bon vieux temps et un goûter termina la journée.

Mme Lamoureux a passé sa vie au Manitoba et résidait à St-Pierre depuis de nombreuses années. Entourée d'affection et de bons soins, la nonagénaire passe au Manoir des jours paisibles et heureux.



Mme V. Lamoureux

Mme Lamoureux et ses filles remercient bien sincèrement ceux et celles qui, par leur présence, cartes d'anniversaire, fleurs, musique ou de toute autre façon, ont contribué à rehausser cette belle fête.

Le jeûne est la mort du vice, le cri de la vertu, la source de toute vigueur, un remède à tous les maux.

S. Jean Chrysostome

Lorette

Retour à l'école

Le mardi 5 septembre, les écoliers reprirent galement le chemin de l'école. La plupart se rendent à l'école par autobus. Parmi les professeurs de l'école secondaire, qui comprend 194 élèves, on compte M. R.-A. Constant, principal et professeur de sciences; Sr Desnoyers, 12e année (cours académique); Sr Melançon, 11e année (cours académique); M. J. Cusson, 11e année (général); Mlle M. Heppner, 10e année (académique); Sr Trudeau, 10e année (général); Sr Genovy, 9e année A; M. Ruest, 9e année B; M. Perron, 9e année C; Sr Bergeron, anglais; Sr Bourdon, français; M. Shewchuk, sciences; Sr Lukas, secrétaire.

Les élèves de l'école élémentaire Lorette Centre ont eu le bonheur d'entrer dans la nouvelle école moderne qui porte le nom d'école Lagimodière. Son personnel enseignant se compose comme suit: principale, Sr Claire Tétrault; 8e année, Mme Luciana Yestrau (A) et Sr Claire Toupin (B); 7e année, Mlle Elaine Haas (A), Mme Thérèse Grégoire (B) et M. Ronald Chay (C); 6e année, Mme Phyllis Clink (A) et Sr Thérèse Benoit (B); 5e année, Mme Y. Gagnon (A) et Sr Alice Chevrefils (B); 4e année, Mlle Roma Labossière (A) et M. Nicolas Sourisseau (B); 3e année, Mlle Yvette Emond (A) et Sr Marie St-Pierre (B); 2e année, Mlle M. Bourrier (A) et Mlle Yvonne Bonin (B); 1ère année, Mlle Lucille Fiola (A) et Mlle Claire Bilodeau (B); classe spéciale, Mme Roger Tétreault (A) et Mlle Reimer (B); enseignement de piano, Mme Chénier; classe maternelle, Mme Léona Manaigre.

Souper paroissial

Invitation spéciale aux paroissiens et aux personnes des paroisses environnantes à venir rencontrer leurs anciens amis à l'occasion du souper annuel de la paroisse. Comme par les années passées, on promet des mets des plus succulents. Ce souper sera servi le dimanche 8 octobre, de midi à 7 h. p.m., à la salle paroissiale de Lorette. Le prix d'admission est de $1.25 pour adultes et de 75c pour enfants de moins de 12 ans.

Réunion de la L.F.C.

Le mercredi 6 septembre, la Ligue des Femmes Catholiques tenait sa première réunion mensuelle de l'année avec un bon nombre de membres présents. Mme Jean Cournoyer remplaçait la présidente, Mme R. Gauthier.

Mmes Jean Cournoyer et Denis Dorge ont gentiment accepté d'être les organisatrices du souper annuel qui aura lieu le 8 octobre. On discuta de la construction de nouvelles armoires modernes pour la cuisine de la salle paroissiale.

Mme Thérèse Zeglen a accepté d'être trésorière pour remplacer Mme Lucienne Gobeil.

La deuxième partie de la réunion traitait sur l'étude des résolutions du congrès du mois de juin. En l'absence de la présidente des résolutions, Mme Victor Champagne, ce fut Mme Rosa Therrien qui la remplaça. M. l'abbé H. Perron ajouta quelques commentaires au sujet de ces résolutions. Un goûter termina la réunion.

La prochaine assemblée aura lieu le mercredi 11 octobre. Celles qui désireraient faire partie de la Ligue n'ont qu'à s'adresser à Mme S. Dupuis qui se fera un plaisir de leur faire signer la formule d'admission.

Félicitations

Félicitations à Mlle Annette Jeanson, fille de M. et Mme Louis Jeanson, pour le beau succès obtenu pendant les vacances d'été après avoir suivi deux cours de patinage de fantaisie au Winter Club de Winnipeg.

Mlle Jeanson a l'intention d'aider les jeunes à faire du patinage de fantaisie l'hiver prochain et suivra un troisième cours l'été prochain avec l'espérance de se mériter la médaille d'or.

Merci à ceux qui ont aidé à Mlle Jeanson à réaliser son projet, ainsi qu'à Mme B. Crewson et à son professeur, Mlle Caroline Rogan.

Çà et là

Tous regrettent le départ de Sr St-Jean-de-l'Eucharistie, qui se dévouait dans l'enseignement du piano depuis de nombreuses années, et la remercient sincèrement. Mme Chénier, de St-Norbert, se rendra à l'école élémentaire tous les mercredis pour enseigner le piano. Avis aux intéressés.

M. et Mme Guy Dellonnet ont quitté la paroisse pour aller demeurer à St-Boniface. Mme Dellonnet était directrice de chant à l'église et les paroissiens la remercient pour son grand dévouement. On fait appel à une personne de bonne volonté pour prendre la direction du chant.

Le caporal Marcel Gauthier, stationné en Allemagne depuis une période de 6 ans, est venu, accompagné de son épouse, visiter ses parents, MM. et Mmes Armand Gauthier et Roland Préfontaine. Il passa trois semaines à Lorette avant de se rendre à Edmonton où il fut transféré.

M. et Mme Eugène Gobeil sont allés demeurer à Kenora pour un an. Mme Gobeil a rendu de nombreux services comme trésorière de la Ligue des Femmes Catholiques. Les membres la remercient donc bien sincèrement pour son dévouement.

St-Léon

Mariage Dupuis-Talbot

Le samedi 5 août, à 4 h. p.m., en l'église de St-Léon, M. l'abbé R. Prescott bénissait le mariage de Mlle Liliane Talbot, fille de M. et Mme Gérard Talbot, de St-Léon, à M. Roger Dupuis, fils de M. et Mme Benoit Dupuis, de Ste-Elisabeth. Yves Talbot, frère de la mariée, servait la messe. M. Talbot accompagnait sa fille à son entrée à l'église et M. Dupuis servait de témoin à son fils.

La mariée était ravissante dans sa longue robe de dentelle blanche avec jupe ample, jolie traine "cathédrale" et manches se terminant en pointes de lis. Une couronne de perles et de pierres du Rhin retenait son voile de tulle. Elle portait une cascade de roses rouges.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Ginette Dupuis et Ghislaine Talbot, soeurs des mariés, et la petite bouquetière, Jo-Ann Durand, de Regina, cousine et filleule du marié, portaient de longues robes identiques de couleur verte, des tiares comme coiffure et des cascades de glaïeuls jaunes et de roses blanches.

Les garçons d'honneur, MM. Roland et François Talbot, et le petit page, Jean-Guy Talbot, frère de la mariée, revêtaient des vestons blancs et des pantalons noirs. MM. Ghislain Dupuis et Lionel Talbot agissaient comme huissiers.

Pour l'occasion, Mme Talbot avait choisi un ensemble robe et manteau turquoise avec accessoires blancs et turquoise. Mme Dupuis portait un ensemble robe et manteau bleu pâle avec accessoires bleu pâle et blancs. Leurs fleurs au corsage comprenaient des roses blanches et roses.

La cérémonie religieuse eut lieu selon le nouveau rite. Durant la cérémonie, M. Aurèle Desaulniers, accompagné à l'orgue par son épouse, interpréta de très beaux cantiques. Au cours de la messe, les nouveaux époux reçurent la sainte communion sous les deux espèces.

La cérémonie religieuse fut suivie d'un délicieux souper servi à la salle paroissiale de Swan Lake où M. Raynald Labossière agissait comme maître de cérémonies. M. l'abbé V. Beaulieu, curé de Swan Lake, récita le bénédicité et, à la fin du repas, M. l'abbé Prescott récita les grâces. M. Gilbert Dupuis, cousin du marié, proposa le toast à la mariée. MM. Paul Dupuis et Roland Talbot et M. l'abbé Prescott adressèrent la parole avec éloquence. Puis le marié prononça quelques paroles de remerciement. Ensuite, MM. Lionel et Roland Talbot, Mme Thérèse Sabourin et M. Aurèle Desaulniers exécutèrent des chants appropriés. M. et Mme Irénée Gauthier s'occupaient du registre.

Une soirée dansante réunissaient de nombreux parents et amis d'un peu partout.

Pour le voyage de noces aux Black Hills, la mariée revêtait un ensemble robe et manteau vert avec accessoires verts et blancs. Son bouquet de corsage se composait de roses roses. M. et Mme Roger Dupuis demeureront à Swan Lake.

Exposition annuelle du Club 4-H

STE-ANNE-DES-CHENES — Le Club 4-H de jardinage et de pommes de terre de Ste-Anne-des-Chênes a tenu son exposition annuelle le 30 août en l'auditorium de l'école élémentaire. Durant l'après-midi, les membres s'étaient rendus à la salle où chacun avait fait son étalage de légumes ou de pommes de terre, selon le projet qu'il avait entrepris. Les tables étaient joliment décorées de pancartes indiquant les différents projets. La bannière du Club, de même couleur que celles des costumes, était placée à l'arrière des tables et faisait ressortir les belles couleurs des fleurs et légumes exposés.

L'agronome de la région, M. Rodney Siemens, était juge pour les légumes et les pommes de terre. Il fait plaisir de mentionner que pour les jardinages, chacun des membres reçut un ruban rouge. Pour les pommes de terre, M. Siemens distribua quatre rubans rouges, ainsi que quatre rubans bleus. Les légumes étaient de bonne qualité et très bien préparés. Parents et amis étaient invités à venir admirer les étalages.

Le soir, plus de cent personnes assistaient au programme récréatif préparé par les membres du Club. Parmi les invités d'honneur on remarquait le R. P. C. Leblanc, C.Ss.R., vicaire; la Rév. Sr Anna Gosselin; M. Camille Chaput, maire de la municipalité, et son épouse; M. Albert Vielfaure, M.L.A.; M. Rodney Siemens, agronome; M. et Mme Tom Brown, du Club Kiwanis de St-Boniface; le président de ce Club et plusieurs autres personnalités.

Le programme débuta par l'hymne national, puis la présidente, Mlle Eveline Bériault, souhaita la bienvenue à l'auditoire, et en quelques mots appropriés remercia les membres du Club Kiwanis, au nom du Club 4-H, d'être venus rehausser la journée de leur présence. Mlle Gisèle Godin, secrétaire, fit lecture du rapport des activités du Club au cours de l'année écoulée, et M. Octavien Rémillard présenta le rapport financier. Georges St-Vincent et Gisèle Godin donnèrent un compte rendu de leur séjour au Camp Gimli. Mme Rosaire Desrosiers, au nom des parents et comme mère de famille, exprima son appréciation envers ce mouvement, puis remercia les moniteurs, ainsi que tous ceux qui aidèrent à rendre ce Club possible à Ste-Anne. La partie récréatif du programme comprenaient des chants, récitations, discours, etc., exécutés par les membres.

MM. A. Vielfaure et C. Chaput, invités à prendre la parole, félicitèrent les jeunes et les encouragèrent à continuer leur beau travail.

M. R. Siemens présenta ensuite les gagnants: championnat pour jardinage, Claude Côté; championnat de réserve, Gérald Chaput; championnat pour pommes de terre, Eveline Bériault; championnat de réserve, Glenn Grundy. Puis M. Siemens invita M. Ches Sutton, du Club Kiwanis, à présenter les autres prix: pour inspection durant l'été, 1er prix, Arthur St-Vincent; 2e prix, Carmelle St-Vincent. Pour plus beau lopin de pommes de terre, 1er prix, Paul Godin; 2e prix, André Desrosiers. Tous les autres membres reçurent aussi chacun un prix.

La distribution des prix terminée, le président du Club Kiwanis adressa la parole et se dit enchanté de constater par lui-même l'intérêt des jeunes pour l'agriculture.

Après le "Dieu protège la Reine", un délicieux goûter fut servi par les jeunes aidés des mamans.

L'exécutif

Otterburne

Mariage Delorme-Taylor

Le samedi 12 août, dans l'église d'Otterburne, M. l'abbé J. Choiselat bénissait le mariage de Mlle Shirley Taylor, fille de M. et Mme Arthur Taylor, à M. André Delorme, fils de M. et Mme Pierre Delorme, de St-Adolphe. Les mariés étaient accompagnés de leur père respectif.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Louise Delorme, soeur du marié, et Angèle Desrochers, étaient accompagnées de MM. Roland Perron et Hubert Delorme, frère du marié.

Un souper fut servi dans la salle d'Otterburne et une réception eut lieu à Aubigny.

Les nouveaux mariés partirent ensuite pour un voyage de noces dans l'Est où ils visitèrent l'Expo. Ils résident maintenant à St-Adolphe.

Ste-Agathe

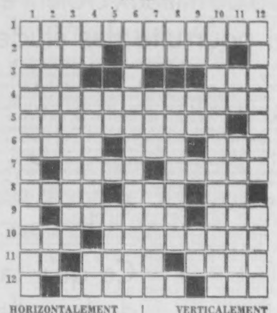
Voyageurs

M. Amédée Alarie partait pour un voyage d'un mois dans l'Est, le mardi 12 septembre. Il visitera l'Expo et ses enfants, Léonide et Ninette, à Montréal, et autres parents des environs, puis se rendra à Québec pour passer une semaine auprès de sa fille, Hélène, Soeur Blanche, missionnaire de Notre-Dame d'Afrique.

M. et Mme Richard Dorge sont partis à l'Expo, le mardi 12 septembre.

Le mercredi 13 septembre, Mlle Marie Péloquin prenait l'avion pour la Nouvelle-Zélande. Elle s'arrêtera quelques jours à Honolulu, à Hawaii et aux îles Fiji.

— No 532 —



HORIZONTALEMENT

1—Nigaud.
2—Puits naturel au Lot. — Pousse un grand cri.
3—Enlève la vie. — Volonté.
4—Division d'un végétal arborescent.
5—Fais l'étude de la structure des êtres organisés, à l'aide de la dissection.
6—Fort délié. — Entourée d'eau. — Monnaie roumaine.
7—De tordre (renversé). — Emploi.
8—Assassinée. — Planche de bois. — En toi.
9—Assignai un revenu à. — Colère.
10—Tenta. — Aurons de l'amour pour.
11—Sans vêtements. — Fait preuve snobisme. — Fenouil.
12—Plantes grimpantes. — Possessif.

VERTICALEMENT

1—Oxydation de l'acide nitreux en acide nitrique (plur).
2—Genre de reptiles sauriens. — Appris.
3—Sollicitera avec importunité.
4—Voyelles. — Pays de l'ancienne Asie. — Tellement.
5—Nom du Bouddha, en Chine. — Prince indien, né en 1825.
6—Action de fixer des limites.
7—Particule du dialecte provençal. — Poil des paupières. — Sorte de pied de vers dans la poésie ancienne.
8—Ville de Chaldée. — Ensemble des méthodes thérapeutiques.
9—Deux. — Equerre. — Coup de baguette.
10—Droits de faire des lois.
11—Roue ouverte. — Brisée (angle).
12—Portée. — Levant (plur).

SOLUTION DU PROBLEME No 531

■ **Horizontalement:** 1. Masticatoire; 2. Apercevances; 3. Rivière — Cent; 4. Tsé — Là — Pelée; 5. Router; 6. Raidissement; 7. Octo — Ta; 8. Licras — Uccle; 9. On — Ait — Ls; 10. Guinderesses; 11. Esotérisme; 12. Séres — Etui.

■ **Verticalement:** 1. Martyrologes; 2. Apis — Acinus; 3. Sévérité — Ios; 4. Tri — Odorante; 5. Icelui — Aider; 6. Cérats — Stère; 7. Ave — Est — Ris; 8. Ta — Préau — Es; 9. Once — Cosme; 10. Icelle — Set; 11. René — Nille; 12. Estent — Essai.

Trop de milieux croient encore superflue la poursuite des études supérieures

Incroyable, mais vrai! Beaucoup trop de milieux canadiens-français croient encore superflu et sans importance que la ou les jeunes filles de leur famille poursuivent des études supérieures voire même universitaires. Selon certaines enquêtes sérieuses, de nombreuses étudiantes fort bien secondées des parents croient que l'unique vocation de la femme féminine demeure et demeurera toujours au foyer. Oh, on accepte volontier, pour les jeunes filles, un emploi "en attendant" le mariage qui seul est susceptible d'épanouir tout élément féminin.

Des orienteurs professionnels travaillant auprès d'étudiants et d'étudiantes dans des commissions scolaires signalent qu'un pourcentage assez élevé de jeunes étudiantes ne désirent pas une formation supérieure en vue de l'obtention de diplômes qui leur permettraient de meilleures positions et surtout une place dans le monde du travail convenant davantage à leurs goûts, aptitudes. Non, de révéler cette enquête, un grand nombre aux possibilités étonnantes vous répondront en toute aisance que tel ou tel cours menant à une profession susceptible de répondre aux exigences de leur personnalité "sont beaucoup trop longs, qu'elles désirent se marier plus jeunes". Ce négativisme aux études supérieures indique catégoriquement le manque d'information et l'information faussée encore dispensée dans certaines écoles en 1967.

De plus en plus on tente dans plusieurs milieux scolaires d'élargir les horizons de la population féminine en leur donnant le goût de connaître davantage, de pousser dans la mesure du possible leurs études. Mais, la mentalité de nos ancêtres face à la vocation de la femme n'est pas, à regret, complètement changée et trop de parents ne favorisent pas, comme ils le devraient l'éducation des filles à un niveau supérieur. Les garçons ont encore la primeur au sein de nombreuses familles de chez nous.

Les statistiques révèlent que la motivation des garçons face aux études supérieures gagnent de plusieurs degrés les calculs faits avec les filles sur le même sujet.

A maintes reprises, d'observer les orienteurs, des garçons moins favorisés sur le plan intellectuel, désirent entreprendre des études en vue de professions libérales. C'est regrettable, puisque l'élément féminin, bien préparé, pourrait rendre des services incalculables à la communauté toute entière qui la réclame de plus en plus, dans tous les milieux.

Céline Côté

Ce qu'il faut savoir avant de faire l'achat d'un tapis

Par Jean Sharp

TORONTO — Quand vous achetez un tapis, votre choix de sa qualité et de son tissu devrait dépendre de plusieurs critères: combien vous pouvez payer, quel usage subira le tapis et combien de temps vous voulez le voir durer.

Betty Barrymore, de la firme Toronto Carpet, dit que la question à laquelle elle répond le plus souvent est: quelle fibre est la meilleure pour la fabrication d'un tapis?

"Il est bien difficile de donner une réponse définitive, dit-elle. Il n'y en a pas qui convienne à tout le monde. D'abord, parce que toutes les fibres sont employées à la fabrication de toutes les catégories de tapis; l'emploi d'une certaine fibre ne garantit pas la première qualité d'un tapis. Peut-être le meilleur critère de qualité, peu importe la sorte de fibre, est-il la densité, l'épaisseur.

"Si vous pouvez payer $14 ou $15 la verge carrée, achetez de la laine. Rien ne bat la laine, mais on n'en peut obtenir à moins de $15."

Mlle Barrymore dit que l'on devrait toujours acheter le meilleur tapis qui soit, quel que soit son genre, parce qu'il reviendra moins cher à la longue, et il durera plus longtemps.

Le critère prix

Elle considère le prix comme le meilleur critère de qualité. Un tapis destiné à faible usage coûte environ $8 la verge, dans des tissus faits à la main. Pour un usage moyen, il faut dépenser deux ou trois dollars de plus la verge, et pour un usage intensif, il faudrait payer environ $12 ou $13 la verge carrée.

"Avec une famille et un téléviseur dans la salle commune, il vous faut un tapis à usage intensif. Des gens âgés sans enfant ou des travailleurs hors de la maison toute la journée n'ont pas besoin d'une telle catégorie de tapis.

"Si vous n'avez pu vous décider sur le mobilier ou si vous vivez dans un appartement dont vous vous proposez de déménager, il ne faudra pas dépenser trop d'argent pour le tapis. Choisissez un tapis de salon qui puisse vous servir plus tard dans une chambre à coucher."

Mlle Barrymore explique que parmi les tissus faits de main d'homme, l'acrilan s'approche le plus de la laine par l'apparence et le toucher. Il durera longtemps.

Elle considère le nylon comme dur à l'usage, ce qui convient à une jeune famille, car il est facilement nettoyable. Le polypropylène, plus récent des tissus inventés, est également recommandé pour sa résistance à l'usure et au nettoyage répété, même avec des produits nettoyants extrêmement puissants.

Quant à la viscose, elle convient pour les pièces où la circulation n'est pas trop dense.

Une étiquette

Plusieurs tapis sont faits d'un mélange de fibres, et leur composition textile devrait être indiquée sur une étiquette au revers. Il faut à peu près 20 pour cent d'une fibre donnée pour qu'il y paraisse dans le tapis.

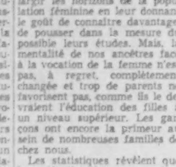
Il faut s'assurer que le tapis porte une étiquette donnant le nom du manufacturier, le contenu textile et, si possible, la façon de l'entretenir et de le nettoyer. Il convient d'éviter les tapis mal identifiés et ce qu'on appelle les "aubaines". Il ne faut pas prendre non plus au pied de la lettre la publicité sur la facilité de nettoyage.

Il est vrai, dit-elle, que la plupart des tapis sont maintenant plus faciles à garder propres que jadis, mais il faut encore traiter rapidement les taches et assurer un nettoyage régulier à l'aspirateur.

Fénelon sait prier, mais il ne sait pas instruire. C'est un philosophe presque divin et un théologien presque ignorant.

J. Joubert

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

La rentrée des classes apporte quelque répit aux parents. Chaque jour, durant sept ou huit heures, ils ne sont pas inquiets au sujet de leurs enfants qui fréquentent l'école. C'est à la maison qu'on ne réussit pas toujours à obtenir de l'enfant qu'il travaille à ses devoirs et à ses leçons. Les allées et venues, les visites, les appels téléphoniques, les jeux des plus jeunes et surtout la télévision, constituent une source constante de distractions. Les parents sont seuls responsables de cet état de choses. Ils doivent commencer à prêcher d'exemple: sacrifier eux-mêmes quelques-uns de leurs plaisirs. C'est leur devoir strict de procurer à l'enfant un coin tranquille où il pourra étudier en paix, dans un silence relatif et sous surveillance. Si le travail de la mère n'est pas terminé après le repas du soir, pourquoi le père ne consacrerait-il pas une heure à la surveillance discrète des écoliers qui font leurs devoirs? Sa présence quotidienne apporterait une grande amélioration aux études de ses enfants.

✦ ✲ ✦

Pour ses débuts, ce jeune journaliste est envoyé à une réunion électorale.

— Alors, demande ensuite le rédacteur en chef, le candidat a bien parlé?

— Oh non, on ne lui a pas laissé le temps de placer deux mots.

— Bien. Résumez-moi ça en deux colonnes!

✦ ✲ ✦

Si vos chaussures ou vêtements sont tachés de goudron: imbibez de dissolvant à vernis à ongles un tampon de coton hydrophile et frottez l'endroit taché. En un clin d'oeil, vous constaterez la disparition totale et sans auréole de la tache.

✦ ✲ ✦

Ne jetez pas le vinaigre dans lequel vous avez conservé des cornichons, une fois ceux-ci utilisés. Employez ce vinaigre pour parfumer vos bouillons. Les poissons, riz, etc., cuits ainsi ont une saveur exquise.

✦ ✲ ✦

Pour ranger les couvercles de casseroles toujours encombrants, procurez-vous un classeur à disques en fil de fer rigide plastifié. Ainsi les couvercles sont rangés par grandeur croissante, toujours à portée de la main et tenant un minimum de place.

✦ ✲ ✦

La dame, amère:

— Mon mari est un pingre!

Qu'est-ce que tu racontes! Tu as un appartement magnifique, des diamants, un yacht, deux Cadillac... Vous vivez comme des millionnaires.

— Justement! Nous vivons comme des millionnaires alors que nous sommes milliardaires.

✦ ✲ ✦

Les sandwiches peuvent fort bien être préparés 24 heures d'avance. Disposez-les sur une assiette plate ou sur une tôle à biscuits et recouvrez-les complètement avec un linge humide. Ils resteront frais jusqu'au lendemain.

✦ ✲ ✦

— L'aumône ne s'adresse jamais mal; si elle se trompe de pauvre, elle ne se trompe pas de Dieu. — H. Lasserre

✦ ✲ ✦

Si vous voulez boire frais et que vous n'avez pas de réfrigérateur sous la main: enveloppez votre bouteille dans des journaux ou du linge mouillés et suspendez-la dans un courant d'air. L'évaporation produit du froid.

✦ ✲ ✦

Jacqueline n'était plus toute jeune, loin de là, lorsqu'un journaliste lui demanda:

— Comment faites-vous pour paraître si terriblement jeune?

Piquée, elle répondit:

— Je ne suis pas si terriblement vieille.

Courrier de Louise

Q. — Nous sommes deux soeurs dans la quarantaine, qui avons travaillé d'arrache-pied afin de nous procurer une vie confortable et de bonnes situations, malgré que ni l'une ni l'autre n'ayons pu terminer nos études. Nous faisions partie d'une famille nombreuse et vivions, avec nos parents, sur un "homestead" dans une partie très isolée et très pauvre de la Saskatchewan. Dès l'âge de quinze ans, nous avons commencé à travailler comme bonnes à tout faire pendant les années de sécheresse. Puis, la guerre vint et nous fîmes un stage dans les forces armées où nous avons appris à vivre comme du monde et où nous avons eu l'occasion de continuer nos études. Depuis lors, nous vivons bien, après avoir fait poser l'électricité à la ferme de nos parents et avoir aidé à l'amélioration de la maison. Nous avons aussi aidé nos jeunes frères et soeurs qui, grâce aux meilleures années et à une meilleure éducation, réussissent assez bien. Il y en a un, cependant, qui nous est arrivé il y a un an. Il a travaillé à la construction jusqu'aux temps froids, quand il a refusé de travailler. Nous l'avons fait vivre jusqu'au printemps alors qu'il a repris son travail. Il ne nous donne que très peu d'argent et il nous coûte très cher, surtout de nourriture. Sommes-nous obligées à lui? Nous ne l'avions à peine revu depuis près de trente ans. Il n'est pas méchant, mais il n'a pas évolué et n'a pas cherché à s'améliorer. Nous aimerions retrouver notre foyer paisible et propre. Croyez-vous que nous puissions lui demander de se trouver une chambre ailleurs? Nous ne lui devons rien, bien au contraire, il avait des dettes à son arrivée et nous les avons payées pour lui éviter de gros intérêts. Il ne nous les a pas encore réglées. Un conseil.

Deux soeurs

R. — Je trouve que vous avez fait preuve de grande charité envers ce frère et qu'avant qu'il ne quitte à nouveau son travail, vous feriez bien de lui dire de se trouver un autre logement. Vous avez fait plus que votre part depuis un an et vous avez droit à votre paix quand vous rentrez de votre travail. Je vous félicite du courage dont vous avez fait preuve pour avancer vos études et améliorer votre situation. Je vous cite en exemple à certains de nos jeunes qui, nés et ayant vécu dans une société prospère, n'ont jamais été privés du nécessaire, voire même du luxe, et qui sont absolument incontentables et paresseux. Votre frère n'est pas malade, il a quarante ans et devrait avoir honte d'abuser de votre loyauté et de votre charité. Essayez d'obtenir qu'il règle ses comptes.

☆ ☆ ☆

Q. — J'adore le dessin et j'ai vraiment quelques aptitudes. Savez-vous s'il y a à Winnipeg une école de dessin de modes que je pourrais fréquenter le samedi ou un soir par semaine? Je rêve de devenir dessinatrice. Merci.

Jeune lectrice

R. — Je crois que si vous écriviez à la Winnipeg Art Gallery, à l'auditorium, on vous donnerait des renseignements très précis à ce sujet. Aussi, si vous consultiez les pages jaunes de l'annuaire du téléphone, sous "Art Schools", vous auriez des informations supplémentaires. Je vous souhaite bonne chance. J'admire beaucoup cette profession.

☆ ☆ ☆

Q. — Je n'ai que seize ans et je mesure déjà six pieds trois pouces. Je vous avoue que je suis à la veille de faire un véritable complexe à cause de ma haute taille et de ma maigreur. Mes amis m'appellent "Bean pole" et franchement cela me tourmente. Que faire? — **Courbé**

R. — Surtout, il faut vous redresser. Il n'y a rien de plus laid qu'une personne de haute taille qui est courbée. Ensuite, faites partie d'un groupe qui fait de la gymnastique. Allez au "Y", là on vous développera des muscles et on vous indiquera comment prendre du poids. Ne vous en faites pas, vous savez, il se peut fort bien que votre croissance soit terminée ou à peu près. Certains jeunes "poussent comme des mauvaises herbes" et arrêtent de grandir tout d'un coup. Vos amis envient peut-être votre taille. Avez-vous déjà songé à jouer au ballon-panier? Les meilleurs joueurs sont les plus grands. Alors, allez-y.

LOUISE

Du champagne à l'oeil!

LONDRES — Le nombre de patients qui doivent être hospitalisés en Grande-Bretagne après avoir reçu un bouchon de champagne dans l'oeil va en augmentant. Les blessés sont des garçons ou des serveuses de restaurant.

Tels sont les résultats d'une enquête publiée dans la revue médicale anglaise "Lancet".

Ces recherches, indique la revue, ont permis d'établir qu'un bouchon de champagne tiré à partir d'une bouteille verticale atteint une hauteur de 42 pieds et percute l'oeil à une vitesse de 50 pieds seconde.

La fréquence des "accidents" serait, estiment les experts, en fonction du nombre des bouteilles consommées, soit 5,181,185 en 1965.

"Mettez une serviette sur le bouchon, recommande la revue, et veillez à ce que le débouchage s'accompagne non pas d'une détonation mais d'un simple soupir."

On demande du parfum de plus en plus odorant

TORONTO — On demande maintenant du parfum de plus en plus odorant, dit le vice-président d'une vieille parfumerie française.

Alvin Welzel, des Parfums Houbigant, firme fondée en 1775, dit que les parfums contenaient auparavant de 11 à 15 pour cent de substance odorante, mais que ce pourcentage a maintenant atteint 50 pour cent et qu'il augmentera encore.

"L'eau de cologne n'en contenait jadis qu'un pour cent et en porte maintenant de trois à quatre pour cent."

Rencontré lors d'une visite à Toronto, M. Welzel dit qu'il est plus facile, de nos jours, de changer continuellement la mode des parfums. Il y a un siècle, les parfumeurs ne disposaient que de quelques centaines d'ingrédients; aujourd'hui, les chimistes crée environ 28,000 nouvelles substances chaque année, bien que "nous n'en utilisions que quelques-unes".

Ce qui affecte le plus M. Welzel, c'est de voir que les femmes savent généralement comment porter un parfum et le rafraîchir durant la journée, cependant que les hommes refusent de porter un petit flacon de cologne avec eux pour revivifier la bonne odeur.

Il en résulte que, malgré l'emploi matinal de produits comme les lotions pour après le rasage, désodorisants et colognes pour le corps, les hommes arrivent au soir avec rien d'autre que l'odeur plus ou moins agréable dégagée par le corps humain.

Mme Gandhi fait don de son blé

LA NOUVELLE-DELHI — Le premier ministre de l'Inde, Mme Indira Gandhi, vient d'envoyer 185 livres de blé provenant de sa propriété afin d'aider à vaincre la famine sévissant présentement dans l'Etat de Bihar. C'est l'année dernière que Mme Gandhi décida de cultiver ses terres et d'y faire semer du blé. Ce dernier fut coupé récemment et envoyé rapidement à Bihar.

Il y a longtemps que Mme Gandhi se préoccupe du problème de la faim en Inde. Au début de juin, elle entreprenait une tournée qui la conduisit à travers des routes poussiéreuses dans les coins les plus reculés de son pays où la famine prend de nombreuses vies. Elle espérait ainsi arriver à mieux connaître les causes de cette sous-alimentation afin d'y trouver une solution le plus rapidement possible.

Coco Chanel aura 84, 85 ou 86 ans

PARIS — Coco Chanel, la grande mademoiselle de la mode parisienne, célébrait dernièrement son anniversaire. Personne ne sait au juste si elle aura 84, 85 ou 86 ans, et Mlle Chanel elle-même se dit dans lés 70 ans. D'ailleurs, quel que soit son âge, son énergie et son dynamisme continuent à faire leur marque dans la haute mode.

En effet, un tailleur Chanel est un symbole. On a vu des femmes garder le leur pendant 30 ans, en le rajeunissant de temps à autre. Mais Chanel n'a jamais été en faveur de la robe très courte, qu'elle juge grotesque. Elle ne s'est jamais départie du style qu'elle a elle-même créé, même si elle varie les couleurs, le tissu, les détails et les bijoux.

Chanel a horreur de rester inactive et, ainsi qu'une comédienne, elle ne peut se résigner à quitter la scène. Elle n'a jamais encore donné de représentation d'adieu.

Quelquefois, elle dit "Ceci est la dernière collection que je présenterai". Mais cela signifie seulement qu'elle est fatiguée. Après un peu de repos, elle recommence.

Il y a dans la puissance des Français, il y a dans leur caractère, il y a dans leur langue surtout, une certaine force prosélytique qui passe l'imagination. La nation entière n'est qu'une vaste propagande. Dieu veuille amener bientôt le moment où elle ne propagera que ce que nous aimons.

J. de Maistre



Des boites à épices d'un dessin fonctionnel et compact contribuent à résoudre le problème de l'espace dans la cuisine aux espaces de rangement restreints. Celles-ci, en forme de quadrant, s'ajustent sur un plateau tournant qui tient fort peu d'espace. En blanc souligné de turquoise, or ou imitation-bois, l'ensemble est une fabrication de la maison United Sterilite, de Montréal.

Billet du jeudi

Robert Charbonneau et le roman d'analyse

Le coeur malade, comme tant d'autres à notre époque, le romancier Robert Charbonneau vient de mourir à 56 ans.

Il avait du talent à revendre, écrivait de façon convenable, ne boudait point le travail, mais il n'arriva pas à donner sa mesure.

Il n'en eut pas le temps, se dispersa trop, talonné comme la plupart par le besoin de gagner sa vie — ce qui est difficile, quand celle-ci veut tenir compte de l'esprit.

Son histoire est celle de la plupart des romanciers de notre pays, ceux de langue française du moins, et elle témoigne d'un effort valant mieux que les résultats.

Il fut d'abord journaliste, comme il convient parce que le journal assure la matérielle en permettant de s'exprimer.

Il y apprit aussi à écrire, à regarder sautiller les hommes, découvrir ce que cachent leurs gestes et certaines attitudes, déceler les bons sentiments et les autres, les duplicités et les hypocrisies.

Il s'aiguisa la dent et les griffes, dans un métier qui est plus dur qu'on ne le croit, mais il sut ne pas être méchant, ayant le sourire tolérant, sinon complaisant, et l'entregent des doux.

• • •

Dès ses débuts, il manifesta son goût de l'analyse psychologique, et plus d'un rappela à son propos le nom de Mauriac.

C'était beaucoup d'honneur, mais il y avait certaines affinités, entre le jeune homme qu'il peignait dans **Ils posséderont la terre** (1941) et **L'Enfant chargé de chaines**.

D'aucuns allèrent jusqu'à dire que l'oeuvre première de Charbonneau l'emportait sur celle de Mauriac débutant, et c'était peut-être vrai.

Charbonneau donna de 1944 à 1948 cinq autres ouvrages, dont deux romans **Fontile** et **Les Désirs et les Jours**, puis il parut se livrer au silence.

Tournant le dos au journalisme et à la littérature, à ce que l'on croit, on le retrouve dirigeant une maison d'édition, puis il passe à **Radio-Canada**, où il est responsable du service des textes.

Il publie entre temps un autre roman, **Aucune créature**, puis ses **Chroniques de l'âge amer**, au début de 1967.

Ce dernier titre en dit long, que beaucoup de ses confrères lui pourraient emprunter.

Comme d'autres, Robert Charbonneau eut le tort de croire au roman, à l'instant ou le genre perdait la faveur du public.

Non seulement au Canada français, mais partout à travers le monde, le mal étant plus sensible chez nous qu'ailleurs, vu le peu de population et l'infantilisme d'esprit que l'on s'évertue à cacher.

• • •

Le roman d'analyse fut le souci constant de Charbonneau, et l'on a raison de croire qu'il commença par s'y mettre en scène.

Ce qui est normal et ne saurait le déprécier, car le romancier se raconte toujours lui-même, jusqu'à un point, les personnages qu'il invente le reflétant ou l'expliquant.

Dans le **Fontile** de 1945, aussi bien que dans **Ils posséderont la terre**, publié quatre ans plus tôt, le personnage central est un jeune homme inquiet de lui-même, qui sait ce qu'il veut et ne le sait pas, cherche refuge dans la religion, les lettres, l'amour, n'y trouve que désillusion et goût de cendres, sombre dans la médiocrité et s'en rend compte, ne réagit pas comme il le faudrait, s'abandonne aux étouffements du milieu.

C'était assez pour qu'on évoquât Mauriac, mais aussi Georges Duhamel, même Proust — ce qui allait un peu loin.

Il y a peu d'action, d'intrigue, d'agitation physique, dans les romans de Robert Charbonneau, qui se passionne pour les complications de la vie intérieure.

Son analyse est subtile, mais elle trahit l'intelligence plutôt que les ressources du coeur, paraît manquer aussi du sens de la création, qui permet de construire avec les matériaux résultant des démolitions.

L'Illettré

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

UN SOIR D'AUTOMNE

par Paul Ferault

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 11

— Mais... je n'ai jamais envisagé cette possibilité... Jamais je n'ai pensé à Helga autrement que comme une gamine.

— Elle n'est plus une gamine, tu l'as dit toi-même. Le moment est venu de la regarder avec d'autres yeux. C'est une jeune fille, qui a le droit de songer au mariage.

— Je n'en disconviens pas... Qu'elle se marie, si elle veut... Mais pourquoi avec moi? Pourquoi me choisirait-elle?

— Ce n'est pas elle qui te choisit, c'est moi... Je pense qu'elle te conviendra parfaitement.

— Helga n'est pas la femme capable de m'inspirer un amour passionné...

— La passion n'est pas indispensable, Luiz... Beaucoup d'excellents mariages ne l'ont pas connue... C'est peut-être bien grâce à cela qu'ils ont été de bonnes et durables unions. Les qualités morales, la tendresse, la confiance, sont de plus sûrs garants du bonheur conjugal.

— Mais voyons, mon oncle, vous parlez... presque comme un vieillard! Moi, j'ai vingt-cinq ans... Je demanderai à ma femme... autre chose que ces belles qualités qu'apprécient les hommes mûrs. Mon coeur est jeune et ardent, et il veut de l'amour... un amour qui le soulève, qui le bouleverse, qui l'emporte.

— Une passion qui le tourmente et le meurtrisse? Est-ce là le bonheur? Tu étais plus raisonnable, tout à l'heure, et tu distinguais mieux les avantages réels d'une belle situation.

— Justement, s'écria triomphalement Luiz... A ce point de vue aussi, épouser Helga ne pourrait me convenir: elle est pauvre, et n'appartient pas à une famille qui puisse m'aider dans la vie!

Il regarda son oncle d'un air rassuré, certain d'avoir décoché une flèche qui abattrait le projet insensé né dans l'esprit du compositeur. Mais Marcos, d'un ton paisible, répondit:

— Tu te trompes entièrement, Luiz: Helga a beaucoup d'argent. Elle pourrait t'apporter une grosse dot, qui te faciliterait énormément la vie...

De stupéfaction, le jeune avocat sauta sur ses pieds. Il ouvrit des yeux ébahis, puis répéta, comme si cela ne pouvait atteindre son esprit:

— Helga a beaucoup d'argent... Mais comment est-ce possible?

— Simplement parce que je lui en donnerai... Elle aura ma fortune, qui n'est pas peu de chose, tu dois t'en douter.

Le jeune homme s'était mis à marcher nerveusement dans la chambre. La stupéfaction l'immobilisa un instant, puis il revint vers le fauteuil et s'y laissa tomber, la tête basse, le corps effondré. Dans son esprit, les pensées roulaient en tourbillons et il s'adressait de durs reproches... Tout cela était sa faute. Oui, il aurait pu l'empêcher... Qu'il avait été sot, présomptueux, imprudent... Comment avait-il pu laisser cette enfant trouvée prendre une telle place dans le coeur de son oncle? Comment n'avait-il pas pressenti ce qui se produisait à présent? Pourquoi lui avoir ainsi laissé le champ libre, durant tant d'années? Il n'aimait pas Field? Il lui était dur de s'arracher pour quelques semaines à la vie mondaine, aux plaisirs de la capitale? Il préférait passer ses vacances sur une plage de la Méditerranée? Certes, la vie du petit village perdu dans les montagnes n'était pas passionnante, mais il aurait dû être assez raisonnable pour consentir le sacrifice indispensable...

Au lieu de venir voir son oncle, qui attendait avec impatience sa visite, il avait imaginé des excuses, inventé des obligations, des empêchements... Marcos de Bressant n'était pas homme à se laisser indéfiniment duper par de mauvaises raisons. Il avait compris, et tout naturellement, l'affection qu'il ne pouvait témoigner à son neveu, il l'avait reportée sur Helga qui, peu à peu, avait occupé la première place dans son coeur.

Quel sot il avait été! Lui qui s'était montré si subtilement perfide, si avisé, si habile, lorsqu'il s'était agi de parer cet autre danger que Gerda Rosenberg avait constitué pour ses espoirs d'héritier! Alors, il n'avait épargné ni son temps, ni ses efforts... Dès qu'il s'était aperçu que son oncle éprouvait un tendre penchant pour la jeune soeur du professeur, il s'était rendu compte qu'un mariage pourrait sérieusement compromettre l'héritage qu'il estimait avoir droit. Pour l'empêcher, il n'avait pas hésité à jouer, lui-même, à la crédule jeune fille, la comédie de l'amour... Il lui avait promis qu'il l'épouserait, dès que sa situation serait assurée... Il l'avait emmenée à Madrid, après qu'elle eût fait comprendre à Marcos qu'elle ne souhaitait pas devenir sa femme... Il était retourné s'enterrer dans son village, le coeur meurtri pour la seconde fois. On pouvait espérer qu'il ne tenterait pas un nouvel essai, et Luiz s'était félicité de sa manoeuvre. Il avait cru tout danger écarté...

Mais il oubliait Helga... Cette intruse, dont on ne savait rien, était parvenue à intéresser suffisamment l'homme qui l'avait élevée par charité, pour qu'il osât, maintenant, l'imposer comme épouse à son neveu, en le menaçant clairement de le déshériter s'il n'accomplissait pas sa volonté!

Le silence durait entre les deux hommes. Marcos attendait que l'idée semée par lui germât dans l'esprit de son neveu, et Luiz, furieux contre lui-même et craignant de laisser éclater une colère qui aurait pu compromettre davantage encore ses chances, n'osait répondre, avant de s'être un peu calmé.

Ce fut le compositeur qui se décida à parler. Il dit froidement:

— Il faut que tu réfléchisses bien à ce que je t'ai dit, Luiz. Je désire que tu épouses Helga, parce que je suis certain qu'elle aura sur toi une excellente influence. Elle te fera un foyer, te donneras de nouvelles raisons de progresser dans ta carrière... Elle t'empêcheras de te disperser comme tu le fais...

— Mais... de toute façon... je n'ai pas l'intention de me marier tout de suite.

— Ce n'est pas nécessaire. Helga est très jeune encore. Mais il faut que tu acceptes de te fiancer avec elle.

— Et... si je refuse? Vous me déshériterez? lança Luiz d'un ton très sec.

— J'ai décidé de donner une grosse dot à Helga. Je laisserai mon héritage en commun à Helga et à son mari.

Luiz regarda son oncle avec des yeux durs et demanda, en s'efforçant de rester calme:

— Ainsi, que je sois un de Bressant ne vous importe pas? Vous donneriez votre fortune à une étrangère, en déshéritant le descendant de la branche aînée, celui qui devrait légitimement recueillir le patrimoine familial? Vous pensez que ce serait juste?

Marcos ne se fâcha pas, mais il répondit, d'un ton glacé:

— Pour un avocat, tu sembles bien mal raisonner!... A moins que tu ne veuilles déjà plaider ta cause. Permets-moi de te rappeler qu'il n'existe aucun patrimoine familial: ton père, ni moi-même, n'avons rien reçu de nos parents, si ce n'est cette maison et les meubles qu'elle contenait lorsqu'ils sont morts. J'ai gagné de l'argent par mon travail, et cet argent m'appartient non seulement devant la loi, mais aussi devant ma conscience. Je puis en faire ce que je veux. Si je m'étais marié, comme l'a fait ton père, si j'avais eu des enfants, tu n'aurais jamais espéré recueillir ma fortune. Je considère Helga comme ma fille, comme l'héritière légitime de ce que je laisserai. Et pourtant, depuis vingt ans, je t'entretiens. J'ai payé tes études, j'ai financé ton installation, je te donne aujourd'hui encore l'argent qui te permet de mener joyeuse vie à Madrid. Tu n'as jamais eu à te plaindre de moi. Et je ne parle pas du tout de te déshériter: tu n'as qu'à épouser Helga, et tu recevras, d'abord sa dot, ensuite mon héritage.

— Mais... si je refuse...

— Dans ce cas, évidemment, tu n'auras rien. Helga trouvera un autre époux, capable de la rendre heureuse. Pour moi, ce sera une déception parce que j'aurais aimé unir les deux seuls êtres qui m'importent réellement. Il faut réfléchir, Luiz, examiner très soigneusement ta situation... Tu ne peux rien reprocher à Helga. Elle possède beaucoup plus de qualités que toi!

— Mais... c'est une enfant trouvée! On ne sait rien de sa famille! Et vous voudriez en faire une de Bressant?

— Certainement, et elle le sera, que tu le veuilles ou non... parce que, moi aussi, je suis un de Bressant... et que je puis l'adopter. Ce ne serait qu'une formalité. Je suppose que cela constituerait une situation sociale suffisante. Si cela ne devait pas te suffire, à toi, je trouverai sans peine un homme de très bonne famille qui soit disposé à s'en accommoder. Donc, tu n'as pas le choix... Si ma fortune t'intéresse, comme je le crois, tu épouseras Helga...

Si Luiz n'avait pas possédé sur ses nerfs un contrôle acquis par une constante fréquentation du monde, il aurait laissé sa rage et sa rancoeur jaillir de ses lèvres en mots violents, même injurieux. Mais il se rendait trop bien compte que s'il bravait ouvertement son oncle, s'il provoquait une rupture, il compromettrait ses chances de le faire jamais revenir sur sa décision. Et surtout, il l'inciterait sans doute à cesser de lui verser la substantielle pension qui lui permettait une existence luxueuse et oisive... Il fallait temporiser, feindre de se soumettre, gagner du temps...

Aussi, dit-il d'un ton conciliant:

— Vous devez bien comprendre que la soudaineté de cette proposition me déconcerte... Il faut me laisser le temps de m'habituer à l'idée de me marier, et de me marier avec Helga... Il faudrait aussi lui laisser, à elle, le temps de se préparer à une vie tout à fait différente de celle qu'elle a menée jusqu'à présent. Etre la femme d'un avocat en vue, à Madrid, exige des qualités mondaines qu'elle n'a pu acquérir dans un village... Elle a certainement beaucoup de choses à apprendre, avant de pouvoir tenir avec honneur un rôle tel que celui que vous lui destinez!

— Je n'en disconviens nullement, mon cher... J'ai pensé à cela aussi. Si tu acceptes de te fiancer avec Helga, le mariage ne pourra pas avoir lieu avant deux ans, je suppose, puisqu'elle n'a que seize ans. Pendant ce temps, elle vivra à Madrid. La maréchale de Benista l'accueillera certainement chez elle et se chargera de lui donner tout l'enseignement nécessaire. On ne pourrait demander mieux, n'est-ce pas?

— Non, certainement pas... Si la maréchale la présente dans le monde, elle est certaine d'y être accueillie favorablement.

— Donc, il n'y a plus d'objection?

— Oh! si, mon oncle, il en reste une... et de poids! Helga ne semble pas m'apprécier beaucoup et rien ne dit qu'elle accepte de devenir ma femme.

D'un ton qui balayait tous les doutes, Marcos de Bressant affirma:

— Helga fera ce que je lui dirai... et je lui dirai que je serais heureux qu'elle se marie avec mon neveu. De ce côté, il ne peut y avoir de difficulté.

(à suivre)

Saint-Front

Çà et là

M. et Mme André Strat et leur fils, Alain, ainsi que M. et Mme Joseph Basset, partirent en automobile, le 6 juillet, pour un voyage de 25 jours. Ils visitèrent des parents à Notre-Dame-de-Lourdes, Somerset et St-Léon, Man. Les deux dames eurent le bonheur de revoir des compagnes de classe qu'elles n'avaient pas revues depuis leur sortie du couvent de St-Léon, Man., il y a 40 ans. Ils visitèrent aussi M. et Mme Lionel Brisson, de Morris, Man., puis s'acheminèrent vers Montréal pour une visite de 5 jours à l'Expo et allèrent aussi visiter M. et Mme Léo Caillier, de St-Germain-de-Grantham, et Mme Ernestine Nichols, de St-Hyacinthe, Qué., puis se rendirent à St-Raymond, Qué., où ils visitèrent les familles Vézina, anciens paroissiens de St-Front, Mme Ginette Quessy et ses trois enfants, de la ville de Québec. En passant dans l'Ontario, ils s'arrêtèrent à Sudbury pour dire bonjour à Mme Malvina Senez, qui était en ce moment en vacances chez a fille, Mme Eliane Gauthier, et à Vermillion Bay, chez M. et Mme E. Morin et M. Emile Dufault. Ils visitèrent aussi Niagara Falls et les écluses à Sault Ste-Marie, Ont. En revenant ils s'arrêtèrent à Laurier, Man., pour rendre visite à leurs cousin et cousine, M. et Mme René Bouchard.

M. et Mme Justin Bourbonnière, de Ste-Rose-du-Lac, Man., arrivèrent le 9 juillet afin de passer une semaine chez les parents de Mme Bourbonnière, M. et Mme Louis Strat, ainsi que chez MM. et Mmes Joseph Strat, Joffre Thévenot et Paul Fortin, puis ils se rendirent à Moose Jaw où ils visitèrent M. et Mme Hormidas Proulx.

M. et Mme Marcel Roy et leur famille, de Nipawin, visitèrent, le 9 juillet, M. et Mme Marcel Samson, ainsi que M. et Mme Emile Samson et Mme Clotilde Quessy.

MM. Aurèle et Lionel Dufault partirent le 7 juillet pour une visite de 4 jours à leur cousin, le R. P. Norbert Dufault, O.M.I., missionnaire à Patuanak.

M. et Mme Abel Dufault, de Merritt, C.-B., visitèrent, le 18 juillet, MM. et Mmes Martial, Aurèle et Gérald Dufault et Armand Moyen.

En revenant de Montréal où ils visitèrent l'Expo, M. et Mme Hervé Tessier, de Merritt, C.-B., s'arrêtèrent à St-Front pour rendre visite à leurs parents, M. et Mme P. Tessier.

M. Etienne Dufault, de la Marine canadienne, stationné à Vancouver, C.-B., passa quelque temps chez ses frères et soeur, Martial, Aurèle, Gérald et Mme Armand Moyen.

M. et Mme P. Tessier eurent, durant le mois de juillet, la visite de leur petite-fille et son époux, M. et Mme Alain Leblanc (née Thérèse Brisson), et leurs trois filles, de Merritt, C.-B.

M. et Mme Laurent Plamondon sont les heureux grands-parents d'une petite-fille, Shauna Rae, fille de M. et Mme Arthur Plummer, de Saskatoon, née le 21 juillet.

M. et Mme P.-H. Proulx et M. J.-B. Beaudry allèrent à Bellsite, Man., chercher M. et Mme J.-O. Lanouette qui avaient passé quelque temps chez leurs enfants, MM. et Mmes Aurèle Plamondon et Charles Beaudry.

M. et Mme Jean-Marie Tardivel et leurs deux fils, de Thompson, Man., passèrent deux semaines de vacances chez M. et Mme Laurent Plamondon, parents de Mme Tardivel.

M. Amédée Plamondon, de Bellsite, Man., visita ses fils et bru, M. et Mme Laurent Plamondon.

M. et Mme Marcel Samson eurent une heureuse surprise lorsque Mme Marthe Humble, de Sarnia, Ont., Mme Ovide Deurbrouke, de Camp Shilo, Man., et Mme Marie Leffler, de Naicam, leur rendirent visite.

Mlle Aline Happ, institutrice à Prince-Albert, visita ses soeur et beau-frère, M. et Mme Louis-E. Syrenne.

M. Henri Basset, de Peterson, a passé une semaine chez les familles G. Hurlon, Paul Dubreuil et Joseph Basset.

MM. et Mmes Laurent Plamondon et Jean-Marie Tardivel partirent le 2 août pour des vacances de cinq jours à la plage de Waskesiu.

Mme Lucienne Alle, de Val Marie, visita sa mère, Mme Rose-A. Plamondon, et autres parents.

M. Louis Fargeas et ses filles, Ginette et Monique, de Limoges, France, visitèrent MM. et Mmes John Oleksin et Paul Dubreuil.

M. et Mme Maurice Bussière eurent la visite de MM. et Mmes André et Rosaire Bussière et Ernest Parent, tous de Vonda, ainsi que de M. et Mme Alfred Bussière, de Humboldt.

M. et Mme Noël Nivon et leurs trois filles, Gisèle, Liane et Diane, visitèrent, durant le mois de juillet, leurs fille et gendre, soeur et beau-frère, M. et Mme Wayne Wallaker, et leurs deux enfants, à Flin Flon, Man.

M. et Mme Ron Reid (née Fernande Bertoncini) et leurs enfants, Sharon et David, ainsi que M. David Reid, tous de Haney, C.-B., visitèrent les parents de Mme Reid, M. et Mme Ferdinand Bertoncini, ainsi que MM. et Mmes Florian Monies, Louis-H. Bertoncini et Marcel Samson.

M. Ferdinand Bertoncini, fils, de Saskatoon, visita ses parents et eut le bonheur de voir sa soeur, Fernande, et sa famille.

M. et Mme Arthur-C. Lamoureux et leurs filles, Maureen et Michèle, ont rendu visite à des amis de Lloydminster, Edson, Edmonton, Alta, et Moose Jaw et se rendirent aussi à Jasper Park et Banff.

M. et Mme Germain Auriat et leurs filles, Odette et Joanne, ont passé une semaine de vacances chez M. Pierre Auriat et M. et Mme Edouard Auriat, d'Edson, Alta, et se rendirent jusqu'à Jasper Park.

M. et Mme Wayne Welte et leur bébé, de Marcelin, visitèrent dernièrement M. et Mme John Oleksin.

Le plus dangereux ridicule des vieilles personnes qui ont été jolies, c'est d'oublier qu'elles ne le sont plus.

La Rochefoucauld

EN SASKATCHEWAN

Alliance Française de Regina

L'Alliance Française de Regina annonce sa première soirée de la saison.

Date: vendredi 22 septembre, à 8 heures du soir.

Lieu: Saskatchewan House, avenue Dewdney.

Au programme: 1) deux films documentaires en couleur sur la France: "O Saisons, O Châteaux" et "Découverte de la Bretagne"; 2) récital de piano exécuté par M. H. Brauss, professeur au Conservatoire de Musique de l'Université de Regina: Sonatina de Ravel, Deux Préludes de Debussy, L'Ile Joyeuse de Debussy.

Tous les membres et leurs amis sont cordialement conviés.

Chronique de CFRG

L'émission "Le Père Legault écoute", chaque jour à 11 h. 30, a eu la semaine dernière l'honneur d'un appel de Gravelbourg. Cet auditeur voulait connaître l'avis du distingué Père sur le mariage des prêtres.

Le Père Legault a très bien expliqué le point de vue du Pape sur cette question et les dispositions prises par le Concile oecuménique. Chose curieuse, la question du mariage ou du célibat des prêtres semble préoccuper plus les laïcs que les intéressés eux-mêmes.

Si vous me demandez mon avis, je vous répondrai bien franchement que les prêtres restent célibataires, les femmes sont assez malheureuses comme ça! Au fait, je me demande pourquoi ne fait-on jamais allusion au mariage des religieuses?

Vois-tu, disais-je un jour à mon ami Benoit, nos femmes entrer au couvent? Ce serait hélas trop beau d'avoir la permission d'aller les voir chaque fin de semaine pour une petite récollection! Dans ces conditions, le mariage serait une sacrée belle chose...

* * *

Une émission que nous nous permettons de vous suggérer est "Sur Boum 710" animée par Jean-Marc Caron et diffusée chaque jour de 4 h. 30 à 5 h. A cette émission figure un palmarès que voici:

1. Ginette Reno: Quelqu'un à aimer (MOI)
2. Michèle Richard: Le Happening (C'était écrit)
3. Johnny Farago: T'aurais pas dû mourir si jeune (Trop tard maintenant)
4. Michel Fugain: Un moral d'acier (Inoxydable?)
5. Les Gants noirs: Je te veux (Ambitieux)
6. Fernand Gignac: Mon coeur fait boum (710 fois)
7. Les Makadams: Lundi, mardi... (Tous les jours de la semaine, sauf le mercredi et le dimanche. C'est son jour)
8. Richard Cazès: Garde-le pour toi (Pour quoi faire?)
9. Stéphane: J'ai pleuré (Tant pis)
10. Les Baronets: L'Hymne à l'amour (O Canada?)

Prédiction pour la semaine: Dany Aubé: Une fleur sauvage (Jean-Marc Caron).

* * *

Vous pensez bien que la venue de Monique Leyrac à Gravelbourg a fait l'effet d'un coup de tonnerre. Jamais on aurait pensé que cette chanteuse célèbre et si sympathique puisse un jour se trouver parmi nous pour donner un concert. Quand vous lirez ces lignes, Mlle Leyrac aura donné son récital en la salle du collège. Récital de chansons françaises et anglaises, autrement dit récital bilingue. Ce n'est pas Monique qui l'a exigé, c'est le comité local du centenaire.

Ce comité craignait de s'attirer les foudres d'on ne sait d'où, si jamais Monique s'était permise de ne chanter uniquement qu'en français. Ce fut d'ailleurs la condition sine qua non qui lui fut imposée. Il faut de l'anglais que diable dans ce Centre culturel canadien-français du sud de la Saskatchewan. On est bilingue et fou du bilinguisme à un point que l'on confond la chanson du film "Le Dr Zhivago" avec une autre chanson bilingue "J'y va-Go". Voilà où en sont ces esprits timorés, butés et bien pensants à souhait. Leur bilinguisme se muera bientôt en un mutisme total, car, à force de connaître deux langues, on n'arrive plus à choisir celle à qui revient la préséance, parce qu'il ne faut "heurter" personne. Il vaut mieux contourner l'obstacle, contourner et tourner comme des Derviches danseurs jusqu'à l'épuisement final.

M. M.

Willow-Bunch

Mariage Nicurati-Martin

Le 2 septembre, à 4 h. p.m., M. l'abbé L. Roy, de Gravelbourg, bénissait le mariage de sa cousine, Mlle Cécile Martin, fille de M. et Mme Rosario Martin, de Willow-Bunch, à M. Grégoire Nicurati, de Regina. M. Armand Martin, frère de la mariée, lut l'épître et un autre frère, Denis, était servant. Soeur Marie-Alma touchait l'orgue.

Les dame et demoiselle d'honneur, Mme Georgette Mondor, Mlles Bernadette Martin, cousine de la mariée, Phyllis Lozionski et Judy Montgomery, étaient vêtues de longues robes identiques de couleur orange. Elles étaient accompagnées de MM. A. Harrison, George Debrescu et Paul Champigny.

La mariée fit son entrée au bras de son père, vêtue d'une robe blanche avec longue traîne.

Un souper, suivi d'une soirée dansante, fut servi à la salle Fontaine à environ 90 personnes.

Sont venus de l'extérieur pour ce mariage: Mme Isabelle Nicurati, mère du marié; ses soeur et beau-frère, M. et Mme Wright, et leur famille, de Regina; plusieurs de ses parents et amis de Regina; deux cousines de la mariée, Pauline et Doris Martin, de Penticton, C.-B.; Mmes Yvonne Martin, Louise Coldwell et Georgianna Cayer, toutes de Maillardville, C.-B.; M. le Dr et Mme Louis Piché, de Shaunavon; M. Richard Roy, de Weyburn; M. et Mme Louis LeRuyet et Mlle Antoinette Martin, d'Assiniboia.

Va-et-vient

M. et Mme Wallace Fitzpatrick et leur famille, de Regina, ont passé la fin de semaine à Willow-Bunch.

Sont allés au mariage de Mlle Thérèse Dufault à M. McLean, à Assiniboia: M. Philippe Mondor, M. et Mme Gabriel Mondor et leurs fils, Lorenzo et Gérard, M. et Mme Paul-Emile Mondor et leur fille, Doreen, M. et Mme Marcel Mondor et leur fils, Daniel, M. et Mme Laurien Mondor et leur fille, Pauline, M. et Mme Gilbert Préfontaine, tous parents de la mariée.

M. et Mme Sylvio Sylvestre ont conduit leur fils, Claude, au collège St-Joseph d'Yorkton où il continuera ses études. Leur fille, Sylvia, suit un cours de garde-malade à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina, ainsi que Mlle Linda Granger, fille de M. et Mme Roch Granger.

Sont allés au mariage de M. Robert Bourdages à Mlle Léona Martinuick, à Norquay: M. et Mme Jean Bourdages, M. et Mme Léonard Bourdages et leur famille, M. et Mme André Philippon et leur famille, Mme Aurèla Lapointe et sa fille, Berthe, M. et Mme Charles Mathieu, MM. Louis et Emile Desautels.

MM. et Mmes Léonard Bourdages et Charles Mathieu ont visité Mlle Gabrielle Granger, à Yorkton.

M. Paul Boulianne a conduit sa soeur, Thérèse, à Canora où elle enseignera.

M. et Mme Georges Campagne et leurs deux fils, de Calgary, ont visité leurs parents et grands-parents, M. et Mme Pierre Campagne, récemment.

M. Philippe Mondor, de Regina, est venu visiter ses parents, M. et Mme Paul-Emile Mondor.

M. et Mme Maurice Champigny sont allés enseigner à Sandy Bay, Sask.

M. et Mme Roméo Martin ont conduit leur fille, Bernadette, à Gravelbourg où elle continuera ses études au couvent Jésus-Marie. Ils étaient accompagnés de Mme Eugène Lespérance qui amenait sa fille, Hélène, au pensionnat du même endroit.

Le R. P. H. Tanguay, O.M.I., de Lafond, Alta, est venu visiter son oncle, M. J.-A. Mathieu.

Mlle Jeannette Champigny, de Saskatoon, a passé la fin de semaine chez ses parents.

Mme Marie Joyal, accompagnée de son neveu, Charles Carruthers, et des six enfants de son fils, Martial, se rendit à Prince-Albert où quatre des garçons fréquenteront l'école St-Patrice. Les deux autres (jumeaux) demeureront chez leur grand-mère à Jackfish. Ces six enfants demeuraient avec leur père et leur grand-mère, Mme Joyal, depuis le décès de leur mère en janvier 1966.

M. Charles Carruthers, qui était venu aider aux récoltes, est retourné à Weyburn où il continue ses études.

Mme Siméon Rondeau et ses enfants, Georges-Emile et Roséda, sont partis par avion pour Montréal où ils visitèrent M. Conrad Légaré et assistèrent au sacre de Mgr Henri Légaré, au Cap-de-la-Madeleine.

MM. et Mmes Georges et Laurent Lavallée et M. Hervé Forest ont visité M. et Mme Gilbert Duperreault, d'Esterhazy, récemment.

Décès de M. J. Brière

M. Joseph Brière est décédé le 4 septembre à l'hôpital de Moose Jaw, à l'âge de 82 ans. Les funérailles eurent lieu à Moose Jaw le 7 septembre.

Le défunt laisse dans le deuil une nièce, qui en prit soin pendant plusieurs années, Mme Damase Gaudry, de Willow-Bunch, et d'autres neveux et nièces.

M. J. Brière est né à Willow-Bunch où il demeura jusqu'au mois de mai, alors qu'il se retira à l'hospice de Moose Jaw. Il était aveugle depuis son jeune âge.

Autre décès

Mme Kathleen Balthazar, tante de Mme Sylvio Sylvestre, et autrefois de Willow-Bunch, est décédée à Ottawa à la fin du mois d'août.

Sincères condoléances aux personnes éprouvées par ces décès.

Mariage Brenner-Mainil

Le 1er septembre, à 4 h. p.m., M. l'abbé Lucien Rodrigue bénissait le mariage de Mlle Georgina Mainil, fille de M. et Mme Albert Mainil, de Willow-Bunch, à M. David Brenner, de Coronach. Mlle Colette Delorme exécuta des cantiques, accompagnée à l'orgue par Soeur Marie-Alma.

La mariée, vêtue d'une toilette blanche, fit son entrée au bras de son père. Les demoiselles d'honneur, Mlles Marguerite Leduc, Betty Brenner, soeur du marié, et Gloria Mainil, soeur de la mariée, étaient accompagnées de MM. Bob et Joe Brenner, frères du marié, et Floyd Fordes, tous de Coronach. MM. Gary Brenner et Neil Mainil agissaient comme huissiers.

Une réception eut lieu à la salle de la Légion. Mlles Debra Clute et Paulette Beausoleil, amies de la mariée, s'occupaient du livre des invités. Une soirée dansante eut lieu à Coronach.

Plusieurs personnes sont venues de l'extérieur pour ce mariage.

M. W. M. Anderson, de Vancouver, vient d'être élu président de la Chambre de Commerce du Canada lors du 38e Congrès annuel de la Fédération nationale tenu à Montréal du 17 au 22 septembre. Il occupait auparavant la vice-présidence nationale. M. Anderson est associé de Winspear, Higgins, Stevenson et Doane, comptables agréés. M. Anderson a été président du Board of Trade de Vancouver. Né à Edmonton le 1er juillet 1914, il a reçu sa formation académique à Edmonton pour obtenir par la suite un baccalauréat en commerce à l'Université de l'Alberta (1934). Il succède à M. Roger DeSerres, de Montréal, président sortant de la Chambre de Commerce du Canada.

St-Brieux

Les écoles de St-Brieux ouvrirent leurs portes, le 5 septembre à 330 élèves et le personnel enseignant suivant: 1ère année, Sr Marie-de-Lorette; 1ère et 2e années, Mme Jeannine Placsko; 2e année, Mme Denise Robert; 3e année, Sr Thérèse-Françoise et Mlle Antoinette Croteau; 4e année, Mlle Madeleine Turcotte; 5e année, Mlle Jocelyne Lalonde; 6e année, Mme Jeanne Sénécal; 7e année; Mme Marie Martin et M. Clément Bertoncini; 8e année, Mme Olga Shalley. Ecole supérieure: Mme Thérèse Dubé, M. Terrence Bennett, M. Julien Le Strat, Sr Marie-Marc, Sr Marie-Paul et M. Laurent Happ (principal).

M. et Mme Maurice Fau et leurs enfants, Gérard et Françoise, de La Varenne, France, étaient en séjour chez M. et Mme Jean Rocher au début du mois d'août. Ils visitèrent aussi MM. et Mmes Pierre, Lucien et Joseph Fau.

Mme Clémentine Mansière a passé trois semaines chez son fils, Armand, à Penticton, C.-B.

Bienvenue à M. et Mme Lawrence Bernard et leur famille. M. Bernard est le nouveau secrétaire municipal.

Bienvenue aussi aux professeurs suivants: Mlles Antoinette Croteau, de Debden, Madeleine Turcotte et Jocelyne Lalonde, de Zenon Park, MM. Julien Le Strat et Clément Bertoncini, de St-Front.

Bonne chance à Mlle Jeannine St-Amand, employée à la Caisse Populaire de St-Brieux depuis deux ans, qui a quitté la paroisse pour prendre un emploi à la Caisse Populaire de Saskatoon.

Prompt rétablissement à Mme Armande Blandin et Johnny Varga, en convalescence chez eux; à Mme Annie Dahmer, M. Orvie Nie et Brian Lejan, hospitalisés à Melfort.

St-Denis

Mariage Liboiron-Rioux

Le 14 juillet, M. l'abbé Roy (ami de la famille) bénissait le mariage de Mlle Diane Rioux, fille de M. et Mme Joseph Rioux, de cette paroisse, à M. Marcel Liboiron, fils de Mme Jeanne d'Arc Liboiron, de Ponteix.

La mariée fit son entrée à l'église au bras de son père. Elle était ravissante dans sa longue robe en poult-de-soie avec boléro de dentelle d'où partait une longue traîne. Son voile bouffant était orné d'une fleur blanche naturelle et son bouquet se composait de glaïeuls mandarine.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Armande Liboiron, soeur du marié, et Nicole Gaudet, amie de la mariée, étaient vêtues de longues robes identiques de couleur mandarine en crêpe organza garni de dentelle Chantilly. Leurs bouquets, ainsi que la parure dans leurs cheveux, se composaient de chrysanthèmes miniatures.

Les garçons d'honneur étaient MM. Armand Lepage, cousin de la mariée, et Denis Liboiron, frère du marié. M. Raymond Liboiron, l'aîné, servait de témoin à son frère. Ses deux jeunes frères, Claude et Gilles, servaient la messe. M. et Mme Raymond Caron exécutèrent des cantiques appropriés, accompagnés à l'orgue par M. Olier Bédard, ami du marié. M. l'abbé A. Ouelle et Mgr A. Lacroix prirent place au choeur. Les huissiers étaient MM. Renald Liboiron, frère du marié, et Gérard Leblanc, cousin de la mariée. M. Gilbert Leblanc lut l'épître. M. Laurent Rioux, frère de la mariée, conduisait les mariés.

Après la cérémonie religieuse, une réception pour parents et amis, suivie d'une soirée dansante, eut lieu à la salle Suburban de Saskatoon. M. Olier Bédard, maître de cérémonies, et M. l'abbé Roy offrirent leurs félicitations aux nouveaux mariés qui répondirent en termes appropriés. M. Renald Liboiron et Mlle Carmen Lepage, cousine de la mariée, s'occupaient du registre.

Les nouveaux mariés partirent ensuite en voyage de noces à Banff et à différentes parties des Etats-Unis. A leur retour ils s'établirent à Ponteix où Marcel continuera à travailler sur sa ferme et Diane enseignera au village.

Décès de Mme A. Raymond

Chaque paroisse a ses joies suivies de ses épreuves, puisque le 27 août, les paroissiens avaient la douleur d'apprendre le décès d'une très jeune épouse et maman en la personne de Mme Arthur Raymond (née Lucille Doderai), de St-Louis.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, une fille d'un an, Lianne; son père et sa mère, M. et Mme Auguste Doderai; une soeur, Mme Cécile Lambert; un frère, Georges; de nombreux oncles et tantes, ainsi que sa belle-famille.

Au jeune époux et à toute la famille éprouvée, la paroisse offre ses plus sincères condoléances.

Va-et-vient

Plusieurs personnes de cette paroisse ont visité l'Expo, Montréal et ses alentours. Les personnes suivantes y sont allés, soit par avion, par train ou par autobus: MM. et Mmes Armand Labrecque, Maurice Haudegand, Joseph Hounjet, Clotaire Denis (fils), Wilfrid Labrecque, Paul Denis, Joseph Labrecque, Clodomir Denis, Edmour Pion, René Bénard, Laurent Rioux et Yves Charbonneau, ainsi que Mlles Rose Raymond, Doris Bénard, Gisèle et Thérèse Denis, MM. Arthur, Norman, Gédéon et Wilfrid Denis.

Plusieurs demoiselles de la paroisse ont passé quelques jours au Camp d'été de Victoire.

M. et Mme René Hounjet sont allés visiter leur soeur et belle-soeur, Mme Angeline Sirois, au Rhode Island, et ont aussi visité plusieurs endroits intéressants aux Etats-Unis. Ils sont revenus par Montréal.

M. et Mme Lucien Denis et leur famille ont visité des parents à Trail et Penticton, C.-B.

M. et Mme Zénon Pelletier et leur famille visitèrent leurs parents à Wauchope et Redvers.

M. et Mme Léon Denis et leur famille, accompagnés de leur fille et soeur, Rosanne, et de son mari, ont passé quelque temps au lac et en ont profité pour visiter Regina et ses alentours.

MM. et Mmes Adjutor Lepage et Maurice Marcotte allèrent à Banff et Calgary pour quelques jours de congé; MM. et Mmes Raymond Caron, Jos. Mercier, Paul Denis, Armand et Wilfrid Labrecque et leurs familles, à Waskesiu; MM. et Mmes Joseph Hounjet, Armand et Dolor Grisé et leurs familles, à Jackfish; MM. et Mmes Robert Denis et René Bénard et leurs familles, à Watrous; M. Désiré Bussière et sa famille, en Colombie-Britannique; Paul Bussière, à Terrace; Alcide Bussière, à Vancouver; M. Richard Leblanc et sa famille, à Winnipeg et à Fisher Branch, ainsi qu'à Love, Sask. Tous sont revenus enchantés de leurs voyages.

Sont venus de la province de Québec: M. et Mme Calixte Lebel, chez les familles Jos. Rioux, Liguori et Richard Leblanc; M. Joseph Ouellet, chez son frère, M. l'abbé Ouellet; M. et Mme Ovila Charbonneau, chez leurs fils et bru, M. et Mme Yves Charbonneau; M. et Mme Eudore Leblanc, chez leurs parents.

MM. et Mmes Elzéar, Philippe, Maurice, Arthur et Laurent Dinelle, Carl McKilligan et Marcel Veilleux et leur fille, Monique, étaient de passage chez M. Daniel Dinelle à l'occasion des noces d'or de M. et Mme Arthur Dinelle, célébrées dans l'intimité chez leur fils, Maurice, à Saskatoon.

Remerciements

M. et Mme Adjutor Lepage tiennent à remercier tous les gens qui ont envoyé des cartes, fait des visites ou aidé lors du séjour de M. Lepage à l'hôpital.

Année scolaire

Une autre année scolaire est commencée avec un bon groupe d'élèves et un peu de changement dans le personnel enseignant. La Rév. Mère Marie-Emilie remplace la Rév. Mère Marie-de-Lorette, partie à St-Brieux; Mme Yves Charbonneau remplace Mme Edmour Pion; Mlle Rose Raymond remplace Mme P. Boyenko; la Rév. Mère Robert-Marie et M. Raymond Caron reprennent leur même classe. Les professeurs pour les grades supérieurs à Vonda sont la Rév. Mère Agnès-Marie et M. Maurice Coquet.

Bonne chance aux professeurs et aux élèves.

Solennité de la fête de Sainte Thérèse au Sanctuaire de la Petite Thérèse

à Wakaw, Sask., Can.

le 3 octobre

— PROGRAMME —

du 24 septembre au 2 octobre — Neuvaine solennelle

Prières de la neuvaine et grand-messe chaque soir à 7 h. 30

Le 3 octobre — Solennité de la fête de sainte Thérèse

Messes basses: 7 h., 8 h. et 9 h. a.m.

Grand-messe pontificale: 10 h. 30 am

Bénédiction du S. Sacrement à 7 h. 30 p.m.

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1,00. — Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50 — Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Vol. 55—No 24

A LOUER — Rue Ritchot. Logis meublé: 2 pièces pour personne tranquille. Signaler: CHapel 7-6688. 23-783-T.F.

A LOUER — Parc Windsor. Près école Béliveau. Chambre meublée avec pension. Signaler: 256-3969. 23-785-24C.

A LOUER — St-Boniface. Logis meublé, complètement privé. 3 pièces. Laveuse et sécheuse. Libre: 1er octobre. Signaler: CHapel 7-3648. 24-813-24C.

A LOUER — St-Boniface, rue St-Jean-Baptiste. Chambre meublée, avec facilités de cuisine et réfrigérateur. Pour jeune fille qui travaille. Libre. Signaler: CEdar 3-2827. 24-817-24C.

A LOUER
2 milles à l'est de Ste-Anne dans Trail Motel sur route Trans-Canada. Logis: 4 pièces, complètement meublé et équipé. Chauffage, électricité et prise de courant compris. Auront patinoire. $75 par mois. Appeler: GArden 2-5585. 23-790-25C.

A VENDRE — Dans village de St-Malo. Maison: 5 pièces avec soubassement, eau chaude et fournaise automatique. Salle de bain moderne. S'adresser à Mme Omer Massicotte, St-Malo. Tél.: 347-5596. 23-779-25C.

A VENDRE — St-Boniface. Maison plutôt ancienne: 2 étages. En haut: 2 chambres à coucher et salle de bain. 3 unités: en bas 1 chambre à coucher, salon et cuisine. Demi-soubassement. Poêle, réfrigérateur et fournaise radiante à huile compris. Garage. Lot: 66' x 98'. Signaler: CEdar 3-3316. 23-795-24C.

A VENDRE — Aubigny. Maison meublée: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Lot: 1 acre. $2,900. $1,100 comptant. Balance: $25 par mois. Possession immédiate. Signaler: GRover 5-8012. 24-816-25C.

A VENDRE — St-Boniface, 482, rue Ritchot. Grande maison: 4 chambres à coucher. 2 étages. Grand lot. Chauffage: gaz. Près de tout. Signaler: 247-3738. 24-814-26C.

VENTE PRIVEE A ST-BONIFACE — Maison: 4 pièces et garage. En très bon état. Titre clair. Signaler: CHapel 7-9710. 24-808-25C.

A VENDRE (SANS AGENT) — Isle-de-Chênes, Man. Lot no 22, maison 8 ans). 3 chambres à coucher; grand salon, dinette, cuisine, 2 salles de bain. Soubassement fini. Garage double. Chauffage: électricité. Téléphone 878-2795 après 5 h. 21-766-24C.

PENSION ET SOINS SPECIAUX pour dame âgée ou invalide. Dans foyer catholique et de langue française dans un des beaux quartiers de St-Boniface. Faites vos réservations maintenant. Pour plus de renseignements, signaler: 453-8776. 33-411-T.F.

St. Boniface 'ESSO' Service
Provencher et Taché
Téléphone: 233-4654
Norbert Tétroult, prop.
Mise au point des moteurs
Assortiment complet de produits Atlas
Ouvert tous les jours de la semaine de 7 h. a.m. à 11 h. p.m.

Signalez 247-4288
Transit Shell Service
567, rue Marion, St-Boniface (près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tétrault, propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrification, réparation de pneus

Réparations et ventes de toutes machines et articles de bureau
RELIABLE
OFFICE EQUIPMENT & SUPPLY CO.
519, chemin Ste-Marie St-Vital
Téléphone: 233-1796
ROGER-A. SABOURIN, propriétaire

PHARMACIE Préfontaine PHARMACY
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile

Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: 943-5408 — Winnipeg 2

Pour vos Petites Annonces Signalez: 775-8443
entre 9 h. du matin et midi, ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi
Heure finale: mardi midi

A VENDRE — Rue De la Morénie. Maison avec revenu de $115 par mois, plus logis additionnel de 6 pièces pour propriétaire. S'adresser à 372, rue St-Jean-Baptiste, St-Boniface. 22-773-T.F.

A VENDRE — Chevrolet "Belair" 1961. Très bon état. Complètement remise à neuf. S'adresser à Ted Tétreault, C.P. 215, St-Pierre, Man. Téléphone: 433-7833 ou 433-7813. 20-751-T.F.

A VENDRE — St-Boniface, rue Dumoulin. Près école catholique, centre d'achats. 4 chambres à coucher. Salle à manger, salon, soubassement complet. Chauffage huile. Garage. Pour rendez-vous, signaler 233-6994, après 4 h. 23-792-24C.

A VENDRE — Dans village d'Isle-de-Chênes. Maison: 24' x 38'. 3 chambres à coucher, avec soubassement fini. Petit magasin attenant. Tout près église et école. Aussi, 2 lots à vendre, situés dans la Baie. Pour plus de renseignements, appeler 878-2248. 23-782-25C.

A VENDRE — Maison: 5 pièces avec soubassement, eau chaude et fournaise automatique. Salle de bain moderne. S'adresser à Mme Omer Marcotte, St-Malo. Téléphone: 347-5596. 23-779-24C.

A VENDRE — St-Boniface, Parc Windsor, 257, Speirs Rd. Maison: 5 pièces. Garage double. Très beau lot. Tout près école Béliveau. Signaler: ALpine 3-5837. 21-764-24C.

A VENDRE
St.Boniface, 372, rue Desautels maison: 10 pièces dont 3 composent logis privés. $13,500. Appeler, le jour WHitehall 2-0038; le soir CHapel 7-2457. 14-658-T.F.

POUR SUPPORTS SPENCER ET SPIRELLA, s'adresser à Mme E. M. Moray, 111, avenue Edderton, Winnipeg 19. Téléphone: 284-2063. 24-806-T.F.

AIMERAIT ECHANGER des timbres postes avec des intéressés. Mme Jean Moreau, Hearn, Sask. 24-811-24P.

Accessoires pour fabrication de vin
Livre de recette de vin et de bière, $2.50. Trousse de commençant pour vin et bière, $5.50. Tout ce qu'il vous faut pour vos besoins de vin et de bière. Ecrivez à Wine Supplies, 999, Chemin Ste-Marie, Winnipeg 8. 23-780-30C

Pas de cheveux gris...
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS.
Ecrivez pour dépliants gratuits.
C. C. Jamieson
Boite postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: 222-4492

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond. Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLean & Co. Ltd.
Angle Graham et Edmonton, Winnipeg — Tél.: 942-4231
Affilié à la Procure Générale

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURE
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
270, ave Assiniboine, Winnipeg
Téléphone: 947-0491

PAUL PAQUIN
Assurances générales
989 AUTUMNWOOD ST-BONIFACE
Boite 63, St-Boniface, Man.
Téléphone: ALpine 3-9805

McKEAG HARRIS Realty Co.
Achetons — vendons — ou Nous vendrons votre maison. Service rapide et efficace.
Communiquez avec notre représentant français
Georges Guertin
Téléphones:
774-2505 — le soir 774-6461

CHANTS ET DISQUES français et anglais. Instruments rythmiques pour enfants. Flûtes. Autoharpes. Méthodes instrumentales. Pianos électriques portatifs. MUSIC CENTRE, 41, William, Ottawa. Ecrivez-nous, s.v.p. 24-807-26C.

JEUNE FRANCAISE, âgée de 19 ans, demande travail comme gardienne d'enfants pendant que mère travaille. Signaler: 247-3633. 22-778-24C.

JEUNE HOMME, 29 ANS, sincère et attrayant, financièrement prospère, désire rencontrer demoiselle ou veuve en vue du mariage. Boite 797, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 23-797-25C.

VEUVE RETIREE attrayante, dépassant 67 ans, désirerait rencontrer monsieur d'environ cet âge. Bonne santé, assez grand, joli, propre, aimable et doux, aimant la lecture, la musique. Ayant chez soi, ne fumant ni ne buvant pas. Boite 815, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg. 24-815-25C.

ON DEMANDE — Famille qui prendrait une enfant de 3 ans pendant une demie ou toute une journée par semaine pour lui parler le français. Préférablement avec d'autres jeunes enfants. Références nécessaires. Appeler: 489-8219. 23-781-24C.

ON DEMANDE
Jeune fille sérieuse ou veuve pour aider une mère dans l'entretien de maison. Exemption de préparation des repas et des gros travaux de ménage. Chambre et salle de bain privées. Bonne rémunération. Résidence moderne avec toutes facilités, au centre de St-Boniface. Cette personne devra être honnête et fiable. On demande références. S'adresser à 641, rue Langevin, ou signaler: 233-7405. 24-812-T.F.

LA DIVISION SCOLAIRE DE LA MONTAGNE No 28
requiert les services d'une institutrice qualifiée pour enseigner une classe de 8 enfants sous-doués à Notre-Dame-de-Lourdes. Salaire selon l'échelle en vigueur. **S'adresser à M. André Fouasse, C.P. 30, Notre-Dame-de-Lourdes, Man. Téléphone: 72.** 24-809-25C.

Occasion d'emplois — On demande gérant pour atelier de débossage, mécaniciens diplômés et apprentis-mécaniciens. Toujours intéressé aux personnes possédant des capacités de gérance pour les pièces, le service et les ventes. Entraînement G.M. fourni gratuitement. S'adresser au gérant, Chapman Motors Ltd., Killarney, Manitoba.

OUELLET FURNITURE
129, boulevard Provencher
Téléphone: 247-3029
A VENDRE
Lit continental 39" neuf: $44.00. Lit continental 39" avec matelas: $23.00. Bureaux: de $10.00 en montant. Carosse pour bébé muni de skis: $14.00. Lit pour bébé: $15.00. Brûleur à huile: $15.00.
Pour accommoder les clients, le magasin est ouvert de 10 h. du matin à 9 h. du soir. 24-810-24C.

A. J. DESAULNIERS REALTY (Broker)
407, rue De la Morénie St-Boniface
A VENDRE
St-Vital — Rue Morier. Maison: 6 pièces, soubassement complet. Grand lot. $10,500.
A louer — Rue Marion. Maison: 6 pièces. Garage. $95 par mois. Possession: 15 septembre.
Après 4 h.
Appeler CEdar 3-5874
22-772-T.F.

ALEXANDER AGENCIES LTD.
556, chemin Pembina Winnipeg 9
A VENDRE
Norwood — Rue Braemar. Grande maison: 5 chambres à coucher. Récemment décorée. Grand soubassement pourrait être fini en salle de récréation ou on pourrait duplexer la maison. 2 compteurs pour électricité.
Avons besoin de maisons à St-Boniface centre, Parc Windsor, Norwood et St-Vital.
Appeler PIERRE PINEAU 284-5390 ou 269-1591
ou
TONY WIEBE: 253-5365
22-777-24C.

A VENDRE
ST-BONIFACE
Près hôpital. Immeuble-appartements: 4 logis. 3 ans. Revenu annuel: $4,800. Prix: $39,000. Termes faciles.
RUE LARIVIERE
Près Des Meurons. Bungalow 4 pièces, 2 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Grand lot. Garage. Prix: $8,500.
RUE BERTRAND
Duplex: 4 et 4. 2 salles de bain. $1,500 comptant. Balance: termes faciles.
Appelez
J.-R. POIRIER REALTY
Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9
Téléphone: GR 5-1876
17-688-TF

Maurice Paillé
Assurance générale
AUTO — FEU
ACCIDENT — VIE
Téléphones:
253-9269 ou 233-5242
251, avenue Dussault St-Boniface

Royal Winnipeg Ballet

Le Royal Winnipeg Ballet a brillamment lancé sa nouvelle saison vendredi soir dernier devant un auditoire qui a su apprécier les talents artistiques de la troupe locale, dont la réputation est connue par tout le continent et même en Grande Bretagne.

Un nouveau danseur, Eugène Slavin, qui vient au ballet de Winnipeg du Buenos Aires et de Monte Carlo, a fait ses débuts dans "Prothalamian," oeuvre de Brian MacDonald. Il s'est révélé excellent et son exubérance a donné de la vie à une pièce qui, sans lui, aurait pu être banale.

"Les Patineurs" charmant ballet que les spectateurs ne se fatiguent pas de revoir. C'est véritablement un petit bijou. Le programme se composait de pièces préférées du public et d'un nouveau ballet "Daydream". Les costumes de Ted Karol donnent non seulement de la couleur, mais de la vie en se pliant aux mouvements des danseurs et des danseuses.

Dans certaines pièces, les danseurs manquaient assez souvent d'ensemble. Certains sont trop raides, ils semblent froids, et dans un ballet tel que Moncayo 1, par exemple, ayant pour vedette Anna Maria Gorriz, une vritable mexicaine, il n'y avait qu'elle pour donner la vitalité et un peu de feu.

Il faut dire que lorsque le Royal Winnipeg Ballet est en pleine forme, il se compare favorablement à toute autre sur le continent entier. La saison s'annonce magnifique.

Galerie des Beaux-Arts

La Galerie des Beaux-Arts de Winnipeg offre une exposition unique de tapis et de tapisseries, oeuvres d'artistes contemporains tels que Matisse, Picasso et Henry Moore, depuis le 1er septembre. Elle se continuera jusqu'au 29 de ce mois. Le travail de 42 peintres et sculpteurs d'Europe, d'Israël et des Etats-Unis est représenté par des oeuvres créées à partir de 1920 jusqu'à 1965 et de styles très variés. Plusieurs des pièces en exposition révèlent la puissance et la richesse que ces artistes modernes ont su apporter aux arts décoratifs traditionnels du dessin de tapisserie et de tapis.

Le "Museum of Modern Art de New York en a fait la sélection pour la tournée qui démontre la renaissance qui existe de nos jours, dans l'art de la tapisserie, surtout en Europe. Ces pièces furent empruntées de musées, de galeries, de collections particulières, d'organisations commerciales et religieuses et des ateliers mêmes où elles avaient été tissées.

Certains experts prétendent que le renouveau d'intérêt suscité pour le dessin de tapisseries résulte du genre de construction des nouveaux édifices, dont les murs, souvent nus et froids, ressemblant beaucoup aux masses de pierres qu'étaient les châteaux féodaux, et que les tapisseries peuvent servir, telles des fresques, à y ajouter de la chaleur, grâce à leurs couleurs et leur texture.

Congrès des Jeunes travailleurs à Gimli

Le vendredi soir 15 septembre, à Gimli, commençait le congrès du Mouvement des jeunes Travailleurs. Vingt-deux jeunes accompagnés de quatre conseillers s'étaient groupés pour formuler le programme de l'année, discuter des problèmes qui leur sont propres et en chercher les solutions. Les jeunes rentrèrent en ville dimanche très enthousiastes et prêts à entreprendre leurs activités pour la nouvelle saison. Un rapport plus détaillé sera publié dans le journal de la semaine prochaine.

Le Musée

Depuis la grande ouverture du Musée de St-Boniface le 23 juin dernier, plus de 6,000 personnes ont visité le vénérable édifice et admiré son contenu historique. Mais, à partir du dimanche 24 septembre au mois de novembre, les autorités devront fermer les portes sur semaine pour permettre des travaux de réfection qui, éventuellement, offriront au grand public la chance de visiter une partie de l'étage supérieur.

Donc, à compter de dimanche prochain, le musée ne sera ouvert que le jour dominical, de 10 h. a.m. à 5 h. p.m. Sur semaine, portes fermées, les ouvriers effectueront leurs travaux de réfection.

Cours de personnalité

M. Jean-Guy Leboeuf, dont l'Institut de Personnalité connut un tel succès l'an dernier à St-Boniface, sera de retour au Manitoba lundi soir prochain 25 septembre pour le lancement des cours de 2e année.

Il y aura donc, sous sa direction, lundi soir à 8 h., au Centre Culturel de St-Boniface, une "démonstration" générale. Invitation au grand public, mais surtout à ceux qui désirent s'inscrire pour le Cours 1967-68.

Prière à saint Jude, apôtre des causes désespérées
Pour faveur obtenue

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement . . . et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Ainsi soit-il.

En reconnaissance pour grâce obtenue et pour demander une faveur. 23-791-24P.

PAUL'S REALTY LIMITED
120, boulevard Provencher
Angle Taché et Provencher
St-Boniface
A VENDRE
ST-BONIFACE
Maison très attrayante. 3 chambres à coucher. Soubassement complètement fini avec salle de bain. Garage double. Prix réduit à $15,000.
RUE DE LA MORENIE
Grande maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Beau lot. Plein prix: seulement $9,500.
PARC WINDSOR
Près école Lacerte. Bungalow ultra moderne très spacieux. Au-delà de 1,225 pieds carrés. Garage attenant. Plusieurs commodités supplémentaires, y compris laveuse de vaisselle et broyeur à déchets.
ENFIELD CRESCENT
Grande maison: 7 pièces. Pourrait être convertie en duplex. Très beau site. Comptant requis: $2,000.
Bureau: 247-9267
Paul GAGNON: 256-6538
ou
John A. RIVARD: 247-4927
22-771-24C.

ARMAND AYOTTE REALTY ET ASSURANCE GENERALE LTEE
191, boulevard Dollard St-Boniface
A VENDRE
St-Boniface — Rue Des Meurons. Près écoles. Maison de rapport: 2 logis, plus 5 pièces pour propriétaire. 2 chambres supplémentaires au soubassement. En très bon état. Lot: 50'. $5,000 comptant. Balance: termes.
St-Boniface — Près église Ste-Famille. Bungalow moderne: 5 pièces. 3 chambres à coucher. Lot: 54' x 180'. Jardin. Garage double. $1,500 comptant. Balance: termes.
St-Boniface — La Vérendrye. $10,000. Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Grande cuisine, soubassement. Chauffage: eau chaude. Taxe: $156. 2 plomberies. Termes intéressants.
St-Boniface — Duplex moderne: $14,500. Logis: 4 et 3 pièces. Grand garage. Chauffage: gaz. Revenu mensuel: $150.
St-Boniface — Rue Langevin. Près CKSB, à vendre ou à louer avec option d'achat. Grande maison pour famille, 7 pièces, 4 chambres à coucher, 3 plomberies. Tapis mur à mur. Possession immédiate.
St-Boniface — Maison de rapport: 2 logis, 4 et 3 pièces. Poêle et réfrigérateur. Chauffage: gaz. Plancher de bois dur. Portes et fenêtres en aluminium. Draperies, laveuse automatique. $5,000 comptant. Balance: termes.
APPELER
A. Ayotte: CE 3-5845
22-803-24C.

Vous n'êtes pas encore demeuré au St. Regis?



C'est au centre-ville, près de tous les services.
St. Regis Hotel
285, rue Smith Winnipeg
No régional 204 — 942-0171

THE WESTERN PAINT CO. LTD.
"ON VEND LA PEINTURE QUE VOUS VOULEZ; ON DONNE LE SERVICE QUE VOUS DESIREZ."
"La maison d'approvisionnement des peintres avisés depuis 1908."
521, rue Hargrave — Tél.: 943-7395 — Winnipeg

GEORGES BOISJOLI, représentant de CO-OP Insurance Services
1700, avenue Portage Tél.: 888-7911
3433, chemin Pembina Tél.: 269-2240
Assurances: auto — feu — vie

Assemblée libérale

L'assemblée annuelle de l'Association des Dames Libérales de St-Boniface se tiendra à l'hôtel Marion, 393, rue Marion, le mercredi 27 septembre, à 8 h. p.m. L'invité d'honneur sera M. Victor Fulton, 1er vice-président de l'Association Libérale du Manitoba.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of CAMILLE BOUCHER, late of the Village of St. Laurent, in Manitoba, Wife of Joseph Boucher, of the same place, Retired Farmer.

ALL CLAIMS against the above Estate, duly verified by Statutory Declaration must be filed with the undersigned, at 700 Great Western Building, 356 Main Street, Winnipeg 1, Manitoba, on or before the 25th day of October, A.D. 1967.

DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 14th day of September, A.D. 1967.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY & TEFFAINE, Solicitors for the Executors.

Postes à pourvoir dans les pays francophones de l'Afrique et du Sud-est Asiatique
Année scolaire 1968-1969

Le Bureau de l'Aide extérieure du gouvernement canadien sollicite immédiatement des demandes de la part de professeurs aux niveaux de l'enseignement secondaire, de l'école normale et de l'université.

Nous désirons recruter surtout des professeurs de mathématiques, de sciences, de français et d'anglais ainsi que de l'enseignement spécialisé. La durée du contrat est pour une période de deux ans.

EXIGENCES
- Licence ou Brevet "A" et Baccalauréat
- Au moins trois années d'expérience dans l'enseignement
- Citoyenneté canadienne
- Bonne santé, maturité, facilité d'adaptation
- Langage soigné

RETRIBUTION
- Traitement au moins égal au salaire actuel
- Indemnité de service à l'étranger

INSCRIPTION
- Le plus tôt possible mais au plus tard le **4 octobre 1967**

Bureau de l'Aide extérieure
Division de l'Education
75, rue Albert
Ottawa (4e), Ontario

J'ADORE CETTE TOUR



GAGNEZ $100 de Pizza ou Spaghetti!
Formules gratuites pour le concours à notre nouveau centre "Crossroads".

Maintenant Ouvert! une toute nouvelle



CROSSROADS SHOPPING CENTRE
1580, ave Regent Ouest
"Porte d'entrée de Transcona"
PH. 222-5291

Commandez des célèbres Pizzas et Spaghettis de "Pizza Place" apportés ou livrés à domicile.
Les meilleurs du Canada

Pour achat ou vente d'immeubles
Consultez une compagnie qui a plus de 60 ans d'expérience
Philippe Prince, représentant français
C. E. SIMONITE LTD.
Téléphones: le jour, 942-8261 — le soir, 233-3134

Entreprise Générale d'Electricité
Fontaine & Compagnie
165, avenue Provencher, St-Boniface
Téléphone: 233-7425

M. J. Choiselat & Fils
entrepreneurs généraux
Signalez 775-0525
702 Garfield Winnipeg 10, Man.

Salle de réceptions du
CENTRE ST-LOUIS
ANGLE PROVENCHER ET NADEAU
Réservez dès maintenant pour vos soirées sociales, banquets, noces.
Renseignements: Omer Main — 233-5710
Réservations: Gérard Bernier 233-3125

À VENDRE

Quincaillerie de ville. Bon chiffre d'affaires.
Clientèle considérable.
Entraînement et concession au candidat choisi.

Ecrire à
Département "F"
Marshall Wells Limited,
1395, avenue Ellice, Winnipeg.

ON DEMANDE

La Caisse Populaire de Saint-Boniface demande une opératrice de machine de comptabilité. Entrée en fonction le plus tôt possible. Exigences: Connaissance du Français, Grade XI, dactylo: 45 mots à la minute. Bénéfices: Salaire selon échelle, trois semaines de vacances, jours de maladie, etc... Les demandes seront acceptées jusqu'au 30 septembre 1967. **Consultez le gérant, M. Maurice E. Therrien à 247-8995 ou 194, avenue Provencher, Saint-Boniface.**

SALLE CENTRE ST-BONIFACE
175, avenue Cathédrale
Au nord de la Basilique
à louer pour
Soirées sociales, prénuptiales et nuptiales bingos et autres activités
Service de liqueur aux tables
Cantine de premier choix
Capacité 530 personnes
Voyez M. Arnaud
Tél.: 247-3695 Rés.: 233-3389

DISPONIBLES MAINTENANT
RABOTURES DE QUALITÉ
(Wood shavings)
EN BALLES OU EN VRAC
BROWN & RUTHERFORD LTD.
3, AVENUE SUTHERLAND — WINNIPEG 4
Téléphone: 943-3483

SOUMISSIONS POUR AUTOBUS

Des soumissions cachetées pour fournir à la

Division Scolaire Rivière-Seine No 14

3 seulement, autobus de 54 passagers, tous équipés de:

1. Moteur V8
2. Serrures aux portes arrières
3. Une troisième chaufferette à l'avant de 72,000 B.T.U. — prix alternatif sur 42,000 B.T.U.
4. Batterie 100 amp.
5. Pneu de rechange
6. Le châssis et la carrosserie doivent être construits selon les spécifications du Manitoba.
7. La livraison devra être faite 7 jours après que le contrat aura été donné. Les soumissions seront reçues par le soussigné jusqu'à 5 heures de l'après-midi du 20 septembre 1967.

On n'acceptera pas nécessairement la plus basse ni aucune des soumissions.

S. Bisson,
Secrétaire-trésorier,
Division Scolaire Rivière-Seine no 14,
C. P. 160,
Ste-Anne, Manitoba.
Téléphone: GArden 2-5369
Code régional 204

JOS. PIERSON
Votre vendeur personnel de
• Chevrolet • Corvair • Chevelle
• Oldsmobile • Chevrolet II
• Camions Chevrolet
CARTER MOTORS LTD.
Bureau: SP 2-2431 — Résidence: 533-4018
Automobiles usagées "garanties" de première condition



RAMSAY MATTHEWS LTD.
Dispensateurs ophtalmiques

sont heureux d'annoncer la **RÉOUVERTURE** de leur bureau à la Clinique de Saint-Boniface
343, avenue Taché Téléphone: 233-6939